

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS EN AGRICULTURE URBAINE À  
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES RÉSIDENTS DANS LES  
QUARTIERS MONTRÉALAIS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR

LUCILE PUIGGALI

AVRIL 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Tout au long de ma maîtrise en études urbaines, mon parcours n'aurait pas été aussi enrichissant et instructif sans l'aide et le soutien de plusieurs personnes, qui ont cru en moi, m'ont épaulée intellectuellement et moralement tout au long de ces trois années d'études à Montréal.

C'est donc tout naturellement que je remercie Anne Latendresse, ma directrice de recherche, pour son sens critique, sa confiance, ses convictions et ses engagements. Mes remerciements vont aussi à toute l'équipe de l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*, qui ont daigné m'accorder de leur temps afin de me faire partager leurs expériences.

Mes remerciements vont aussi à mes parents, Paul et Stéphanie, qui m'ont toujours encouragée et soutenue dans mes projets. Merci à ma sœur Déborah, au reste de ma famille et à mes ami(e)s de part et d'autre de l'Atlantique pour m'avoir toujours soutenue dans cette épreuve. Enfin, merci à mes professeurs de m'avoir transmis l'envie d'apprendre.

## DÉDICACE

À la mémoire de Jeannot.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES .....	vii
LISTE DES TABLEAUX .....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I MISE EN CONTEXTE DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE .....	5
1.1 Popularité croissante de l'agriculture urbaine dans les pays industrialisés et dans les pays en développement .....	6
1.1.1 La diversité des pratiques d'agriculture urbaine dans le monde .....	6
1.1.2 Définition de l'agriculture urbaine .....	8
1.2 Perspective historique de l'agriculture et évolution vers un système alimentaire agro-industriel .....	12
1.3 Un monde en crise alimentaire .....	15
1.4 L'agriculture urbaine dans le contexte canadien.....	19
1.5 L'agriculture urbaine à Montréal .....	22
1.6 Les acteurs de l'agriculture urbaine à Montréal.....	29
1.6.1 <i>Le Dépôt alimentaire NDG</i> .....	33
1.7 Question et hypothèse de recherche .....	36
CHAPITRE II CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....	38
2.1 Contribution de la géographie sociale et des études urbaines à la compréhension de l'agriculture urbaine .....	39
2.2 Les approches du développement local, durable, communautaire et social .....	41
2.2.1 Le développement local .....	43

2.2.2 Le développement durable .....	44
2.2.3 Le développement communautaire.....	46
2.2.4 Le développement social.....	48
2.3 Cadre opératoire .....	50
2.3.1 La notion de conditions de vie en science sociale .....	51
2.3.2 La sécurité alimentaire.....	54
2.3.3 Le bien-être.....	56
2.3.4 L' <i>empowerment</i> individuel.....	57
2.3.5 Le lien social.....	59
2.4 La démarche méthodologique.....	61
2.4.1 Collecte de données .....	62
2.4.2 Instrument de collecte de données.....	63
2.4.3 Échantillonnage .....	65
2.4.4 Analyse et traitement des données.....	65
CHAPITRE III PRÉSENTATION DU QUARTIER DE NOTRE-DÂME DE - GRÂCE : UN TERRITOIRE EN MUTATION OÙ EST ANCRÉ L'ORGANISME <i>LE DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG</i> .....	70
3.1 Bref historique du quartier de Notre-Dame-de-Grâce .....	71
3.2 Notre Dame de Grâce : un territoire fragmenté où se concentre de la pauvreté .	75
3.3 Contexte alimentaire : faible accessibilité aux fruits et légumes .....	78
3.4 La nature de l'intervention de l'organisme le <i>Dépôt alimentaire NDG</i> .....	79
CHAPITRE IV LE <i>DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG</i> : UN ORGANISME QUI CONTRIBUE A AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES RÉSIDENTS DE NDG?.....	87
4.1 Les jardins : des espaces de production maraîchère pour une sécurité alimentaire .....	88
4.1.1 Le renforcement de l'accessibilité alimentaire.....	89
4.1.2 La proximité et l'accessibilité.....	95
4.2 L'amélioration du bien-être des résidents.....	97
4.2.1 Les jardins : des activités qui participent à la santé physique et mentale des membres de la communauté.....	98
4.3 Les jardins : des lieux d'éducation et des espaces d' <i>empowerment</i> pour les individus .....	103

4.3.1 L'expérience éducative dans les jardins collectifs : un vecteur de développement des compétences et de renforcement de l' <i>empowerment</i> des individus .....	104
4.3.2 L'expérience participative dans les jardins collectifs : un levier de conscientisation critique des répondants face aux réalités sociales environnementales de leur milieu de vie .....	107
4.3.3 La participation aux activités de jardinage collectif : un vecteur de l'amélioration de l'estime de soi des individus.....	109
4.4 Les jardins collectifs : des lieux d'appartenance, de sociabilisation et de consolidation du lien social.....	111
4.4.1 Jardiner pour cultiver du lien social.....	112
4.4.2 Le sentiment d'appartenance à la communauté.....	115
4.4.3 Les relations entre les participants et le personnel .....	118
4.4.4 L'action collective dans les jardins collectifs.....	120
CONCLUSION.....	122
ANNEXE A QUESTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE L'ORGANISME DU <i>DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG</i> .....	127
ANNEXE B QUESTIONNAIRE DE FIN DU PROGRAMME DES JARDINS COLLECTIFS.....	135
ANNEXE C CERTIFICAT D'ÉTHIQUE.....	142
BIBLIOGRAPHIE .....	143

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en matière de développement économique, social et environnemental.....	10
3.1 Les secteurs défavorisé de NDG .....	77
3.2 Les jardins collectifs du <i>Dépôt alimentaire NDG</i> .....	83



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Conditions de vie : concepts, variables et indicateurs .....	51
2.2 Portrait sociodémographique des participants du <i>Dépôt alimentaire NDG</i> ...	67
3.1 Caractéristiques des jardins collectifs du <i>Dépôt alimentaire NDG</i> .....	82
4.1 Les effets du jardinage collectif sur la sécurité alimentaire des individus ....	89
4.2 Les différents jardins collectifs du <i>Dépôt alimentaire NDG</i> en fonction de leur année de création, leur superficie et leur rendement de la récolte .....	91
4.3 Les effets du jardinage collectif sur le bien-être des individus.....	98
4.4 Les effets du jardinage collectif sur l' <i>empowerment</i> des individus .....	104
4.5 Les effets du jardinage collectif sur le lien social des individus.....	112

## RÉSUMÉ

À l'ère de la mondialisation et du libre-échange, le système agroalimentaire mondial est remis en cause par un grand nombre de citoyens et soulève des problématiques socio-écologiques de plus en plus reconnues. Dans ce contexte, de nombreux citoyens sont en quête de pratiques alternatives au modèle agrobusiness qui permettraient d'effectuer un virage vers un nouveau système de production alimentaire durable visant à produire et distribuer des aliments frais et nutritifs aux collectivités locales, dans le respect de l'écologie.

Cette recherche, réalisée à partir d'une étude de cas menée dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, nous a permis d'explorer l'apport de l'agriculture urbaine à la communauté locale, entendue ici comme les résidents du quartier. De façon plus précise, nous cherchons à voir si les initiatives locales d'agriculture urbaine, en particulier celles qui sont pratiquées par le biais des jardins collectifs, améliorent les conditions de vie des individus. Les données que nous avons recueillies montrent que les jardins collectifs semblent avoir des impacts sur les conditions de vie des jardiniers, qui voient augmenter leur *empowerment*, en renforçant leur sécurité alimentaire et leur bien-être et en consolidant le lien social de ces derniers. Par contre, nous convenons de certaines limites, dont l'échantillon et la durée de notre recherche qui ne nous permettent pas de tirer des conclusions générales quant à la contribution des jardins collectifs à l'amélioration des conditions de vie des individus au regard de l'ampleur de l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Mots clés : Agriculture urbaine, conditions de vie, Notre-Dame-De-Grâce, sécurité alimentaire, lien social, *empowerment*, bien-être.

## INTRODUCTION

Depuis la nuit des temps, la question de l'alimentation interpelle les activités humaines. Au cours de l'Histoire, le rapport des êtres humains à la nourriture, capital pour leur survie, a énormément évolué. Pendant plusieurs milliers d'années, la majorité des habitants de la terre produisaient eux-mêmes leur nourriture au sein de petites communautés, à partir de leurs propres récoltes et d'activités comme l'élevage, la pêche ou la chasse (Rasse et Debos, 2006 : 1). Au vingtième siècle, ce système de production locale et de proximité a été remplacé par un système de production agroindustriel mondial dans lequel des industries géantes assurent la production et la distribution d'aliments à l'échelle de la planète. Les transformations industrielles de la production alimentaire amènent alors une fracture dans l'équation entre la ville, l'alimentation et le monde naturel. En effet, les méthodes d'optimisation de la production des denrées alimentaires et la spécialisation des territoires en monoculture ont conduit à l'affaiblissement du système agricole, et la perte de résilience des villes qui ne dépendent plus du milieu rural environnant mais de circuits mondialisés. En effet, en cas de chocs environnementaux, économiques ou financiers, la plupart des villes du monde ne jouissent que de quelques jours d'autonomie alimentaire (Taveau, 2016).

La détérioration de la situation alimentaire dans le monde peut s'expliquer par l'instabilité persistante dans les régions déchirées par des conflits, les événements climatiques défavorables dans de nombreuses régions du monde et les ralentissements économiques qui ont affecté les régions les plus défavorisées (FAO, 2017a). Pour la troisième année consécutive, la faim dans le monde a gagné du terrain. L'*Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation (FAO)* a déclaré dans un rapport publié en 2017 que près de 124 millions de personnes dans 51 pays et territoires étaient confrontées à

des niveaux «de crise» d'insécurité alimentaire aigüe ou, pire encore, nécessitant une action d'urgence immédiate pour sauver leurs vies et préserver leurs moyens de subsistance (FAO, 2017a). Toujours selon ce rapport, le nombre de personnes sous-alimentées, autrement dit qui souffrent d'une carence alimentaire chronique, est passé d'environ 804 millions en 2016 à près de 821 millions en 2017 (FAO, 2017a).

La faim et l'insécurité alimentaire ne sont l'exclusivité des pays en développement, bien que ces derniers en soient particulièrement frappés. Dans les sociétés industrialisées, les déserts alimentaires, définis comme des zones où les résidents n'ont presque pas accès à des aliments frais, sains et nutritifs, se sont multipliés au fil des années. Ce phénomène peut s'expliquer par l'implantation des marchés d'alimentation en banlieue où s'installent de plus en plus de citoyens bien nantis, mettant en péril tant l'accès physique, qu'économique à une alimentation de qualité.

Dans ce contexte de crise marqué par l'insécurité alimentaire et la précarisation des conditions de vie dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, l'agriculture urbaine est considérée par un grand nombre de citoyens et de pays comme un nouveau système de production alimentaire post-industriel qui permet de produire et de distribuer des aliments frais et nutritifs aux collectivités locales, et ce, de manière abordable (Cockrall-King, 2016). L'intérêt croissant pour l'agriculture urbaine laisse entrevoir un tournant majeur dans notre façon de concevoir et d'aménager nos espaces urbains, de subvenir à nos besoins alimentaires et de témoigner de notre respect tant envers les producteurs d'aliments qu'à l'égard de la planète. Un peu partout dans le monde, les municipalités sont de plus en plus interpellées en matière d'agriculture urbaine.

La Ville de Montréal n'échappe pas à cette tendance mondiale et voit s'accroître sur son territoire diverses pratiques d'agriculture urbaine dont l'une, particulièrement dynamique et issue du milieu communautaire, appelée le jardin collectif. Ce type de

pratiques d'agriculture urbaine se matérialise sous forme d'une parcelle unique cultivée collectivement par un groupe de jardiniers. Dans le cadre de notre étude, les jardins collectifs urbains sont abordés dans une perspective de « reconquête de l'espace urbain au nom d'une éthique de la solidarité et de la sécurité » (Donadieu et Fleury, 2003 : 156), ainsi qu'une façon de changer soi-même son milieu de vie, son habitat et son paysage (Besse, 2003).

De nombreuses études sur l'apport de l'agriculture urbaine en lien avec l'insécurité alimentaire existent. Mais peu d'entre elles se sont réellement intéressées aux activités de jardinage collectif dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des individus qui la pratiquent. Afin de combler ce manque de connaissances, notre recherche veut mettre en lumière le potentiel des activités du jardinage collectif portées par des organismes communautaires, et démontrer sa contribution à la sécurité alimentaire, au bien-être des participants, à leur *empotement* et au lien social des individus dans la communauté. Afin de mieux comprendre ce phénomène et d'arriver à saisir toute sa profondeur, nous nous sommes penchées sur un cas, soit celui du programme des jardins collectifs porté par l'organisme communautaire le *Dépôt alimentaire NDG*, situé dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce (NDG) à Montréal. À travers cette étude de cas, nous tentons de montrer en quoi les activités d'agriculture urbaine, en l'occurrence les jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG*, contribuent à améliorer les conditions de vie des participants ?

Nous posons l'hypothèse que les activités de jardinage collectif mené par cet organisme ont un réel impact sur les conditions de vie des participants qui voient augmenter leur *empowerment*, en renforçant la sécurité alimentaire et le bien-être de ces derniers et en consolidant le lien social.

Au cours des chapitres suivant, nous allons nous pencher sur ce phénomène qui gagne en popularité dans le monde. Au premier chapitre, nous abordons le contexte dans

lequel ré-émerge l'agriculture urbaine grâce à la recension des écrits. Cette première partie nous permet également d'élaborer la problématique. Au deuxième chapitre, nous présentons nos emprunts théoriques et conceptuel, ainsi que la démarche méthodologique. Au troisième chapitre, nous présentons le quartier Notre-Dame-de-Grâce, sa population et l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*. Enfin, au dernier chapitre, nous aboutissons aux résultats et à leur interprétation. Enfin, nous terminons par une conclusion où nous relevons les limites et les forces de cette recherche.

## CHAPITRE I

### MISE EN CONTEXTE DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Ce premier chapitre porte sur notre problématique de recherche. Dans un premier temps, nous explorons le champ de recherche de l'agriculture urbaine en y présentant les diverses pratiques qui y sont associées. Dans une perspective historique nous abordons les transformations de l'agriculture afin de mieux en saisir les enjeux. Par la suite, nous abordons le système alimentaire mondial ce qui nous permet de mettre en évidence les facteurs de la crise alimentaire. Dans la troisième partie de ce chapitre, nous présentons l'agriculture urbaine au Canada, et plus spécifiquement à Montréal. Dans la quatrième partie, nous présentons le rôle des acteurs. Enfin, nous terminons en présentant notre terrain d'étude, l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*, situé dans le quartier de Notre-Dame-De-Grâce.

## 1.1 Popularité croissante de l'agriculture urbaine dans les pays industrialisés et dans les pays en développement

L'agriculture urbaine est un domaine pratique qui s'est développé durant les dernières décennies. En apparence, on dirait que c'est une pratique en émergence, pourtant l'agriculture urbaine est une pratique qui existe quasiment depuis la naissance de la ville (Mougeot, 2006). Ceci dit, la nécessité de réintroduire l'agriculture dans les villes est reconnue depuis peu par les municipalités. D'ailleurs, dans bien des cas les pratiques d'agriculture urbaine apparaissent dans les politiques urbaines (Ayalon, 2006).

Nous allons voir que l'agriculture urbaine ne concerne pas exclusivement « la pratique de la culture maraîchère en ville » (Duchemin, 2012 : 5), mais également des projets qui visent en majorité des objectifs sociaux, délaissant celui d'une production alimentaire économique. Les projets se multiplient et prennent de nombreuses formes qui répondent à des objectifs variés.

### 1.1.1 La diversité des pratiques d'agriculture urbaine dans le monde

Une distinction entre la finalité des pratiques agricoles des urbains du Nord face à celle des citadins du Sud est admise. En effet, si le phénomène de l'agriculture urbaine se déploie de façon marquée dans les pays du Sud et de plus en plus dans les pays industrialisés du Nord (Van Veenhuizen, 2006), il n'en demeure pas moins qu'une différence importante existe quant aux objectifs et aux applications de cette pratique entre ces deux hémisphères.

Dans les pays industrialisés du Nord, les pratiques agricoles sont souvent associées aux loisirs (Daclon-Bouvier, 2001) tandis que dans les pays du Sud, elles font partie du



quotidien des gens qui s'en servent pour se nourrir. Il s'agit même pour certaines personnes d'une question de survie (Boulianne, 1999).

Dans le contexte des villes du Nord, l'agriculture urbaine a trouvé preneur surtout dans les groupes implantés dans les milieux densément urbanisés et désireux de consommer et de distribuer des aliments autoproduits et dépourvus de pesticides chimiques et autres produits de synthèse. Elle diffère des villes du Sud, où elle représente surtout un outil de prévention contre la faim pour la population défavorisée qui peuple les quartiers délabrés et précaires (Reyburn, 2006 : 24).

En effet, selon Reyburn (Ibid), l'agriculture urbaine se distingue en termes d'usage puisque dans les pays en développement, elle représente souvent un moyen de subsistance alimentaire des ménages en situation de précarité, alors qu'elle symbolise davantage, dans les pays développés, un mouvement citoyen qui cherche à revendiquer un meilleur accès à une alimentation saine et à des milieux de vie de qualité. En effet, pour les citoyens des villes industrialisées, pratiquer l'agriculture urbaine est une façon de combler les lacunes héritées de l'agriculture industrialisée, en récoltant des aliments sains dépourvus d'intrants chimiques, en réutilisant des résidus et en utilisant la technique du compost pour « contribuer à la récupération d'énergie et à la protection de l'environnement et de réduire les dépenses alimentaires » (Boulianne, 1999 : 25).

Il est donc de plus en plus admis que l'agriculture pratiquée en milieu urbain devient une ressource qui contribue à la sécurité alimentaire des familles et des communautés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des populations établies dans les quartiers défavorisés dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud (Duchemin et *al.*, 2008).

À l'échelle mondiale, ce phénomène est en pleine effervescence, comme l'avait déjà confirmé en 1999 une étude sur l'agriculture urbaine de la *FAO* qui estimait que 800 millions de personnes seraient engagés dans l'agriculture urbaine à l'échelle mondiale,

parmi lesquelles 200 millions feraient de la production marchande et 150 millions travailleraient en tant qu'employés à temps plein (FAO, 1999a). Au total, près de 15 % des denrées alimentaires mondiales seraient produites par des citoyens impliqués dans l'agriculture urbaine (FAO, 1999a) et bien que fortement présents dans les pays en développement, ils sont aussi présents dans les grandes villes des pays industrialisés tel que New York, Chicago, Berlin, Montréal, Toronto et Vancouver (Duchemin, 2010).

### 1.1.2 Définition de l'agriculture urbaine

Face à la montée en popularité de l'agriculture urbaine un peu partout à travers le monde, les définitions pour désigner cette pratique se sont multipliées. L'agriculture urbaine semble être à première vue un concept relativement aisé à définir. Pourtant, l'expression « agriculture urbaine » est controversée, car elle regroupe deux mots qui semblent à priori dichotomiques. Il est vrai que le terme « agriculture » fait référence à la production alimentaire dans le but de nourrir la population à différentes échelles tandis que le terme « urbain » est pour sa part associé au développement des villes aménagées de façon à ce que les citoyens puissent bénéficier des services qu'elles leur offrent (Duchemin, 2012).

En fait, après avoir consulté un corpus de recherche documentaire sur l'agriculture urbaine, nous nous sommes rendu compte que ce concept prend différentes significations en fonction des représentations et des attentes portées par les acteurs et les chercheurs concernés par l'agriculture urbaine. De manière générale, l'agriculture urbaine regroupe les pratiques d'élevage d'animaux, de culture de plantes et d'arbres dont le produit n'est pas forcément comestible, se situant à l'intérieur ou dans la périphérie d'une zone urbaine. La transformation et la commercialisation des produits issus de ces élevages, destinés au marché urbain, sont aussi considérés comme de l'agriculture urbaine :

the growing of plants and the raising of animals for food and other uses within and around cities and towns, and related activities such as the production and delivery of inputs, and the processing and marketing of products. Urban Agriculture is located within or on the fringe of a city and comprises a variety of production systems, ranging from subsistence production and processing at household level to fully commercialized agriculture (Van Veenhuizen, 2006 : 2).

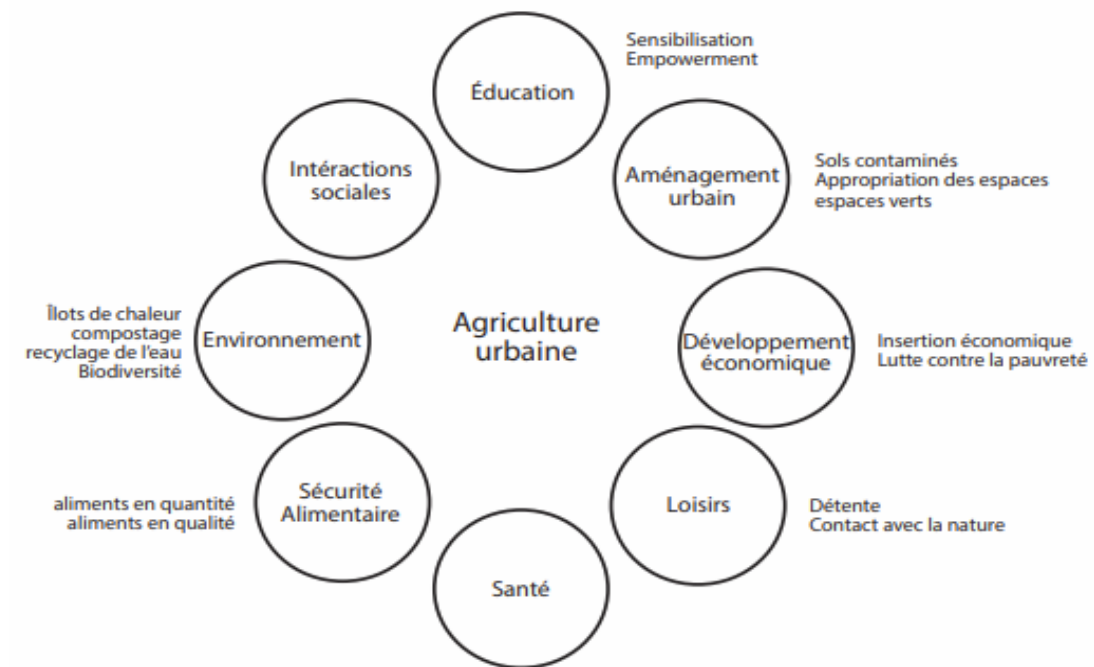
Mougeot insiste sur le fait que l'agriculture urbaine peut être pratiquée en milieu périurbain et dont les activités agricoles n'incluent pas seulement les produits alimentaires, mais aussi les produits non-alimentaires comme les herbes médicinales ou les fleurs. Il ajoute que cette forme d'activité agricole pratiquée en milieu urbain implique l'emploi des ressources, des produits et des services qui doivent déjà exister sur le territoire en question (Mougeot, 2000 : 11).

De plus, il est admis que la production agricole dans les zones rurales est souvent intensive et de type commercial alors qu'en ville elle s'opère souvent sur une petite échelle, soit dans des espaces publics et privés en friche, soit dans des zones sous-développées mais très rarement sur des espaces destinés exclusivement à l'agriculture. Selon Duchemin (2012), l'apparition de projets d'agriculture urbaine de type commercial fait apparaître de nouveaux enjeux :

[ ...] solidarité avec l'agriculture périurbaine, insertion de l'AU dans la gouvernance alimentaire locale et nationale, divergence de vision sur le rôle de l'AU entre les acteurs du mouvement, création d'un système alimentaire alternatif, insertion des projets (qui sont de plus grande ampleur) dans les plans d'urbanisme (Duchemin, 2012 : 7).

En définitive, les pratiques d'agriculture urbaine ne s'arrêtent pas seulement à produire, manufacturer et à mettre en marché des produits alimentaires. C'est aussi un moyen pour certaines villes de développer des pratiques alternatives au système agro-industriel en adoptant un processus de valorisation du développement durable d'autant plus que l'importance grandissante des aires urbanisées partout sur la planète en

accentue le besoin (Reyburn, 2006). Selon Reyburn, l'ONU reconnaît l'agriculture urbaine comme un moyen pour les villes d'atteindre leurs objectifs de développement durable. Les travaux de Duchemin et *al.* (2010), présentés à la figure 1.1 confirment le caractère multifonctionnel de l'agriculture urbaine dont l'intervention peut se faire dans les différentes sphères du développement durable.



Source : Duchemin et *al.* 2010.

Figure 1.1 Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en matière de développement économique, social et environnemental dans les différentes sphères du développement durable

Ainsi, cette multidimensionnalité confère à l'agriculture urbaine la possibilité de « fournir des réponses à la diversité des problèmes soulevés par une urbanisation galopante ainsi qu'à montrer le pouvoir d'adaptation de cette agriculture urbaine aux besoins différenciés des acteurs qui la mettent en pratique » (Wegmuller, 2010 : 3-4).

Tout comme Duchemin l'a rapporté, l'agriculture urbaine se définit avant tout par la localisation de son activité (sur un territoire urbain), ses fonctionnalités (production alimentaire ou autres) et « son inclusion dans le système alimentaire conventionnel ou dans un système alternatif » (Duchemin, 2012 : 9). Il ajoute à ces éléments centraux que l'agriculture urbaine constitue, particulièrement dans les villes du Nord, un mouvement social urbain :

L'agriculture urbaine est actuellement une approche d'intervention sur, et de réappropriation de, l'espace urbain. Portée par un mouvement social majeur dans les dernières années, celle-ci revendique des actions sur l'environnement urbain (lutte aux îlots de chaleur, biodiversité, gestion des déchets organiques urbains, développement de milieu de vie agréable, gestion de l'eau), sur les sociétés (santé, autonomisation sociale et politique, éducation) et sur la production alimentaire (économie sociale, sécurité alimentaire, justice alimentaire) dans une perspective de résilience urbaine (Duchemin, 2012 : 3).

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons aux activités de jardinage collectif réalisées dans un milieu urbain, par des habitants. Les jardins collectifs sont composés d'une parcelle unique cultivée de manière collective à la différence des jardins communautaires qui sont constitués d'un ensemble de petits lopins de terre exploités et gérés par un groupe de citoyens de manière individuelle (Cosgrove, 1998). Alors que les jardins communautaires répondent à des objectifs qui relèvent d'abord de la récréation et se réfèrent à des pratiques individuelles (Boulianne, 1999), les jardins collectifs disposent d'une dimension sociale qui selon nous, serait nettement plus importante.

Tout comme Donadieu et Fleury ont démontré l'intérêt de ces pratiques dans leur recherche, nous nous penchons sur les pratiques de jardinage collectif qui constitueraient en soi une « reconquête de l'espace urbain au nom d'une éthique de la solidarité et de la sécurité ainsi qu'une façon de changer soi-même son milieu de vie » (Donadieu et Fleury, 2003 : 156). De plus, en nous inspirant de Boulianne, nous

considérons le jardin collectif comme un projet auquel les participants prennent part collectivement, permettant d'augmenter la participation citoyenne au développement local et contribuer ainsi à « l'émergence de nouvelles solidarités socioéconomiques et [à] une participation civique accrue » (Boulianne, 1999 : 18).

Mais avant de poursuivre, il importe de mieux saisir les enjeux liés à l'agriculture urbaine. Pour cela, il nous apparaît nécessaire de revenir brièvement sur les transformations connues par l'agriculture depuis la révolution néolithique.

## 1.2 Perspective historique de l'agriculture et évolution vers un système alimentaire agro-industriel

Depuis la Révolution néolithique, les sociétés sédentarisées se sont développées dans un rapport de co-relation entre les villes et leurs agricultures (Bairoch, 1985; Mazoyer et Roudart, 1997). La ville du Moyen Âge privilégiait les espaces agricoles à l'extérieur des remparts – de vastes zones de maraîchage, de pâturage d'animaux ainsi que des vergers - et se développait en partie par l'agriculture vivrière. À l'intérieur des remparts, des abbayes entretenaient des espaces d'autosubsistance (légumes, plantes médicinales et aromatiques, vergers), et des potagers étaient présents à l'arrière des habitations jointives, dans les zones inondables et dans les fonds de vallées urbaines (Leguay, 2009; Nourry, 2008).

Dans les villes de l'Europe du 18<sup>e</sup> siècle, les premières mesures hygiénistes émergent avec l'ouverture et l'élargissement de voies urbaines et la revalorisation des espaces verts et agricoles dans le tissu urbain (Le Couédic, 1998). Le développement des villes qui pendant des siècles dépendait de la campagne proche et entretenait des rapports étroits entre paysans et citadins, a pris un autre tournant décisif au 19<sup>ème</sup> siècle avec l'essor des transports et les premières mutations industrielles. Avec la

commercialisation et l'industrialisation de la production alimentaire, le lien entre la ville, l'alimentation et le milieu naturel est brisé.

La période qui suit la Seconde Guerre mondiale se caractérise par la mécanisation de l'agriculture, une composante du système agro-industriel de transformation et de distribution des aliments à grande échelle qui se met en place. L'urbanisation et l'expansion des villes sont alors tenues responsables de la rupture spatiale qui sépare la production alimentaire de l'habitat humain (Duchemin, 2012).

Par ailleurs, après la Deuxième Guerre mondiale, la croissance démographique et la production alimentaire dans le monde ont accentué les risques de pénuries (Griffon, 2002). Les années 1950 sont marquées par les premières famines et pénuries alimentaires au Brésil, en Inde et en Chine. D'ailleurs, la création de la *FAO* et des initiatives des fondations Ford et Rockefeller dont le financement est destiné à une recherche agricole au service des pays en développement, sont, entre autre, à l'origine de ces inquiétudes (Griffon, 2002).

Vers 1970, le modèle technologique du progrès agricole nord-américain prend le nom de Révolution Verte dont les principales caractéristiques sont l'utilisation intensive des variétés de céréales à haut potentiel de rendement et des techniques culturales appropriées, en particulier l'apport d'intrants chimiques, dans les systèmes de culture irrigués (Griffon, 2002). La Révolution Verte a provoqué un accroissement spectaculaire de la productivité agricole avec pour résultat une croissance démographique de la population mondiale sans précédent.

Après quelques décennies idylliques, le système agroalimentaire industriel court à sa perte avec des rendements agricoles en déclin. Au cours des années 1980, les grandes firmes responsables de la mise en marché des intrants chimiques agricoles (Monsanto, Dole, Del Monte, United Fruit, etc.) se tournent donc vers des méthodes de production

qui modifient génétiquement les produits agricoles pour tenter de stimuler à nouveau la production alimentaire (Cockrall-King, 2016). Par conséquent, les grandes firmes multinationales qui dominent le marché, imposent leurs règles en fixant les prix des produits alimentaires de façon à ce que seules les exploitations industrielles puissent réaliser des profits, écrasant ainsi la petite paysannerie qui peine à survivre (Cockrall-King, 2016).

Alors que la population mondiale ne cesse de croître et exige toujours plus de rendement et de productivité, les sols continuent de s'éroder et parfois même jusqu'à épuisement des ressources.

Selon une étude publiée en 2008 par la *FAO*, les trois quarts de la diversité génétique présente dans l'agriculture auraient disparu au cours du 20<sup>e</sup> siècle (*FAO*, 2008a). Selon d'autres rapports, jusqu'à 90% de cette biodiversité alimentaire aurait disparu (Millstone et Lang, 2008). Ces études montrent que l'agriculture industrielle et la modification génétique des produits agricoles ne peuvent pas s'accorder avec la diversité alimentaire car ils misent sur la régularité, l'uniformité et la résistance au transport sur des grandes distances (Cockrall-King, 2016).

Sur le plan géopolitique, la libéralisation des échanges et la mise en concurrence des agricultures à l'échelle mondiale, a eu pour effet d'affaiblir la souveraineté alimentaire des pays qui ont « accepté » le jeu de la monoculture. Dans son livre sur *Via campesina*, Desmarais (2008) rapporte que la souveraineté alimentaire est :

Le droit de chaque nation de maintenir et développer sa capacité de produire des aliments de base » et « le droit de produire sa nourriture sur son propre territoire ». Elle donne la « priorité à une production vivrière, saine, de bonne qualité et culturellement appropriée, destinée au marché intérieur [...] respectant la biodiversité, la capacité de production des terres, les valeurs culturelles, la préservation des ressources naturelles ». Elle implique « des prix décents pour les paysans et paysannes » ainsi que la



protection « contre les importations à bas prix ». Elle comporte « la nécessité de stopper le processus d'industrialisation des modes de production et de développer une agriculture paysanne durable » (Desmarais, 2008 : 46-47).

La monoculture qui est devenu le modèle dominant sur le plan mondial, mise sur la régularité, l'uniformité et l'exportation des produits alimentaires sur des grandes distances. Encouragée par les échanges commerciaux sur des circuits longs, on assiste à l'émergence de méga-entreprises agricoles qui dominent le marché aux échelles nationale et mondiale au détriment des petites entreprises agricoles et des activités locales. La mise en concurrence de l'agriculture à l'échelle mondiale a exercé une pression sur les territoires contraints d'adopter des stratégies qui leur rapportent davantage de rendements et de profits.

### 1.3 Un monde en crise alimentaire

À l'ère de la mondialisation et du libre-échange, il est important de mentionner que la production alimentaire industrialisée n'a pas comme objectif de répondre aux besoins d'une alimentation saine. Elle est concentrée entre des mains privées qui détiennent le contrôle de ce secteur de l'économie dans une logique de profit et de rentabilité, au détriment des producteurs locaux, de la qualité de l'alimentation, des particularités saisonnières, de la dimension culturelle de l'alimentation, etc. L'utilisation massive d'agrotoxiques, la mécanisation et l'automatisation des procédés, accompagne et soutient cette logique.

Alors que la production céréalière atteint son record au cours des années 2000, la fin des années 2007 et le début des années 2008 ont été marqués par une explosion des prix de certains aliments voire une interruption brutale de l'approvisionnement dans certains pays (Cockrall-King, 2016). Bien que l'élément déclencheur de ce phénomène a été la crise financière et bancaire mondiale qui a éclaté au cours de cette période, la

catastrophe trainait depuis des années (Cockrall-King, 2016). En effet, selon une étude de la *FAO*, 862 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde en 2008 et ce nombre allait atteindre un milliard l'année suivante (*FAO*, 2009). Dans la même année, des émeutes de la faim ont éclaté dans plus d'une trentaine de pays. De plus en plus de gens sont touchés par l'insécurité alimentaire. Telle que définie lors du Sommet mondial de l'alimentation tenu sous la tutelle des Nations Unies en 1996, la sécurité alimentaire « existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (*FAO*, 1996). En l'absence de cet accès, on peut donc parler d'insécurité alimentaire (pour des individus, des groupes ou des nations entières).

En réaction à cette situation, un document politique américain intitulé *The World Food Crisis*, publié en 2008 par le l'Institut des politiques de l'alimentation et du développement, dénonce les « décennies de politiques agricoles douteuses, d'échanges commerciaux inéquitables et de développement non durable qui ont plongé les systèmes alimentaires mondiaux dans un cycle de boom et d'effondrement et exacerber l'écart entre les riches et les pauvres » (Holt-Giménez, 2008 : 1).

L'industrie transforme le système alimentaire. Elle rend certes les réseaux de distribution plus efficaces mais également plus vulnérables car les chaînes alimentaires sont moins connectées aux territoires (Taveau, 2016). Les méthodes d'optimisation de la production des denrées alimentaires et la spécialisation des territoires en un nombre amoindri de cultures ont conduit à l'affaiblissement global du système agricole en laissant que quelques jours d'autonomie alimentaire aux villes en cas de chocs environnementaux, économiques ou financiers (Taveau, 2016).

Par ailleurs, des perturbations météorologiques liées aux changements climatiques (sécheresse, vague de chaleur, inondation, feu de forêt, etc.) sont venues touchées

plusieurs régions agricoles menaçant de restreindre la capacité de production alimentaire. En outre, puisque la production alimentaire exige d'énorme quantité d'eau pour l'irrigation des surfaces cultivables, les ressources d'eau douce et des terres arables sont exploitées à un rythme sans précédent.

Comme l'explique les chercheuses Murphy, S. et Schiavoni, C. dans un rapport intitulé *Gros-plan : Dix ans après la crise alimentaire mondiale : relever le défi du droit à l'alimentation*, publié en 2017, pour l'Observatoire du Droit à l'Alimentation et à la Nutrition :

La crise fut le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs à court et long termes qui déstabilisèrent les marchés alimentaires internationaux et, en conséquence, les marchés alimentaires nationaux. Nombre de ces facteurs relevaient de problèmes anciens, sinon largement cachés, au sein des systèmes alimentaires : stagnation de la productivité des rendements agricoles ; hausse de l'incidence de la sécheresse et des inondations, en lien avec la déforestation et le changement climatique ; intensification de la demande en aliments d'origine animale ainsi qu'en fruits et légumes dans certaines régions à forte densité de population, entraînant une pression accrue sur les superficies céréalières cultivées alors que la dépendance de nombreux pays pauvres vis-à-vis des importations de ces céréales de base augmentait (Murphy et Schiavoni, 2017 : 19).

De plus, dans les sociétés industrialisées, les déserts alimentaires, caractérisés par des secteurs urbains où les résidents n'ont presque pas accès à des aliments frais, sains et nutritifs, se sont multipliés au fil des années. Les marchés d'alimentation qui s'implantent en banlieue où s'établissent de plus en plus de citoyens bien nantis, menacent tant l'accès physique, qu'économique à une alimentation de qualité.

Le Service de recherche économique du département américain de l'Agriculture, qui fait un suivi de la sécurité alimentaire aux États-Unis depuis 1995, avance qu'en 2008 et 2009, 50,2 millions de personnes du pays souffraient d'insécurité alimentaire, dont 17,2 millions d'enfants (FAO, 2009). En outre, l'obésité a été reconnue par

l'Organisation mondiale de la santé comme un problème de santé publique mondial à cause de la multiplication des cas d'obésité (OMS, 2003). Aux États-Unis deux tiers des personnes sont atteintes d'obésité alors que paradoxalement nombre d'entre elles souffrent de sous-alimentation (FAO, 2019). Au Québec, la prévalence de l'obésité a doublé depuis 25 ans et en 2013 et 2014, elle a atteint un niveau record de 18% chez les adultes (Lamontagne et coll., 2012).

Devant toutes ces menaces, l'agriculture urbaine – la production et le commerce d'aliments en plein cœur de la ville – prend tout son sens et c'est ce qu'affirme la FAO dans un rapport publié en 2010, intitulé *Lutter contre la pauvreté et la faim : Quel est le rôle de l'agriculture urbaine ?* :

L'agriculture peut contribuer à amortir les effets de ces crises. S'il est vrai que l'agriculture est essentiellement un phénomène rural, l'agriculture urbaine peut contribuer à accroître la résilience de certaines familles pauvres face aux chocs extérieurs et à améliorer leur accès aux légumes frais, aux fruits et aux produits d'origine animale. Ce mécanisme pourrait s'avérer particulièrement pertinent dans la région où les infrastructures insuffisantes et les fortes pertes accusées durant le transport aggravent encore la pénurie et élèvent le coût des produits agricoles. Ceci permettra également à certains agriculteurs urbains d'écouler leurs marchandises sur les marchés locaux et de créer ainsi des revenus pour eux-mêmes et pour leur famille (FAO, 2010 : 1).

La diversité des impacts de la production industrielle des aliments, tant au niveau de la santé des personnes (habitudes alimentaires) qu'au niveau de l'environnement et de la biodiversité (contaminations et détériorations multiples), de l'aménagement et des fonctionnements des espaces ruraux, de la transformation des paysages, des cultures locales et des dynamiques traditionnelles, nous permet de mieux saisir le contexte dans lequel l'agriculture urbaine se développe, et auquel elle se propose de faire contrepoids.

En effet, elle se situe dans la mouvance contemporaine des mouvements alternatifs en agro-alimentation, dont l'émergence est associée à une conscience citoyenne

grandissante sur ces questions, qui inclue également un sentiment grandissant de justice sociale. L'agriculture urbaine se propose effectivement de produire et de distribuer des aliments frais nutritifs et abordables aux collectivités locales. Sa contribution à la sécurité alimentaire est évidente mais d'autres éléments sont aussi à considérer comme sa contribution à l'efficacité énergétique du système alimentaire - la réduction de la dépense énergétique associée au transport entre autres – au développement local, à la réorganisation de l'espace urbain et à sa réappropriation, à la participation citoyenne, au développement d'une éthique et d'une solidarité ainsi que d'une perspective d'émancipation.

#### 1.4 L'agriculture urbaine dans le contexte canadien

Depuis une vingtaine d'années, les enjeux liés au système d'alimentation dans plusieurs grandes villes américaines et européennes ont mené à l'instauration de conseils de politique alimentaire où la question de la sécurité alimentaire occupe une place centrale. Au Canada, ces conseils sont la plupart du temps initiés par les gouvernements municipaux qui entretiennent une relation privilégiée avec les instances publiques (Mendes, 2007).

À Toronto, le Conseil de politique alimentaire - *Toronto Food Policy Council* - fondé en 1991 encourage et soutient les initiatives d'accès à la nourriture en appuyant les actions communautaires ou encore en affichant la sécurité alimentaire à l'agenda politique (Lebedeva, 2008). Il fournit des outils stratégiques pour les politiques et encourage l'application et le développement de l'agriculture urbaine dans la ville de Toronto. La municipalité se veut active notamment sur le front politique et s'est entourée de spécialistes interdisciplinaires pour penser une agriculture urbaine (Cockrall-King, 2016). Le Conseil de politique alimentaire traite à la fois des questions de lutte contre la pauvreté et de développement durable en lien avec le système d'alimentation (Lebedeva, 2008).

Toronto détient également la plus importante organisation communautaire du Canada oeuvrant pour la sécurité alimentaire, *Food Share*. Fondée en 1985, cette organisation proactive adopte «les stratégies de développement communautaire aux services d'urgence fournis par les banques alimentaires qui offrent une aide provisoire» (Cockrall-King, 2016 : 190). En 1994, *Food Share* a lancé un programme subventionné d'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC), aussi appelé *la Boîte Verte*, qui inclut des initiatives de jardins communautaires, de programmes d'initiation à l'agriculture dans les quartiers défavorisés et des ateliers de sensibilisation à l'alimentation au moyen de cuisines collectives. *Foodshare* est devenu un véritable réseau de programmes communautaires et instructifs sur le terrain ainsi qu'une plateforme de promotion de la justice alimentaire à Toronto (Cockrall-King, 2016).

À Toronto, comme dans beaucoup d'autres villes, des groupes de citoyens s'engagent dans l'autoproduction alimentaire au sein même de la ville. Environ 40% des Torontois font pousser de la nourriture chez eux et bien d'autres font de même dans les 226 jardins communautaires répertoriés dans la ville (Millstone et Lang, 2008). Aussi, des groupes de citoyens se sont appropriés des terrains vacants afin d'y installer des jardins collectifs non officiels autogérés (Cockrall-King, 2016).

À l'autre bout du pays, Vancouver est aussi un exemple de ville canadienne dont la volonté n'est pas uniquement de réinjecter l'agriculture en ville mais de faire de l'agriculture urbaine un élément central de ses plans de développement durable. En effet, depuis que le conseil de Ville a adopté en 2003 un plan d'action visant à créer un système alimentaire légitime et durable à l'égard de la ville, de nombreux projets ont vu le jour (Lebedeva, 2008). Comme l'a fait la ville de Toronto, Vancouver s'est dotée d'un conseil constitué de plusieurs membres d'horizons divers pour documenter et mettre en application le plan d'action alimentaire qui consiste à « introduire le système alimentaire dans le discours sur la durabilité » (Lebedeva, 2008 : 41). À travers ce plan d'action, le conseil s'efforce de trouver des stratégies afin de cibler les endroits où le

développement d'un système alimentaire juste et durable peut se mettre en place (Lebedeva, 2008).

De plus, la Ville de Vancouver a publié en 2009 un rapport intitulé *Vancouver 2020- A Bright Green Future* dans lequel elle s'engage à soutenir les initiatives locales de production alimentaire et l'agriculture urbaine (Ville de Vancouver, 2019). Les autres entreprises alimentaires alternatives de la ville (entreprises agricoles urbaines, petites productions alimentaires, cafés, centres communautaires d'éducation alimentaire) sont invitées à collaborer pour créer un carrefour alimentaire qui deviendrait le cœur d'un système alimentaire local (Cockrall-King, 2016).

Plus près de nous, au Québec, de plus en plus de citoyens ayant de faibles revenus ont de la difficulté à se procurer des aliments frais dont le coût ne cesse de croître. De ce fait, les activités d'agriculture urbaine liées à des organismes d'économie sociale permettent aux populations vulnérables de combler un besoin alimentaire. À titre d'exemple, la Ville de Montréal, se démarque des autres grandes villes nord-américaines et européennes en matière d'agriculture urbaine (CRETAU, 2018). Les données publiées par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) sur le Premier portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec révèlent effectivement qu'il existe cinquante entreprises d'agriculture commerciale urbaine au Québec dont vingt-huit sont spécialisées en production maraîchère et huit en micropousses (CRETAU, 2018)). On retrouve également des apiculteurs, des fermes d'insectes, des producteurs de champignons et de fleurs. Un total de dix-huit exploitations travaille à l'intérieur (en serre notamment), tandis que quatorze autres sont installées sur des toits. Au Québec, plus de 70 % des entreprises agricoles urbaines sont implantées à Montréal (Ibid).

L'engagement direct de la municipalité la Ville de Montréal - et grâce aux efforts des citoyens - fait du jardinage communautaire le programme municipal le plus important

en Amérique du Nord dans les années 1970 (Cockrall-King, 2016). Le jardinage communautaire a pris de l'ampleur beaucoup plus rapidement que dans d'autres villes comme Toronto ou Vancouver. Les premiers jardins communautaires à Montréal sont issus d'une mobilisation de quartier. Des résidents se sont rassemblés dans le quartier de Centre-Sud pour déterminer les problèmes dans leur milieu de vie (insécurité alimentaire, terrains vagues, etc.), imaginer des solutions et travailler par l'entremise des jardins communautaires (Cockrall-King, 2016). Leurs efforts ont gagné l'appui de la Ville qui a créé un programme municipal en 1975 (*Ibid*).

Aujourd'hui, la Ville de Montréal est reconnue internationalement comme une ville d'agriculture urbaine avec ses nombreuses activités de jardinage ainsi que ses divers projets et initiatives locales qui font la promotion de l'agriculture urbaine. Cette dernière est réellement implantée dans le quotidien des habitants de Montréal comme le démontre le rapport *Les Montréalais et l'agriculture urbaine* fourni par la Ville de Montréal en 2013, qui affirme que 42% d'entre eux la pratiquent (Duchemin et Vermette, 2018).

### 1.5 L'agriculture urbaine à Montréal

Si l'agriculture urbaine est devenue une pratique populaire à Montréal, la production agricole dans la ville remonte à l'époque de la Nouvelle-France. C'est à Ville Marie, fondée sur la plaine du Saint-Laurent, que l'on trouve les meilleures terres agricoles. Peu après l'avènement de l'industrialisation, la vie urbaine et les conditions d'existence se sont métamorphosées. La ville s'est densifiée laissant moins de place à l'agriculture et les potagers se sont raréfiés. Le regain de l'agriculture urbaine refait surface avec l'arrivée des communautés portugaises et italiennes au début du 20<sup>ème</sup> siècle (Sénécal et Saint-Laurent, 1999) qui apportent avec elles leurs savoirs et leurs pratiques horticoles, permettant ainsi de conserver quelques parcelles cultivées au sein de la ville.



Symboliquement, les arrières cours abondamment cultivées caractérisent encore aujourd'hui le quartier de la Petite-Italie (Sénécal et Saint-Laurent, 1999).

Un second élément significatif du renouveau de l'agriculture urbaine se constate par l'apparition des jardins communautaires. En effet, les premiers voient le jour dans les années 1970 en réponse à une volonté citoyenne d'avoir accès à des espaces pour cultiver fleurs et légumes, et aussi pour nouer des liens avec leurs concitoyens (Cockrall-King, 2016).

Selon Bhatt et Kongshaug (2005), la mise en place des jardins communautaires à Montréal s'est opérée en trois phases. La première concorde avec la crise énergétique des années 1970. Les jardins communautaires qui émergent alors tentent de pallier à l'insécurité alimentaire. Le premier jardin communautaire est ainsi créé en 1975 après qu'un violent incendie ait dévasté une partie du quartier Centre-Sud (Cockrall-King, 2016). Un groupe de citoyens du quartier souhaite donner une « seconde vie » à un terrain laissé vacant pour raffermir la sécurité alimentaire de la communauté (Cockrall-King, 2016). C'est lors de cette première phase en 1975, que la municipalité a créé le *Programme municipal des jardins communautaires*. Ce programme est considéré comme l'un des plus importants de ce type au monde car il comporte 97 jardins communautaires et 8000 parcelles réparties sur l'ensemble du territoire (Cockrall-King, 2016). Jusqu'en 1985, les citoyens sont responsables de la gestion des jardins jusqu'à ce que la Ville procède à un remaniement de son programme. Suite à ce remaniement en 2002 leur gestion est assurée par chacun des arrondissements qui mettent à disposition des parcelles de terre aux citoyens, à des fins de jardinage. Dans certains arrondissements, l'assistance d'un animateur horticole dans les jardins permet de prodiguer des conseils aux jardiniers. En d'autres mots, le programme de jardins communautaires est institutionnalisé dans la mesure où il dépend de la municipalité.

La deuxième phase s'amorce à la fin des années 1980 et plus précisément en 1989, lorsque la Ville de Montréal inscrit et intègre la planification, la coordination et l'harmonisation de son *Programme de jardins communautaires* au sein du Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville (Pedneault et Grenier, 1996). À la suite de quoi, la Ville obtient une reconnaissance sur la scène internationale puisqu'en 1996, elle présente le 17ème Colloque de l'*American Community Gardening Association*, une organisation binationale (États-Unis et Canada) qui a concouru à démocratiser et valoriser les pratiques de jardinage communautaire (Wegmuller et al., 2010 : 3).

Enfin, la troisième phase débute au milieu des années 1990 jusqu'à nos jours. Elle se matérialise par une sorte de stagnation dans la création de nouveaux jardins : « Ceci, en faveur du développement immobilier mais aussi pour des raisons de contamination des sols, de coupes budgétaires au programme de la ville et de réduction du nombre de postes d'animateurs horticoles » (Wegmuller et Duchemin, 2010 : 3).

Selon les chiffres de la municipalité, le nombre de jardins communautaires a doublé en trente ans, passant de 43 en 1981 à 97 en 2011 (Ville de Montréal (2011) cité par Duchemin, 2010). À titre de rappel, ces jardins font partie du programme municipal, sous la tutelle du Service des sports, des loisirs et du développement social et sont gérés par chaque arrondissement de Montréal depuis 2002. Typiquement, un jardin communautaire montréalais est constitué de parcelles de 18 mètres carrés qui sont alloués aux ménages qui en font la demande. Le fonctionnement du jardin communautaire est assuré par trois groupes ou individus :

[...] les jardins sont encadrés conjointement par deux représentants locaux de la Ville de Montréal, un agent de développement et un animateur horticole ainsi que par un comité de citoyens jardiniers avec président dont la tâche est la gestion et l'animation du jardin. Les membres de ce comité sont élus à chaque début de saison. Les règles de jardinage et de gestion

sont dictées par le programme de la Ville et appliquées par les représentants de la ville et le comité de jardin (Wegmuller et Duchemin, 2010 : 4).

Quant aux jardins collectifs, ils apparaissent dans plusieurs quartiers de la métropole au milieu des années 1990, en raison d'un manque de parcelles pour répondre aux demandes croissantes des citoyens (Hista, 2007) et d'une situation économique difficile dans les années 1990 (Boulianne, 2001). Le premier jardin collectif est le Jardin Cantaloup, créé par l'organisme communautaire Action communiterre (Reyburn, 2006). Dans la même période, un autre jardin collectif apparaît à Longueuil en collaboration avec l'organisme environnemental Équiterre et l'organisme communautaire La Croisée de Longueuil (Boulianne, 1999).

Cette nouvelle forme d'organisation du jardin s'inspire à la fois des jardins communautaires new-yorkais, du modèle cubain et des jardins de réinsertion français : « Ce qui est nouveau par rapport aux jardins communautaires existant à Montréal, c'est l'approche collective, le fait que tout le monde jardine sur la même parcelle » (Chapeau, 2010 : 16). Ainsi, le côté innovant des jardins collectifs repose dans cette approche qui donne l'occasion aux participants d'organiser, planifier, décider et construire ensemble. Contrairement au jardin communautaire, ce type de jardin est constitué d'une parcelle unique, cultivée par un groupe de personnes qui se partagent les responsabilités et prennent les décisions de façon collective. Les activités horticoles se pratiquent en groupe et les récoltes sont partagées. Un animateur est présent pour former les participants et les assister en matière de travail horticole et de prise de décision. Cela permet ainsi de jardiner de manière conviviale et de développer des compétences horticoles, tout en favorisant la rencontre entre résidents d'un même quartier.

Chaque année à Montréal de nouveaux jardins collectifs émerge sous la gestion des organisations communautaires ou sous la tutelle d'un collectif d'individus. Et pour cause, 42 jardins collectifs gérés par neuf organismes ont été recensés en 2008 contre 75 en 2011 pour une quinzaine d'organisations (Zimmer, 2008).

Outre les jardins communautaires et collectifs, la forme la plus courante d'agriculture urbaine à Montréal se caractérise par des potagers privés représentés par des installations en bacs sur les balcons et les rampes des maisons et des appartements (Cockrall-King, 2016). Il se peut même que des citoyens s'approprient des parcelles sous-exploitées pour élaborer des jardins informels. À titre d'exemple, des citoyens ont lancé un projet de guérilla jardinière dans un parc du quartier de Saint-Henri. Il s'agit d'un mouvement d'activistes politiques qui se sert du jardinage comme méthode d'action environnementaliste pour défendre le droit à la terre et la permaculture (Cockrall-King, 2016).

Parallèlement, de nouvelles activités associées à l'agriculture urbaine comme l'apiculture urbaine, se développent. À titre d'exemple, le Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD) a installé, en 2011, des ruches urbaines sur le toit du pavillon de design de l'UQAM. En définitive, ces aménagements sont beaucoup plus nombreux que ce qu'on croit étant donné que le nombre de ruches est passé de 10 en 2011 à près de 500 en 2017 à Montréal (Doyon, 2017).

Finalement, l'élevage de poules constitue une forme peu connue d'agriculture urbaine à Montréal mais qui interpelle bon nombre de citoyens et d'organismes qui ont fait pression sur la Ville de Montréal pour que les poulaillers soient acceptés dans le paysage urbain. Encore ici, ce sont les arrondissements qui décident de la réhabilitation des poulaillers sur leur territoire. Jusqu'à présent, seul l'arrondissement Rosemont-La Petite Patrie accepte les poulaillers sur son territoire, à condition que ceux-ci soient gérés par des organismes communautaires pour des fins éducatives (Ville de Montréal, 2019).

Comme nous venons de le voir, les activités d'agriculture urbaine se sont multipliées et recouvrent une diversité d'activités qui s'est élargie au fil du temps. Dans le cadre

de cette recherche, nous nous sommes intéressé à la pratique du jardinage collectif dans la mesure où elle représente une structure et un mode de fonctionnement collectifs et démocratiques. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, les responsabilités, les connaissances, les travaux et les récoltes sont partagés entre les participants ce qui permet d'instaurer une dynamique collective de groupe et l'atteinte des objectifs du projet. Parmi les objectifs identifiés dans la littérature, on retrouve notamment l'apprentissage, l'aspect thérapeutique, l'insertion sociale, la sécurité alimentaire et la recherche d'autonomie (Massé et Beaudry, 2008). Cette dimension collective nous semble capitale pour la compréhension de l'amélioration des conditions de vie des individus qui pratiquent ce type de jardinage.

Il est important de souligner également que les chercheurs qui travaillent sur l'agriculture urbaine à Montréal ont recours à des courants théoriques qui relèvent du développement local, communautaire et social.

Dans leur rapport sur *L'agriculture urbaine: un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers* publié en 2010, Duchemin et al. montrent que l'agriculture urbaine en fonction des différents projets d'intervention – comme des actions d'éducation et d'*empowerment* par exemple - peut s'avérer être un véritable outil de développement social et économique qui va au-delà des questions de production et de sécurité alimentaire. Selon les travaux de ces chercheurs, « les initiatives en agriculture urbaine dans la ville s'avèrent un lieu de production de légumes non négligeable, un lieu de sociabilisation et d'éducation relative à l'environnement et à l'alimentation favorisant un développement social individuel et collectif des quartiers ayant une forte présence de population économiquement défavorisée » (Duchemin et al., 2000 : 1).

Boulianne (1999) envisage l'agriculture urbaine dans la perspective des rapports sociaux. Elle s'interroge sur la façon dont les jardins urbains s'articulent aux rapports

sociaux existants et dans quelle mesure ils contribuent à les modifier. Les résultats de son étude confirment l'hypothèse selon laquelle « les jardins collectifs à Montréal créés dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire de populations cibles, se situent dans une économie sociale palliative et que seuls ceux issus d'une volonté de développement social local aient la capacité de favoriser l'expression d'une citoyenneté socio-politique » (Boulianne, 1999 : 69). Finalement, elle avance que la participation citoyenne à des initiatives en sécurité alimentaire peut contribuer au changement social.

Deux ans plus tard, en 2001, Boulianne se penche sur les jardins collectifs. Son analyse montre que la grande majorité (entre 60% et 95% selon le cas) des personnes qui s'investissent dans les jardins collectifs québécois sont des femmes sans emploi, souvent des mères monoparentales qui dépendent des allocations de la sécurité du revenu versées par l'État (Boulianne, 2001). Cette chercheuse estime que les jardins collectifs, portés par des organismes communautaires, se veulent une alternative à l'aide alimentaire et un outil d'insertion sociale pour les personnes en situation de précarité.

Pour leur part, les travaux de Bouvier-Daclon et Sénécal sur les jardins communautaires à Montréal remettent en question le caractère social de ces jardins. Leur analyse des interactions sociales et des rapports entre les jardiniers montre que les jardins communautaires, contrairement à l'image véhiculée, serait espace à sociabilité réduite, fait de relations furtives et largement tournées vers la pratique du jardinage par des individus ou des petits groupes. À l'encontre des idées reçues, les auteurs considèrent que les attentes de la Ville sont décalées par rapport à la réalité que vivent les usagers en termes de construction de liens sociaux. Néanmoins, les auteurs mettent de l'avant la dimension ludique et attractive de l'agriculture urbaine qui, dans certains cas, et notamment à Montréal, constitue une forme d'activité en plein air qui se vit comme un loisir. En effet, les citoyens verraient le jardinage comme une occasion de

pratiquer un passe-temps en plein air, près de chez eux, peu coûteux et productif (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001).

Pour sa part, Reyburn (2006) dans sa thèse mesure la contribution des projets d'agriculture urbaine, amorcés et dirigés par des groupes communautaires, à l'amélioration du cadre de vie à Montréal. Il revient également sur le jardinage comme moyen d'intervention sur la qualité de vie dans les quartiers et sur l'*empowerment* des personnes et des communautés défavorisées. Toutefois, Reyburn amène une perspective critique sur les programmes d'agriculture urbaine à Montréal. En effet, selon ses travaux, si ces programmes sont promus pour leur apport à la réduction de l'insécurité alimentaire, ils contribuent surtout au lien social, de même qu'ils constituent un capital symbolique pour de saine alimentation qu'ils permettent de déployer, avec des jardiniers bien nantis (Reyburn, 2006).

## 1.6 Les acteurs de l'agriculture urbaine à Montréal

Il existe de nombreux acteurs qui interviennent en matière d'agriculture urbaine. Tout d'abord, les municipalités et les instances de gouvernances régionales prennent graduellement conscience de l'importance d'assurer la sécurité alimentaire de leur population, et de s'adapter aux changements climatiques. L'enjeu de l'accès aux aliments de qualité et nutritifs interpelle de multiples acteurs provenant de différents secteurs d'intervention : villes, arrondissements, organismes communautaires, tables de quartier, entreprises, associations, institutions, étudiants, etc.

La Ville de Montréal constitue un acteur important dans le domaine de l'agriculture urbaine. En effet, elle a joué un rôle précurseur dans les années 1990 en créant le premier programme de jardinage communautaire, considéré comme pertinent pour promouvoir la sécurité alimentaire, proposer des aliments frais et sains, offrir une certaine forme de loisirs et enfin, promouvoir des formes d'interactions sociales

(Gagnon, 2007). Il est à noter que l'agriculture urbaine s'insère dans les deux Plans quinquennaux stratégiques de développement durable de la collectivité montréalaise, mais de façon très subtile. Le premier Plan annonce à l'action 2.15 que la Ville de Montréal s'engage à stimuler le développement de l'agriculture urbaine tandis que dans le second, l'action 15 proclame qu'elle s'engage à contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur et entend, « en lien avec la Stratégie de biodiversité et de verdissement, et en collaboration avec les différentes instances, développer des approches novatrices et des programmes en matière d'agriculture urbaine » (Gagnon, 2007 : 99). Enfin, le potentiel de l'agriculture urbaine est reconnu depuis 2011 dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement pour son rôle dans l'amélioration de la qualité des milieux de vie ainsi que pour l'occupation dynamique du territoire (Ville de Montréal, 2011 : 87).

Bien que la Ville de Montréal encadre le programme de jardins communautaires depuis les années 1990, la gestion de ces jardins communautaires et collectifs est confiée depuis 2002 aux Arrondissements qui les délèguent aux organismes communautaires ayant des missions de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire et d'éducation à l'environnement (Boulianne, 2010). Depuis les années 2000, ces organismes développent des projets et sont soutenus financièrement par trois bailleurs de fonds - Centraide du Grand Montréal, la Direction de la Santé Publique de Montréal et la Ville de Montréal - via le programme d'*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*, qui vise à améliorer la qualité et les conditions de vie de la population montréalaise par le biais d'un soutien financier à des tables de quartier (Doyon, 2017). Ce financement vise à soutenir des projets d'activités de jardinage collectif initiés dans le milieu communautaire, dans la mesure où les bailleurs de fonds sont convaincus de l'impact de cette action sur la santé des Montréalais.

À Montréal, les tables de quartier peuvent être définies comme des instances de concertation qui réunissent des acteurs de différents secteurs d'intervention



(communautaires, institutionnels, politiques, privés et les citoyens) qui se concertent pour établir le portrait du quartier, et déterminer les priorités d'action en terme de développement social et local dans l'objectif d'améliorer les conditions et le cadre de vie des communautés locales. Certaines Tables de quartier sont responsables de projets en développement durable issus du programme *Quartiers 21* de la Ville de Montréal ou encore travaillent sur l'accès à l'alimentation grâce au programme de la Direction de santé publique qui soutient des initiatives et incluent l'agriculture urbaine pour améliorer l'accès aux aliments sains dans plusieurs secteurs défavorisés de Montréal (ASP, 2010).

Dans le but d'encourager une participation active des citoyens aux enjeux et aux décisions qui les concernent, une première consultation sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal s'est tenue à l'Office de la Consultation Publique à l'octobre 2012 (DSP, 2013a). Plus de 29 000 signatures ont été recueillies et l'OCPM a été mandatée. Plusieurs partenaires issus des milieux communautaires et institutionnels ainsi que des fonctionnaires des différents services et arrondissements ont collaboré à l'occasion de cette consultation publique : cent cinq mémoires ont été déposés auprès de la commission dans le but de proposer des pistes de travail pour consolider et répandre ces pratiques (DSP, 2013a).

Peu après le transfert de ces responsabilités aux arrondissements, des organismes communautaires et des citoyens, les entreprises ont vu dans l'agriculture urbaine une avenue de développement durable intéressante. Certaines entreprises s'engagent socialement et environnementalement en contribuant à l'agriculture locale, au verdissement de leur milieu et en favorisant le développement de liens cordiaux entre les employés. Plusieurs entreprises reconnaissent également dans le jardinage une façon originale de bonifier l'environnement de travail de leurs employés, clients et partenaires et les amener à découvrir l'agriculture urbaine et ses bienfaits. Les jardins d'entreprises peuvent prendre différentes formes : petit jardin collectif cultivé

bénévolement par les employés au profit d'un organisme communautaire, jardin communautaire traditionnel à l'usage exclusif des employés, terrasse ou toit jardin installé et entretenu à l'externe dont les récoltes sont mises à la disposition des employés. On trouve de tels jardins aux sièges sociaux des entreprises comme le Cirque du Soleil et Aldo par exemple. Dans tous les cas, ces réalisations sont mises de l'avant dans l'image de l'entreprise qui en bénéficie à l'interne comme à l'externe (Boulianne, 2010).

Plus récemment ont émergé des entreprises spécialisées en agriculture urbaine qui offrent des légumes cultivés et vendus en ville, des produits et services en jardinage et apiculture ou encore du service conseil et de l'accompagnement (Doyon, 2017). Par exemple, la Ferme Lufa est la première serre commerciale établie sur un toit au monde située dans une zone commerciale et industrielle du quartier Ahuntsic-Cartierville. Au centre-ville de Montréal, les restaurants Crudessence et Au Petit Extra cultivent sur leur toit des légumes et des fines herbes utilisés dans leur cuisine.

Des institutions ont également contribué au développement de l'agriculture urbaine. À titre d'exemple, l'Assemblée nationale du Québec a pris l'initiative en 2012, de lui réserver un espace pour la plantation d'un potager devant le parlement. Ce geste de reconnaissance de l'agriculture urbaine se veut symbolique et fort pour montrer l'exemple aux yeux des citoyens du Québec et des visiteurs de partout dans le monde (Cockrall-King, 2016).

Par ailleurs, des étudiants ont aussi fait des actes de guérilla jardinière au sein des Cégeps et des universités en plantant des jardins qui par la suite ont été adoptés et promus par les établissements (Cockrall-King, 2016). Quelques universités québécoises, dont l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia et l'Université Laval ont organisé des formations pour outiller les citoyens et les jeunes professionnels quant aux divers aspects de l'agriculture en milieu urbain. Les écoles

d'été d'agriculture urbaine sont aussi en expansion à Montréal. Elles accueillent sur leur campus des jardins collectifs et innovent en aménageant des serres communautaires (Concordia) et des ruchers urbains (McGill, UQAM et Université de Montréal), en s'associant à des organismes communautaires (McGill avec le Santropol Roulant). Depuis quelques années, le jardinage trouve aussi sa place dans certaines cours d'écoles primaires et secondaires.

On peut voir à travers tous ces exemples que la pratique de l'agriculture urbaine a énormément évolué, passant d'une approche initiée par un petit groupe d'universitaires, de jardiniers et de contestataires à une véritable révolution profondément ancrée dans la réalité sociale, environnementale et économique de nos villes (Cockrall-King, 2016). Progressivement, l'agriculture urbaine s'est diversifiée pour inclure des objectifs beaucoup plus variés, allant de l'éducation relative à l'environnement et à la réinsertion professionnelle, en passant par l'embellissement des rues et l'innovation technologique (Boulianne, 2010). Les différentes contributions des acteurs témoignent également de l'importante capacité d'agir à l'échelle locale. Les citoyens demeurent le principal vecteur de développement de l'agriculture urbaine, au coeur de l'évolution et de l'élargissement de la tendance. Cette toile d'initiatives et d'acteurs fait de Montréal une ville où on peut dire qu'il existe un intérêt croissant dédié à l'agriculture urbaine.

#### 1.6.1 *Le Dépôt alimentaire NDG*

Comme nous l'avons annoncé dans la partie introductive de ce mémoire, notre étude de cas porte sur les jardins collectifs initié par l'organisme communautaire *Le Dépôt alimentaire NDG* implanté dans le quartier de Notre-Dame-De-Grâce (NDG), lui-même situé dans le Sud-Ouest de la ville de Montréal. Fondé en 1942, mais officiellement enregistré en 1948, il est aujourd'hui dirigé par un conseil d'administration composé de treize résidents de NDG ainsi que d'un représentant du personnel (*Conseil Communautaire NDG*, 2019).

Le *Conseil Communautaire de NDG* est un acteur phare dans le développement des initiatives locales en agriculture urbaine. Il organise des forums et des assemblées publiques, des événements et des fêtes de quartier dans le but d'aider les résidents à identifier les problèmes et améliorer leurs conditions de vie (*Conseil Communautaire NDG*, 2019a). Il est par ailleurs devenu une référence pour les divers acteurs du quartier de NDG (organismes communautaires, associations, institutions, secteur privé), ainsi que les résidents en vue d'identifier les besoins de sa communauté, définir des actions prioritaires et en assurer la mise en œuvre et le suivi. Dès lors, il encourage et soutient les partenariats et les actions concertées, et rejoint un solide réseau de tables auquel il est membre étant donné qu'il constitue l'une des trente Tables de quartier de l'île de Montréal chapotée par *La Coalition Montréalaise des Tables de Quartier (CMTQ)*.

C'est pourquoi il est un membre actif de plusieurs tables sectorielles, groupes de travail, coalitions régionales et comités de l'arrondissement. Parmi les tables sectorielles qu'il coordonne, la *Table pour la sécurité alimentaire* « œuvre en vue de renforcer la capacité des partenaires à développer un système alimentaire qui permettra à tous les résidents de NDG d'accéder à suffisamment de denrées alimentaires saines, abordables et adéquates d'un point de vue culturel. Elle permet de faciliter la collaboration entre les organismes en mettant à leur disposition des services en lien avec les problèmes de sécurité alimentaire » (*Conseil Communautaire NDG*, 2019b).

L'organisme communautaire à but non-lucratif, *Le Dépôt alimentaire NDG*, sur lequel nous nous sommes appuyées dans le cadre de cette recherche, émane des activités de la Table de quartier sur la sécurité alimentaire puisqu'il est membre du *Conseil communautaire de NDG*. Fondé en 1986, cet organisme travaille en collaboration avec d'autres partenaires de la communauté pour s'attaquer aux enjeux de la sécurité alimentaire dans le quartier de NDG.

En 2015, le *Dépôt Alimentaire NDG* a fusionné avec *Action Communiterre* qui a été l'organisme précurseur du jardinage collectif à Montréal avec son premier jardin collectif, Cantaloup, qui a vu le jour en 1997 (Cockrall-King, 2016). Dès lors, les projets et les programmes d'*Action Communiterre* sont gérés par le *Dépôt Alimentaire NDG*.

Dès le début de son fonctionnement, le *Dépôt alimentaire NDG* avait pour ambition de faire bien plus que de la distribution alimentaire et aspirait à bâtir une communauté en renforçant le tissu social de NDG et en favorisant des liens sociaux entre les participants (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a).

Par le biais d'un nouveau partenariat entre le *Dépôt alimentaire NDG* et les Centres communautaires d'alimentation du Canada (CCAC), le *Dépôt alimentaire NDG* est devenu en 2017 un *Centre Communautaire d'Alimentation* en ce sens qu'il permet aux résidents de se rassembler pour cultiver, cuisiner, partager et promouvoir la bonne nourriture afin d'améliorer leur santé et leur bien-être (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a).

Le *Dépôt alimentaire NDG* déploie ses activités autour de trois volets qui sont le jardinage, la cuisine et le partage. Les programmes de jardinage du *Dépôt alimentaire NDG* ont recours à l'agriculture urbaine pour améliorer l'accès aux fruits et légumes frais au sein de la communauté et pour faciliter l'apprentissage, le développement de compétences et les échanges sociaux. Les jardins collectifs sont définis par le *Dépôt alimentaire NDG* comme un moyen pour les membres de planifier, de cultiver des produits frais et écologiques avec un facilitateur mais aussi de partager la récolte (Rapport annuel, 2018). Le *Dépôt alimentaire NDG* offre des ateliers pratiques et gratuits sur la nutrition et la cuisine saine dans ses cuisines ainsi que dans les écoles, les centres communautaires et les résidences pour aînés ayant un faible revenu (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a). L'objectif est d'améliorer les connaissances, les compétences et la confiance et ce, de façon amusante et interactive. De plus, les

programmes diversifiés offerts par le *Dépôt alimentaire NDG* permettent aux participants d'améliorer leur consommation d'aliments frais et sains. Sa mission consiste à réduire les difficultés liées à la pauvreté en améliorant la sécurité alimentaire pour ceux qui ont un revenu insuffisant (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a). Son objectif est de faciliter l'accès à une saine alimentation, en réduisant l'isolement social, en encourageant l'intégration sociale de tous les membres de la communauté et en informant le public au sujet des enjeux de la pauvreté et de la faim (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a).

L'objectif principal de notre recherche consiste à cerner les caractéristiques des activités de l'agriculture urbaine, en particulier du jardinage collectif mené par l'organisme communautaire Le *Dépôt alimentaire NDG*, pour parvenir à répondre aux besoins des résidents établis dans le quartier de NDG où elles sont implantées. De manière plus précise, notre étude met en lumière la portée des activités du jardinage collectif du *Dépôt alimentaire NDG*, en lien avec l'amélioration des conditions de vie des résidents qui pratiquent le jardinage dans le quartier.

### 1.7 Question et hypothèse de recherche

La question principale de notre recherche est la suivante : Dans quelle mesure les pratiques d'agriculture urbaine, et en particulier le programme des jardins collectifs initié par l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*, contribuent-elles à améliorer les conditions de vie des participants ?

Nous soutenons l'hypothèse selon laquelle les activités d'agriculture urbaine, en particulier celles du jardinage collectif, ont un réel impact sur les conditions de vie des participants dans la mesure où leur participation contribue à accroître leur sécurité alimentaire, à augmenter leur *empowerment*, à renforcer leur bien-être, et à consolider le lien social.

De cette façon, nous serons en mesure de saisir davantage la portée spécifique des jardins collectifs qui peuvent s'inscrire dans des pratiques de développement local et communautaire dans un quartier où il existe des poches de pauvreté occupées notamment par des familles monoparentales et des populations immigrantes

## CHAPITRE II

### CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente nos emprunts théoriques et conceptuels, de même que notre démarche méthodologique. L'objectif de ce chapitre est de positionner notre mémoire dans la discipline de la géographie sociale et des études urbaines, et plus largement dans les champs théoriques des sciences sociales. À travers la présentation de différentes approches théoriques qui traversent la géographie sociale et les études urbaines, nous voyons en quoi l'agriculture urbaine peut être un outil de développement local, durable, communautaire et social. Par la suite, nous identifions les principaux concepts retenus pour notre cadre conceptuel et notre cadre opératoire. Enfin, nous terminons par une section sur la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche.



## 2.1 Contribution de la géographie sociale et des études urbaines à la compréhension de l'agriculture urbaine

La discipline géographique a émergé au 19<sup>ème</sup> siècle et s'est développée en accordant une importance majeure au rapport à l'environnement physique pour se démarquer de la sociologie et se doter d'une identité disciplinaire qui lui est propre. Après une période douteuse quant au rôle épistémologique de la géographie durant les années 1960 et 1970, elle renaît sous un élan pragmatique (Soubeyran, 2005). Depuis 1970, la géographie « adopte la perspective constructiviste et l'idée d'un objet formel pour la discipline, l'organisation spatiale des sociétés » (Deshaies, 2010 : 49). Mais avec l'avènement des autres « nouvelles » géographies, l'objet formel se modifie pour évoluer vers les « interactions sociales » (Deshaies, 2010). À partir des années 1960, mais surtout à partir des années 1980, la géographie sociale a pris un nouveau tournant disciplinaire qui s'intéresse à la manière dont se structure l'espace entendu comme le résultat des rapports sociaux (Dodier et al., 2007). Ainsi, la géographie sociale, s'inscrit dans les sciences de l'action notamment via les pratiques des acteurs qui tentent d'approfondir l'angle de l'organisation spatiale de notre société (Dodier et al., 2007).

Poursuivant cette même logique épistémologique, Di Méo et Buléon avancent que : « [...] c'est le processus de construction permanente de la relation société-espace qui est immédiatement convoqué et qui devient objet de recherche. Dès lors, le projet géographique vise à appréhender toute la globalité sociale, dans sa dimension spatiale » (Buléon, 2005 : 5). La géographie sociale interroge également le rapport territoire-culture dans la mesure où « elle considère la culture comme le produit permanent et constamment transformé des rapports et des enjeux sociaux, contre toute tentation d'essentialisme culturel » (Di Méo, 2008 : 3).

Des emprunts théoriques à la géographie sociale en lien avec notre sujet, soit l'agriculture urbaine, vont nous permettre de mieux comprendre dans quelle mesure les

pratiques de jardinage collectif s'inscrivent dans une perspective d'amélioration des conditions de vie et de développement social des personnes et des communautés défavorisées.

Le domaine des études urbaines apparaît pour la première fois dans les années 1960 en Amérique du Nord (Bowen & Al. 2010) dans le contexte d'expansion et de prospérité économique de l'après Seconde-Guerre. Puis, il se consolide véritablement comme champs d'études avec les conflits politiques des années 1960 et les turbulences raciales et sociales qui se manifestaient à l'époque dans les villes américaines (Jacobs, 1961).

Le domaine s'affermir comme un champ académique distinct qui repose sur un ensemble de travaux développés dans une perspective pluridisciplinaire qui permet d'analyser précisément le développement urbain mais aussi les pratiques professionnelles. Un certain militantisme et l'engagement des chercheurs au profit des communautés caractérisent les études urbaines (Bacqué et *al.* 2010). Dans un contexte de crise urbaine, l'enjeu des études urbaines est de répondre à la demande sociale en faveur d'une plus grande participation et d'une démocratisation de la gestion des villes (Bacqué et *al.* 2010). Les activistes communautaires et les étudiants, en particulier ceux qui représentaient les revendications des communautés noires et minoritaires, ont joué un rôle crucial dans la formulation de l'identité de la discipline des études urbaines (Bacqué et *al.* 2010).

Les études urbaines ont évolué en même temps que les villes qui ont subi des changements depuis les années 1960. Wilder aborde les mutations d'ordre physique et sociale qui ont eu lieu dans les villes étatsuniennes au cours des 40 dernières années :

... cities are different kind of places than they were in the 1960s... right now in the United States I can hardly think of any cities that don't spill out into their metropolitan regions... you've got a political core of the city, but as a functional city you've really got the metropolitan area and a lot of

the inequality issues aren't around inequality within the city but within the city and region. So the city/suburban differentiation... it's not so much to downplay the racial issues as to capture the whole dynamic of what's going on in cities and regions and also to broaden our thinking because certainly what happens in the suburbs affects what happens in the city (Wilder, 1968 : 20).

Le champ de l'agriculture urbaine s'insère dans le domaine des études urbaines car il étudie le rapport ville-nature-société dans le souci de développer un cadre urbain propice à la qualité de vie.

La géographie sociale et les études urbaines se rejoignent notamment sur la place et l'importance qu'elles accordent au rôle et à l'influence des acteurs sur le territoire, et vice-versa, sur l'influence que le territoire a sur ces derniers. Parmi les diverses approches de géographie sociale et d'études urbaines qui s'intéressent aux pratiques et stratégies des acteurs en relation avec l'espace géographique qu'ils occupent, il y a notamment les approches de développement local, durable, communautaire et social. L'objectif de la prochaine partie consiste à montrer en quoi ces approches théoriques nous permettent de mieux saisir les pratiques d'agriculture urbaine et leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des individus.

## 2.2 Les approches du développement local, durable, communautaire et social

Les approches de développement local et communautaire s'inscrivent dans un contexte de crise du modèle d'organisation dit du « fordisme » survenue au cours des années 1970. Certains auteurs comme Pecqueur (2016), analyse cette crise comme la fin d'un modèle productif fondé surtout sur l'individualisation de la productivité et la généralisation de la production d'objets standardisés, reproductibles à l'identique (Pecqueur, 2016). Bacqueur (2016) affirme quant à lui, que la transformation de l'économie financière et productive a eu pour conséquence d'éloigner les producteurs des consommateurs étant donné que les entreprises se développent loin des marchés

concrets pour s'adresser à des marchés abstraits et anonymes. Il poursuit en soutenant que l'éclatement des lieux de production a déstructuré la forme spatiale du territoire national, entraînant des phénomènes de concentration du capital spatial et des personnes aboutissant à des monopoles (Bacqueur, 2016). Klein (2011) ajoute que dans un contexte de mondialisation, l'inégale répartition de la richesse et de la pauvreté dans l'espace a façonné des inégalités socio-territoriales et un important phénomène d'exclusion socio-économique à l'échelle métropolitaine brisant ainsi les liens sociaux bâtis dans les territoires (Klein, 2011).

Morin a notamment analysé les quartiers centraux anciennement industrialisés de Montréal ayant connu une phase de déclin amorcé par un mouvement de délocalisation du capital (immobilier, industriel et commercial) dans la période de l'après-guerre (Morin, 1988). Selon cet auteur, cette délocalisation peut s'expliquer par la congestion du centre, le manque d'espace, des équipements vétustes et la concurrence extérieure qui poussent les entreprises à fermer et à se relocaliser en périphérie sous l'attraction des espaces industrialisés moins coûteux (Morin, 1988).

C'est en réponse à la crise du fordisme, qui se concrétise entre autres par la fermeture et le déplacement d'usines et d'entreprises en banlieue, un fort taux de chômage et des territoires anciennement industrialisés en déclin, qu'ont émergé les premières expériences de développement local et communautaire en Amérique du Nord et au Québec (Klein, 2011). Ces stratégies de développement local et communautaire reposent sur la participation des acteurs et en particulier des citoyens dans le but de répondre à leurs besoins.

Dans la mesure où notre questionnement porte sur les pratiques d'agriculture urbaine en lien avec les conditions de vie des résidents des quartiers où elles sont implantées, nous nous demandons en quoi les jardins collectifs en tant qu'initiatives locales en sécurité alimentaire mobilisent une vision du développement local et durable des

territoires qui ne vise pas le repli sur soi, mais une adaptation à la mondialisation qui se fait sous le signe de la proximité et de la valorisation des ressources dans un contexte d'action collective (Klein, 2011).

### 2.2.1 Le développement local

En Amérique du Nord, le développement local prend de l'importance dans un contexte de crise économique qui provoque un chômage perdurable et une dévitalisation de nombreux quartiers urbains et régions rurales (Favreau, 1991). Le développement local est une approche de développement qui se construit par une succession d'actions individuelles ou collectives et qui se déploient à partir d'initiatives locales. Les acteurs du milieu se mobilisent et coopèrent dans le but de valoriser les ressources locales et de résoudre les problèmes sur la base d'un processus impliquant les acteurs sociaux et les citoyens (Comeau, 2007).

Dans la même idée, Bourque (2012) souligne que :

L'approche du développement local veut renforcer l'autonomie et la capacité d'appropriation du développement par les communautés locales. L'intervention communautaire y joue des rôles d'analyse du milieu, de liaison, de formation et de soutien à la négociation et à la gestion des conflits (Bourque, 2012 : 43).

Pour Klein et al., ces initiatives locales reposent sur une capacité de mobilisation, d'analyse et de réactivité des communautés et des territoires qui veulent assumer de nouveaux défis et prendre en charge une partie de leurs besoins (Klein et al. 2016). En effet, pour développer un territoire, les acteurs doivent à la fois apprendre et construire sur celui-ci et cela se traduit par le redéploiement des actions collectives à l'échelle locale. Pour lutter contre la marginalisation sociale et économique d'une partie de la population, les acteurs utilisent l'action collective depuis quelques décennies déjà (Fontan et al, 2007).

Les éléments que nous retenons de la théorie du développement local soit, - la mobilisation des acteurs et la valorisation des ressources locales, la prise en charge des besoins des communautés par des actions collectives déployées par des initiatives locales, la résolution des problèmes sur la base d'un processus de concertation impliquant les acteurs sociaux et en particulier les citoyens- nous permettent de questionner certains aspects liés aux pratiques d'agriculture urbaine et en particulier celle liée aux jardins collectifs.

D'ailleurs, notre recension des écrits a montré que certains éléments liés à la pratique du jardinage collectif relèvent de la participation citoyenne au développement local et de l'éducation relative à l'environnement. Les travaux de Julien-Denis (2013) révèlent que ce type de pratique pourrait constituer un espace où se développent des initiatives locales et sociales novatrices dans une perspective de respect de l'environnement, de lutte contre l'insécurité alimentaire et d'amélioration des conditions de vie (Julien-Denis, 2013).

### 2.2.2 Le développement durable

Pour comprendre les enjeux liés à l'agriculture urbaine, la théorie du développement durable est inhérente à notre sujet de recherche. Le développement durable est né suite à des critiques adressées au modèle de développement occidental accordant une importance à la croissance économique qui perçoit le progrès comme la domination de l'Homme sur la nature (Baker, 2006). Cette critique montre que le lien entre l'humain et le milieu naturel dans lequel il vit est brisé en partie à cause des modèles de production et de surconsommation qui impliquent une exploitation accrue de ressources naturelles et un non-respect de l'écologie (Baker, 2006). L'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique et la disponibilité alimentaire dans le monde sont des éléments qui amènent à considérer un nouveau modèle de développement par et pour les communautés.

Cette préoccupation est d'autant plus grandissante dans les grands centres urbains où les problèmes environnementaux sont les plus ressentis par les populations. Par conséquent, le développement durable est un sujet important des politiques urbaines. À Montréal par exemple, le plan de développement durable de la Ville pour les années de 2016 à 2020 implique dans un de ses points principaux des « pratiques urbaines innovantes qui favorisent les interrelations, le développement d'un sentiment d'appartenance, l'adoption de saines habitudes de vie et l'émergence de quartiers connectés et en santé. La Ville profite également de toutes les occasions qui lui sont données pour susciter la participation active de tous les citoyens au processus démocratique » (Plan de développement durable 2016-2020 de la ville de Montréal, 2016 : 9).

Dans ces conditions, le développement durable est alors admis comme étant un développement qui améliore les conditions de vie des communautés humaines tout en respectant les limites de capacité de charge des écosystèmes de la planète (Baker, 2006). Depuis la Déclaration de Rio en 1992, le développement durable est davantage centré sur le droit des êtres humains à avoir accès à une vie saine et productive en harmonie avec la nature, et ce, « de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures » (Déclaration de Rio, 1992 : 4).

Les éléments de la théorie du développement durable soulèvent le questionnement de certains aspects liés aux pratiques de l'agriculture urbaine et nous amènent à nous questionner si les jardins collectifs pourraient être considérés comme un outil permettant aux populations de se reconnecter avec la nature et d'avoir accès à une vie saine et productive.

### 2.2.3 Le développement communautaire

Dans une même perspective, le développement communautaire qui naît dans les pays anglo-saxons dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, est intrinsèque au développement territorial étant donné que le territoire renvoie à la notion de communauté comprise comme une population habitant un territoire donné (Bourque, 2012). C'est l'école de Chicago, courant de la sociologie américaine, qui a élaboré une théorie dans les années 1950-1960 dont la finalité est « l'autonomie de la communauté acquise par les efforts qu'elle déploie, les ressources qu'elle repère, et l'organisation dont elle se dote pour résoudre, par elle-même, les problèmes auxquelles elle est confrontée » (Gourvil et Kaiser, 2008 : 71).

Saul Alinsky, professeur de sociologie à l'école de Chicago, est devenu célèbre aux États-Unis dans les années 1940, pour avoir développé une forme démocratique d'organisation des communautés locales au sein des quartiers populaires des grandes villes américaines (Boyle, 1992). Cette forme démocratique correspond au conseil de quartier animés par des leaders locaux et des acteurs du milieu qui tiennent un discours et des principes démocratiques (Boyle, 1992). Il y introduit notamment la notion de pouvoir et d'*empowerment* en insistant sur le fait que toute intervention d'organisation communautaire doit partir des intérêts des gens, de ce qui les préoccupent, de ce qui les inquiètent, et non pas des intérêts et inquiétudes de l'organisateur. Autrement dit, l'*empowerment* est un processus qui respecte les traditions et les valeurs des communautés locales et qui se met en marche au fur et à mesure que les populations construisent leur propre capacité d'action (Boyle, 1992).

Le développement communautaire qui se déploie au Canada et au Québec depuis une cinquantaine d'année s'inspire des pratiques étatsuniennes. Tout comme le développement local, c'est une stratégie de revitalisation socio-économique d'une



communauté qui vise à lutter contre le chômage et la pauvreté par le biais d'initiatives communautaires (Bourque, 2012).

Selon les chercheurs comme Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette (2007), l'approche du développement communautaire se caractérise par :

- 1) la résolution de problèmes sociaux par la mise en réseau et l'entraide développées au sein de groupes sociaux, de communautés qui vivent la vulnérabilité; 2) l'attention portée aux problèmes de marginalité ou d'exclusion; 3) la mise sur pied, au plan organisationnel, de réseaux d'entraide et de services de proximité; 4) le travail de tissage de liens sociaux entre personnes, familles et groupes d'un même milieu; 5) des structures de participation semi-informelles. (2007 : 16)

Nous retenons de cette définition qu'une des caractéristiques de l'approche communautaire est de renforcer les liens sociaux et les solidarités de proximité en redonnant aux personnes du contrôle sur leur environnement immédiat. Cela s'accompagne d'une valorisation de l'échelon local qui sollicite la participation des habitants. Les actions mises de l'avant par les divers acteurs du développement communautaire vont dans une perspective de justice sociale afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une localité ou d'une communauté identifiée (Bacqué, 2010).

Cette approche peut tout aussi bien intervenir sur les compétences personnelles des individus comme sur la citoyenneté, dans le cadre de services de proximité et de réseaux d'appartenance (Bourque, 2012). La dimension communautaire suppose un objectif de participation à la communauté, et de renforcement de l'*empowerment* individuel et collectif des communautés ou des acteurs locaux à leur développement. Au Québec, le système d'organisation communautaire, a été intégré au sein des services publics à partir des années 1970, avec la mise en place des *Centre Local de Services Communautaires* (CLSC) (Bourque, 2012). L'organisation communautaire sans

prétendre être un moyen alternatif à l'économie de marché, peut toutefois agir sur un développement économique local dont les bénéfices s'adresseraient à la communauté.

Elle désigne :

L'effort d'organisation et de résolution de leurs propres problèmes d'une population circonscrite à une petite localité (cité, quartier, ville, village) et leur façon de faire entendre leurs besoins de revendications auprès des autorités compétentes (Bourque, 2012 : 47).

Plusieurs éléments de l'approche communautaire ressortent des définitions énoncées précédemment. La notion de proximité et d'entraide, la résolution des problèmes sociaux à travers notamment la création et la consolidation de liens sociaux entre les individus, l'objectif de participation citoyenne et de renforcement de l'*empowerment* individuel, et enfin une forme de gestion participative et de concertation entre les différents acteurs, en sont des exemples.

Ces éléments nous permettent de questionner certains aspects liés à la pratique du jardinage collectif que nous avons identifiés au chapitre 1, à savoir un processus de coopération volontaire et d'entraide, d'action concertée entre différents acteurs, et de construction de liens sociaux entre les membres de la communauté d'un milieu local.

#### 2.2.4 Le développement social

La recherche sur le développement social dépasse de plus en plus la conception du social proche du sens commun, pour l'ouvrir au domaine du bien-être et de la citoyenneté (Vaillancourt, 2005). Sous cet angle, les frontières entre le développement économique et le développement social tendent à s'estomper étant donné que ce dernier ne saurait être réalisé sur le seul terrain du social défini comme lieu de la société.

Pour Rochemman, le développement social renvoie « au renforcement des conditions qui permettent à une société de progresser et à tous les membres de cette société de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible » (Rochemman, 2017). Le développement social peut se construire autour d'une population ciblée par des nécessités et par une demande ou bien autour d'une communauté d'action ou de voisinage défini au sein d'un espace (Bourque, 2012). L'accent est donc mis sur une dynamique de développement dit « localisé ».

Les éléments que nous retenons de l'approche du développement social soit – la notion de communauté d'action au sein d'un espace social, de progrès dans la société en renforçant les conditions de la communauté et le bien-être des individus, nous permettent de questionner certains éléments qui caractérisent la pratique du jardinage collectif identifiés dans la recension des écrits à savoir, l'impact sur la santé des individus, la transformation sociale et les rapports sociaux.

Ainsi, nous avons pu voir comment ces quatre approches théoriques et les pratiques de développement local, durable, communautaire et social se sont construites socialement dans l'action des décideurs, des praticiens ou des mouvements sociaux. Elles ont en commun de poursuivre un objectif de réduction des inégalités sociales en visant avant tout l'amélioration des conditions de vie dans une communauté locale (Parent, Simard, Roy et O'Neill, 2012), notamment des populations qui sont marginalisées, et de questionner le rôle du territoire comme socle de la mobilisation des acteurs du milieu (Klein, 2011). Ces approches placent la participation citoyenne et le rôle du citoyen au cœur de leurs stratégies de développement et des processus de gestion.

Dans notre analyse, il sera en partie question d'examiner si les jardins collectifs sont des espaces révélateurs d'interactions sociales entre les participants dans la mesure où les activités entourant la préparation, le jardinage et les récoltes constituent sans doute des moments d'échanges privilégiés pour briser l'isolement de certains individus. Cela

revient à considérer le rapport des participants au territoire, à savoir l'espace des jardins collectifs, entendu comme un espace social. On pourrait se demander en quoi les jardins collectifs, en tant qu'initiative locale de développement, participent au renforcement de la communauté du *Dépôt alimentaire NDG* et au façonnement de l'identité territoriale de NDG.

Après avoir abordé les apports théoriques du développement local, durable, communautaire et social que nous avons retenues en lien avec notre questionnement, nous allons maintenant identifier les principaux concepts, variables et les indicateurs qui nous permettront d'évaluer en quoi l'agriculture urbaine peut agir sur les conditions de vie des individus qui la pratiquent.

### 2.3 Cadre opératoire

Le cadre opératoire représente l'outil qui va nous permettre d'analyser et d'interpréter nos données au moyen du choix des variables et des indicateurs, pour orienter l'ensemble de la vérification de notre hypothèse. Notre étude étant basée sur une recherche empirique, le cadre opératoire va nous permettre d'analyser nos données.

Notre recherche se structure autour d'un méta-concept, les conditions de vie, qui se décline en quatre concepts-clés : la sécurité alimentaire, le bien-être, l'*empowerment* individuel et le lien social. De ces concepts, nous avons dégagé certaines variables. Elles nous permettront d'identifier le potentiel des jardins collectifs pour aider les individus et la collectivité à améliorer leur condition de vie. Quant aux indicateurs, ils vont nous permettre d'identifier les données empiriques permettant d'analyser ces variables. D'après Angers (2000), leur rôle est de traduire les variables du concept en comportements ou phénomènes observables.

Tableau 2.1 Conditions de vie : concepts, variables et indicateurs

<b>Méta concept</b>	<b>CONDITIONS DE VIE</b>			
<b>Concepts</b>	<b>Sécurité alimentaire</b>	<b>Bien-être</b>	<b>Empowerment individuel</b>	<b>Lien social</b>
<b>Variable 1</b>	<b>Accessibilité alimentaire</b>	<b>Santé physique</b>	<b>Participation aux activités</b>	<b>Proximité sociale</b>
<b>Indicateurs</b>	Consommation d'aliments	Régime alimentaire	Compétences	Interactions sociales
	Habitudes d'achats	Santé nutritionnelle	Estime de soi	Relation de voisinage
	Variété d'aliments	Bien-être physique	Conscience critique	Rapport d'entraide
	Préparation de repas à la maison	Problèmes de santé physique		Sentiment d'appartenance à la communauté
<b>Variable 2</b>	<b>Accessibilité géographique</b>	<b>Santé mentale</b>		<b>Sociabilité</b>
<b>Indicateurs</b>	Moyen de transport	Bien-être mental		Prendre part aux activités de groupe
	Durée du transport	Problèmes de santé mentale		Se sentir écouté
<b>Variables 3</b>	<b>Accessibilité économique</b>			
<b>Indicateurs</b>	Facture d'épicerie			

Avant d'évoquer les concepts qui sont la sécurité alimentaire, le bien-être, l'*empowerment* individuel et le lien social, nous allons faire un retour rapide sur la notion de conditions de vie en science sociale.

### 2.3.1 La notion de conditions de vie en science sociale

La notion de condition de vie est polysémique car elle se trouve à l'intersection de l'économie, de la politique, de la sociologie et de la psychologie sociale (Vaillancourt

et Tremblay, 2001). Il n'est effectivement pas facile de définir les conditions de vie en raison des champs d'études concernés.

Dans la littérature existante, quelques travaux se penchent sur différentes approches théoriques des conditions de vie. Dans le cas de cette recherche sociale nous nous intéressons à l'approche des conditions de vie centrées sur les individus (Vaillancourt et Tremblay, 2001). À l'intérieur de cette approche, les conditions de vie semblent essentiellement problématisées en termes de problèmes sociaux vécus par des individus. L'objectif général est de répondre à des besoins sociaux et de résoudre des problèmes sociaux. Plusieurs auteurs étudient les conditions de vie sous l'angle des inégalités sociales et notamment ses effets sur la santé des individus. Bouchard *et al.* (1999) par exemple, formulent les objectifs des conditions de vie en termes de mieux-être des individus et des collectivités. Les travaux de Vaillancourt et Tremblay (2001) s'attardent plus particulièrement aux apports de l'économie sociale à l'amélioration des conditions de vie dans le domaine de la santé et du bien-être. Bien que centrés sur les besoins et les capacités des individus, leurs travaux montrent que les conditions de vie sont indissociables du processus d'action collective en ce sens où cette approche vise en grande partie la participation des « usagers » dans des processus collectifs. Ainsi, cette approche laisse beaucoup de place à la capacité des acteurs d'agir sur leur environnement et sur la résolution de leurs problèmes, donc de leurs conditions de vie.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes inspirées des travaux de Vaillancourt et Tremblay (2001) puisqu'une partie de notre questionnement porte sur la dimension participative de la pratique des jardins collectifs et l'impact que cette approche peut avoir sur les individus et la communauté. En fait, on se demande si cette pratique apporte une plus-value par rapport aux pratiques de jardins communautaires, dans le sens où l'exercice de jardiner collectivement implique une participation active déjà en amont de l'acte de jardiner comme tel.

Dans les écrits recensés, la participation des acteurs à la transformation de leurs propres conditions de vie fait l'objet de très peu d'articles. La notion de conditions de vie est d'ailleurs rarement théorisée de manière approfondie. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les écrits explorés dans le cadre de cette recherche nomment sur les conditions de vie, sont sans doute abordés dans des termes différents, plus spécifiques selon le problème étudié.

En termes d'opérationnalisation des conditions de vie, les travaux de Koleva et Boucher (2003) révèlent que ce sont les dimensions matérielle et sociale qui servent à qualifier les conditions de vie. Ces dimensions se situent toutes les deux à une même échelle d'observation, celle des individus. En ce sens, dans le cas de notre étude, les conditions de vie pourraient être considérées de manière globale comme un ensemble de variables à partir desquelles peuvent être observés les impacts matériels et sociaux des activités de jardinage collectif, sur les individus, les groupes et les catégories sociales.

Ainsi, dans le cadre de notre étude sur la portée des activités d'agriculture urbaine en lien avec les conditions de vie des participants, nous avons considéré que les éléments matériels sont de l'ordre de la sécurité alimentaire (la consommation des aliments et l'accessibilité géographique et alimentaire du milieu) et que les éléments d'ordre immatériel relèvent du bien-être des individus (physique et mental), de l'*empowerment* individuel (la participation aux activités, le développement des compétences et la conscience critique et l'estime de soi) et du lien social (la sociabilité et la proximité sociale).

La prochaine partie présente la mise en œuvre du schéma opératoire que nous venons de présenter. Notre méta concept, soit les conditions de vie, est décliné selon quatre concepts retenus dans le cadre de cette recherche, à savoir, la sécurité alimentaire, le bien-être, l'*empowerment* individuel et le lien social. Cette étape de la démarche

méthodologique permet d'évaluer si le jardinage collectif peut indirectement agir ou non sur les conditions de vie des individus qui la pratiquent.

### 2.3.2 La sécurité alimentaire

Dans le cadre de cette recherche, nous cherchons à montrer en quoi participer aux activités de jardinage collectif, contribuent à l'amélioration des conditions de vie des individus en renforçant leur sécurité alimentaire.

D'un point de vue alimentaire, l'accessibilité aux aliments sains et nutritifs se définit en partie par la sécurité alimentaire. Cette dernière est définie comme une « situation dans laquelle toutes les personnes ont un accès physique, social et économique durable à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui répond à leurs besoins diététiques et à leurs préférences alimentaires, pour mener une vie saine et active » (FAO, 2000b :150). Les chercheurs Azoulay et Dillon (1993), ajoutent une nuance très intéressante en soutenant que l'atteinte de la sécurité alimentaire n'est pas uniquement liée à la disponibilité totale de la nourriture, mais elle inclut aussi les moyens des individus et des familles d'y avoir accès.

Dès lors, on distingue l'accès physique de l'accès économique. L'accès physique se réfère aux « denrées alimentaires disponibles dans le milieu » et l'accessibilité économique est liée « au pouvoir d'achat des ménages qui résulte des effets conjugués des niveaux du revenu et des prix » (Ouédraogo, 2007 : 5). Lorsque les ménages disposent des moyens financiers suffisants pour couvrir les frais d'occupation d'un logement décent et adapté à leurs besoins, alors la question de l'accessibilité économique renvoie à celle du taux d'effort, soit le rapport de la dépense de logement au revenu (Cornel, 2015).



Nous considérons ce concept de sécurité alimentaire sous toutes ses formes afin d'examiner si les jardins collectifs permettent aux personnes qui participent aux activités de jardinage collectif d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive aussi bien sur les plans alimentaire, physique et économique.

Nous avons opérationnalisé ce premier concept en considérant les variables « accessibilité alimentaire », « accessibilité géographique » et « accessibilité économique » que nous avons définies précédemment dans la partie du cadre conceptuel.

Pour la variable « d'accessibilité alimentaire » nous avons choisi les indicateurs tels que la « consommation d'aliments », les « habitudes d'achats », la « variété d'aliments » et la « préparation de repas à la maison ». Cette variable est d'autant plus intéressante qu'il existe à Montréal plusieurs zones qualifiées de véritables déserts alimentaires. En effet, 43 % des Montréalais vivent dans des zones où l'offre en fruits et légumes est insuffisante (Mouctar, 2014). Ainsi, cette variable va nous permettre de savoir si les jardins collectifs rendent possible l'accessibilité aux aliments, en particulier aux personnes à faible revenu qui seraient sensibles aux fluctuations des prix de la nourriture, dues au coût d'achat et de déplacement. Nous cherchons à voir si les jardins collectifs permettent de répondre aux besoins nutritifs des individus en offrant une variété de légumes frais et donc un apport nutritif sain.

Les éléments qui renvoient à la variable d'«accessibilité géographique» sont le «moyen» et la «durée» de transport par lesquels les répondants se rendent à leurs activités de jardinage.

En ce qui concerne la variable de « l'accessibilité économique » nous avons choisi l'indicateur de «facture d'épicerie». Nous considérons cette variable afin d'évaluer si les jardins collectifs constituent un moyen d'accessibilité économique pour les participants. Nous visons à savoir si les jardins collectifs rendent accessibles des

aliments du point de vue de la quantité de ressource rapportée à la maison et de la facture d'épicerie.

### 2.3.3 Le bien-être

Dans les travaux en psychologie communautaire de Nelson et Prilleltensky (2010), le bien-être est lié à la satisfaction des besoins personnels, organisationnels, relationnels et communautaires. Sur le plan individuel, le bien-être manifeste un plus grand sentiment de contrôle, la possibilité de faire des choix, l'estime de soi, un plus grand sentiment de compétence et d'indépendance ainsi que la connaissance de ses droits.

Togni associe le bien-être à un « réseau de relations satisfaisantes et à la participation à la collectivité ou à la vie politique » (Togni, 2016 : 7). Le bien-être peut donc se référer aux interactions entre les individus et les environnements dans lesquels ils se situent (Nelson et Prilleltensky, 2010).

Le bien-être comprend des dimensions immatérielles et donc sociales des conditions de vie des participants. En nous intéressant au concept de bien-être, nous nous demandons en quoi l'agriculture urbaine peut affecter la santé physique et mentale des répondants tant sur les plans physique, psychologique que nutritionnel.

Le concept de bien être peut être opérationnalisé en intégrant des éléments de «santé-physique» et de «santé mentale». Selon l'OMS « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité» (OMS, 1997 : 22). Pourtant, lorsque l'on parle de santé, on oublie souvent la santé mentale qui est un équilibre entre des facteurs internes et externes propres à chaque personne, tout comme la santé physique. Pour la première variable, nous avons choisi les indicateurs tels que le «régime alimentaire», la «santé nutritionnelle», le «bien-être physique» ainsi que les «problèmes de santé physique».

Pour la variable de la « santé mentale », nous considérons les indicateurs tels que « bien-être mental » et « problèmes de santé mentale ». Ils nous permettront de dégager des informations selon lesquelles l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG* participerait ou non à l'amélioration de la santé physique et mentale des personnes.

#### 2.3.4 L'*empowerment* individuel

L'*empowerment* individuel est à la fois un résultat visé et un processus (Ninacs, 2008). On peut définir ce terme comme « l'autonomisation », « le pouvoir d'agir », « l'appropriation du pouvoir », mais il porte toujours sur les trois étapes de l'exercice du pouvoir, à savoir le pouvoir de « choisir, décider et agir » sur sa destinée, sur son milieu de vie (voisinage) et sur son quartier (Le Bossé, 2004). La stratégie d'*empowerment* individuel valorise la place des citoyens qui sont conscients de leurs droits, de leurs responsabilités et de la possibilité de contribuer à l'amélioration de leurs milieux et de leurs conditions de vie (Le Bossé, 2004).

Pour Rappaport (1984), l'*empowerment* individuel représente le développement du pouvoir des individus en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Il renvoie à la possibilité pour les personnes de mieux « contrôler leur vie » (Rappaport, 1984) ou de devenir les agents de leur propre vie. Les différentes définitions des auteurs francophones suivent majoritairement cette description. Kirszbaum décrit par exemple l'*empowerment* individuel comme « le processus par lequel un sujet individuel, augmente son pouvoir d'agir pour mieux maîtriser son destin » (Kirszbaum, 2011 : 74). Le Bossé évoque : « La capacité des personnes à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » (Le Bossé, 2003 : 25).

L'*empowerment* individuel prend comme point de départ que les personnes ont des forces et des capacités qui peuvent se mettre en action (se mobiliser) et se développer, au profit des personnes et des milieux dans lesquels ils agissent (Ninacs, 2008). Ninacs

(2002) présente la démarche d'*empowerment* individuel comme un cheminement dans lequel un individu doit s'engager (participation), en utilisant ou en acquérant des habiletés spécifiques aux objectifs poursuivis (compétences). La démarche amène la personne à se percevoir comme compétente, possédant les habiletés, les qualités, les attitudes et les connaissances suffisantes (ou avoir la capacité de les acquérir) pour emboîter le pas (estime de soi). Selon Nincas (2008), ces variables se renforcent mutuellement pour optimiser les chances de développer son pouvoir d'agir sur une situation particulière.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous retenons la variable « participation des individus aux activités » favorisant l'*empowerment* individuel. Le défi de la participation des individus aux activités de jardinage est de les amener à s'intéresser et participer à la vie du territoire vécu, ici, le quartier de NDG. Le résultat visé par cette stratégie est de créer des forums d'échange et de développement, pour améliorer les conditions de vie des participants.

À cette variable nous attribuons les indicateurs, «estime de soi» ; «acquisition de compétences»; et «conscience critique» - dont l'interaction détermine « le passage d'un état sans pouvoir, « disempowered » à un état d'« empowered », où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix » (Ninacs, 2002 : 52). Du point de vue pratique, la participation suppose un engagement de l'individu mobilisant ses compétences, connaissances et aptitudes. L'estime de soi intervient comme facteur de soutien psychologique dans le processus, en renforçant le sentiment de satisfaction personnelle (amour de soi), la capacité à s'auto-évaluer (vision de soi) et la capacité à agir congrûment en regard des objectifs établis (confiance en soi) (Ninacs, 2002). Ninacs (2002) évoque la conscience critique comme la capacité des individus à analyser le système social et politique qui les entoure et d'en comprendre les influences sur leur vie.

Ainsi, l'examen de l'impact du jardinage collectif sur la capacité d'agir des participants, nous permettrait de voir quel est le rôle du *Dépôt alimentaire NDG* en matière d'éducation relative à l'environnement pour sensibiliser ses participants à l'importance du respect de la nature et pour les encourager à prendre en charge leur propre alimentation.

### 2.3.5 Le lien social

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 1, les jardins collectifs constituent des espaces de sociabilité qui donnent l'occasion de rencontrer d'autres personnes et, peut-être, de développer des relations sociales. Nous nous demandons si les jardins collectifs contribuent au développement de liens sociaux entre les gens qui les fréquentent, notamment celles et ceux qui vivent des difficultés d'intégration sociale parce qu'ils sont exclus du marché du travail ou parce qu'il s'agit de nouveaux arrivants issus de l'immigration, par exemple.

Pour Farrugia (1997), le lien social favorise la solidarité entre les individus d'une même collectivité et permet de lutter contre les forces centrifuges qui sont un frein à la cohésion sociale. Il le définit ainsi :

Le lien social est constitué d'une agrégation de valeurs distinctes, intégrées ou dissociées, centripètes et centrifuges. Ces valeurs associées ou dissociées qui composent le lien social sont de cinq sortes : affectives, éthiques, religieuses, politiques et économiques (Farrugia, 1997 : 30).

En peu de mots, le lien social neutralise les forces centrifuges auxquelles sont soumis les membres d'une communauté ou d'une société et conserve les forces centripètes ce qui permet le vivre-ensemble.

Cependant, Durkheim constatait que le lien social avait tendance à s'effriter sous l'effet de la Révolution industrielle et l'affirmation de l'individualisme. Face à cet individualisme et à la solitude vécue par certains citadins des grandes villes, les

activités de jardinage collectif pourraient contribuer à favoriser les rencontres autour d'un intérêt commun.

D'ailleurs, pour Hamel les organisations communautaires, à travers leurs actions collectives, peuvent consolider le lien social et participer à la création de diverses pratiques de solidarité (Hamel, 1997). En effet, les collectivités développent des associations qui s'appuient sur le territoire local, qui permettent la création de liens sociaux.

Pour Morin et Rochefort (1998), le quartier est un lieu porteur de liens sociaux ouverts et non-discriminants et ne se réduit pas seulement à ses fonctions administratives du fait qu'il a une histoire, des souvenirs et des expériences individuelles et collectives. C'est par le biais de cet espace vécu qu'il serait possible de développer des projets collectifs de transformation sociale.

Dans notre recherche, nous avons opérationnalisé le concept de «lien social» en considérant les variables de «sociabilité» et de «proximité sociale». Celles-ci nous permettront d'identifier l'étendue des interactions des individus entre eux et avec la collectivité. Pour la variable «sociabilité», nous avons choisi les indicateurs tels que la «prendre part aux activités de groupe» ainsi que le « le sentiment d'être écouté(e) ». À partir de ces variables, il nous sera possible de tester notre hypothèse selon laquelle l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG* participerait en partie, à la création du lien social. Car la proximité géographique ne signifie pas nécessairement la proximité sociale. Celle-ci est le résultat des interactions entre les personnes fréquentant un lieu ou résidant dans une collectivité. Autrement dit, puisque la proximité géographique n'entraîne pas automatiquement la proximité sociale, il revient aux organisations locales de créer celle-ci au moyen de la socialisation. À la variable «proximité sociale » nous avons choisi les indicateurs «interaction sociale» , «sentiment d'appartenance à la communauté» , « relation de voisinage » et « rapport d'entraide ». Liée à la réussite

des projets, l'appartenance peut se définir comme «un sentiment d'intimité et de proximité entre deux ou plusieurs personnes» (Richer et Vallerand, 1998 : 130). Le sentiment d'appartenance peut aussi se définir par rapport à un lieu. Ces indicateurs nous permettront de dégager des informations selon lesquelles le jardin constitue un lieu de socialisation favorisant les contacts sociaux, entre personnes de milieux socioéconomiques différents, et selon lesquelles il peut contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance au quartier ou à la localité. On peut également s'interroger sur le rôle du *Dépôt alimentaire NDG*, en tant qu'initiative locale en agriculture urbaine, dans le développement de la collectivité sur le territoire local. Permet-il la création de liens sociaux, notamment en faisant « du quartier un lieu de liens apparemment ouverts et non-discriminants » (Vermeersch, 2006 : 53) On pourrait se demander si les actions du *Dépôt alimentaire NDG* visent à briser l'isolement social et à bâtir des réseaux de concertation entre les participants et les groupes partenaires.

#### 2.4 La démarche méthodologique

Dans cette partie, nous allons présenter les principales étapes de la démarche de recherche que nous avons suivies pour mener à bien notre recherche. Il est important de préciser que nous avons adopté une démarche de recherche empirique de nature qualitative qui va nous permettre de répondre à nos objectifs et à notre question de recherche. Cette recherche est de type hypothético-déductive et vise à répondre à notre questionnement qui s'interroge sur la portée des activités d'agriculture urbaine et en particulier, de jardinage collectif sur les conditions de vie des participants.

À partir d'emprunts théoriques et conceptuels que vous avons présentés dans ce chapitre, nous avons élaboré un cadre opératoire constitué de variables et d'indicateurs afin d'être en mesure de « vérifier » quelles sont les dimensions des conditions de vie qui sont améliorées ou renforcées par le biais des pratiques de jardinage collectif.

Comme cette recherche est de nature empirique, nous avons procédé à une collecte de données qui va nous permettre de confirmer ou d'infirmier notre hypothèse. À titre de rappel, cette dernière soutient que les activités d'agriculture urbaine, en particulier celles qui impliquent les jardins collectifs, ont un réel impact sur les conditions de vie des participants dont la participation contribue à accroître leur sécurité alimentaire à augmenter leur *empowerment*, à renforcer leur bien-être et à consolider le lien social.

Les résultats, tirés à partir d'une étude de cas, pourraient valider l'apport des pratiques de l'agriculture urbaine, et en particulier des jardins collectifs, à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des communautés des quartiers montréalais. En d'autres mots, notre recherche opte pour une perspective plus large qui permet d'aller au-delà du questionnement sur l'accessibilité à l'alimentation.

#### 2.4.1 Collecte de données

Notre enquête de terrain a commencé au début du mois de mai 2018 car, à Montréal, l'essentiel des activités en agriculture urbaine se pratique surtout durant la saison d'été. Au début, nous avions l'intention de mener une enquête qualitative auprès de répondants qui pratiquent le jardinage collectif, en sollicitant un organisme communautaire parmi ceux que nous avons repérés préalablement. Pour cela, nous avons préparé notre terrain pour travailler dans les meilleures conditions possibles en ayant en mains nos guides d'entretiens pour lesquels nous avons prévu des questions de type ouvert et semi-dirigé, ainsi que des formulaires de consentement.

Finalement, après plusieurs tentatives infructueuses auprès d'organismes communautaires, qui pour des raisons diverses ne pouvaient nous accueillir en leur lieu, nous avons finalement réussi à aborder le *Dépôt alimentaire NDG*. Pour faire face à la sursollicitation de l'organisme de la part des jeunes étudiants et chercheurs, nous avons offert notre temps libre à titre de bénévole pour la saison d'été 2018 ce qui nous a



permis d'intégrer l'équipe du *Dépôt alimentaire NDG*. Ainsi, notre contribution en tant que bénévole pour l'organisme consistait à aider à jardiner lors des activités d'agriculture urbaine ainsi que d'effectuer l'évaluation des programmes du *Dépôt alimentaire NDG* de l'année 2018 auprès des participants à l'aide de questionnaires. De cette manière, nous avons pu rencontrer une partie de l'équipe du *Dépôt alimentaire NDG* et également les participants des différents jardins fréquentés. En échange de notre engagement et de notre implication volontaire auprès des membres de l'équipe, nous avons pu avoir accès à la base de données pour les années 2016 et 2017 du *Dépôt alimentaire NDG*. Cet exercice d'évaluation et de suivi fait par les participants aux activités du *Dépôt alimentaire NDG* permet à l'organisme de faire un suivi annuel de ses activités, de connaître le degré de satisfaction des participants, et d'identifier les problèmes rencontrés, s'il y a lieu.

Certes, cet échange de service entre l'étudiante de maîtrise et l'organisme s'est avéré d'une certaine manière être un gain de temps pour la recherche, mais nous étions néanmoins confrontés à d'autres contraintes comme l'abondance des données ainsi que des instruments de mesure qui n'étaient pas les nôtres, mais qui visaient à doter l'organisme de données pour faire le suivi de leurs activités.

#### 2.4.2 Instrument de collecte de données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé le questionnaire comme instrument de mesure puisque l'organisme du *Dépôt alimentaire NDG* nous a donné accès à une base de données constituées à partir de deux questionnaires, l'un pour l'année 2016 et l'autre pour 2017. Les questionnaires de 2016 et de 2017 ont été conçus par l'organisme qui assure un suivi de ses activités à la fois pour lui-même, et à la fois pour ses bailleurs de fonds. Les questionnaires du *Dépôt alimentaire NDG* sont composés de questions de type fermé et des questions de type ouvert qui ont permis aux participants de rédiger des commentaires. Le premier questionnaire évalue annuellement tous les programmes

du *Dépôt alimentaire NDG* (voir annexe A), dont celui des jardins collectifs qui nous intéresse et dont nous avons extrait les données, tandis que le second évalue la fin de saison des jardins collectifs plus spécifiquement (voir annexe B). Les deux questionnaires sont placés à la fin du mémoire, en annexes. Au cours des années 2016 et 2017, l'organisme n'a pas changé ses questionnaires d'évaluation ce qui constituait une base de données constituées sur deux périodes estivales.

Les périodes de sondage des jardins collectifs dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble des programmes du *Dépôt alimentaire NDG*, ont duré un mois, en juillet, pour les années 2016 et 2017. Pour ce questionnaire, les questions portent sur différentes catégories soit, l'accessibilité alimentaire, la santé des individus, la création du lien social, le sentiment d'appartenance à la communauté et l'accessibilité géographique du lieu. Ces catégories rencontrent les variables que nous avons identifiées dans notre schéma opératoire, elles nous ont donc permis de sélectionner les questions et réponses en lien avec notre recherche. Elles permettent de questionner l'impact du projet de jardinage collectif sur les participants de manière à ce que les bailleurs de fonds soient en mesure d'évaluer si le *Dépôt alimentaire NDG* répond ou non aux besoins des participants, et dans une moindre mesure aux besoins de la population de NDG.

Pour l'évaluation du programme des jardins collectifs uniquement, les périodes de sondage ont duré trois semaines en septembre pour les années 2016 et 2017. Les questions du questionnaire des jardins collectifs, visent plus à connaître l'expérience des participants, leurs moments préférés, l'effet du jardinage sur leur sécurité alimentaire, sur leur santé, ainsi que sur leurs connaissances et habiletés environnementales.

### 2.4.3 Échantillonnage

Avec l'autorisation de l'organisme, nous avons extrait uniquement les réponses des participants qui répondaient aux questions relatives au jardinage collectif. Parmi ces participants, 78 répondants ont pris part à l'évaluation en 2016 alors qu'en 2017 son nombre s'élève à 65. Dans le cadre du programme des jardins collectifs, 70 répondants ont pris part à l'évaluation en 2016 alors qu'en 2017 son nombre s'élève à 48. Nous avons donc analysé les réponses sur la base d'un échantillon composé de 261 participants au total.

Ainsi, nous avons commencé notre analyse en dressant un portrait des participants qui ont fréquenté les différents programmes de l'organisme ainsi que celui des jardins collectifs pour les années 2016 et 2017, afin d'en faire ressortir le profil des participants. Ces portraits sociodémographiques des participants du *Dépôt alimentaire NDG* et plus spécifiquement des jardins collectifs apparaissent dans le tableau 2.2 à la page 67.

### 2.4.4 Analyse et traitement des données

Étant donné que les questionnaires n'étaient pas les nôtres et ont été conçus par l'organisme lui-même, nous avons dû identifier dans les questions, les éléments susceptibles de mesurer les conditions de vie des individus qui participent au programme de jardinage collectif de l'organisation sociale à l'étude, à savoir le *Dépôt alimentaire NDG*. Toutefois, l'essentiel des données répondait à ce que nous cherchions à mettre en lumière dans notre recherche, à savoir la contribution des activités de jardinage collectif menés par des organismes communautaires à l'amélioration des conditions de vie des résidents des quartiers où elles sont pratiquées.

Nous avons ainsi procédé à une sélection de questions qui devraient nous aider à cerner la contribution de l'agriculture urbaine et en particulier des jardins collectifs à l'amélioration des conditions de vie des participants. Nous sommes parties des

questions afin d'identifier les variables et les indicateurs rattachés à nos concepts. Toutes les questions qui ne relevaient pas de nos quatre concepts ont été exclues afin de garder les questions utiles à l'étude. Subséquemment, nous avons identifié les variables et les indicateurs. Ainsi, toute notre analyse repose sur des réponses obtenues par le biais de deux questionnaires pour les années 2016 et 2017.

De cette façon, nous avons construit notre propre base de données que nous avons codifié avec un système de notation. Ainsi, nous avons identifié par la lettre A les répondants qui ont répondu aux questionnaires des années 2016 et par la lettre B ceux qui ont répondu aux questionnaires des années 2017. Pour différencier les deux questionnaires, nous avons attribué la lettre de «a» au questionnaire de l'ensemble des programmes du *Dépôt alimentaire NDG* et la lettre de «b» au questionnaire du programme des jardins collectifs. Le nombre d'individus s'élève de Aa1 à Aa255 pour l'année 2016 et Ba1 à Ba184 pour l'année 2017 pour le questionnaire relatif à l'ensemble des programmes du *Dépôt alimentaire NDG*. Pour ce qui est du questionnaire du programme des jardins collectifs, le nombre d'individu s'étend de Ab1 à Ab70 pour l'année 2016 et de Bb1 à Bb48 pour l'année 2017.

Tableau 2.2 Portrait sociodémographique des participants du *Dépôt Alimentaire NDG*

		Tous les programmes 2016	Tous les programmes 2017	Jardins collectifs 2016	Jardins collectifs 2017
		%	%	%	%
Lieu de résidence	NDG	58	61	67	<i>ND</i>
	À l'extérieur de NDG	27	24	29	<i>ND</i>
	Inconnu	15	15	4	<i>ND</i>
Genre	Femme	68	66	76	77
	Homme	32	34	24	23
Tranche d'âge	18-30	8	11	9	9
	31-44	33	25	24	27
	45-64	70	42	31	27
	65-79	27	20	25	29
	80 ou +	1	2	0	0
	Inconnu	0	0	11	8
	Âge moyen	49	52	53	53
	Rang d'âge	23-80	21-83	19-78	23-78
Pays de naissance	Canada	45	<i>ND</i>	62	66
	Amérique du Nord	8	<i>ND</i>	5	4
	Amérique du Sud	7	<i>ND</i>	9	2
	Europe	18	<i>ND</i>	16	16
	Asie	7	<i>ND</i>	2	5
	Afrique	15	<i>ND</i>	6	7
Langue parlée à la maison	Français	16	25	25	14
	Anglais	79	63	64	74
	Autre	5	13	11	12
Composition du ménage	1 adulte	40	56	35	<i>ND</i>
	2 adultes	47	30	59	<i>ND</i>
	3 adultes	21	10	5	<i>ND</i>
	4 adultes ou plus	6	4	0	<i>ND</i>
	1 enfant	32	56	22	<i>ND</i>
	2 enfants	46	32	9	<i>ND</i>
	3 enfants	15	7	3	<i>ND</i>
	4 enfants ou plus	7	5	0	<i>ND</i>
	Famille monoparentale	17	8	16	<i>ND</i>
	Femme vivant seule	37	48	<i>ND</i>	<i>ND</i>
	Homme vivant seul	39	54	<i>ND</i>	<i>ND</i>
	Statut professionnel	Employé temps-plein	14	14	20
Employé à temps-partiel		14	18	25	20
Emplois saisonnier ou temporaire		1	2	2	4
Cours de francisation		1	1	2	0
Retraité		21	30	27	37
Étudiant		18	11	13	2
Sans-emplois		31	25	16	6

La majorité des participants du *Dépôt alimentaire NDG* provient du quartier de Notre-Dame-De-Grâce tandis qu'un tiers d'entre eux n'habitent pas le quartier pour les années 2016 et 2017. Ces résultats sont similaires pour les personnes participant au programme des jardins collectifs.

Les femmes sont deux fois plus représentées que les hommes dans l'ensemble des programmes du *Dépôt alimentaire NDG*. Elles le sont trois fois plus au sein des activités de jardinage collectif.

Globalement, la tranche d'âge 45-64 ans est plus élevée dans tous les programmes du *Dépôt alimentaire NDG*, de même que dans celui des jardins collectifs. Dans une moindre mesure, les tranches d'âge 31-44 et 65-79 sont assez bien représentées, avec un poids moins élevé mais non-négligeable.

Presque la moitié des participants du *Dépôt alimentaire NDG* sont nés au Canada alors que le ratio est de deux tiers pour le programme des jardins collectifs. Le reste des participants sont nés ailleurs dans des pays provenant d'Amérique du Sud et du Nord, d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Cette présence des immigrants reflète le multiculturalisme présent dans le quartier de NDG, et dans l'organisme. Par ailleurs, les participants sont majoritairement anglophones puisqu'en moyenne, pour deux tiers d'entre eux, l'anglais est la langue prioritaire à la maison, suivie du français.

La plupart des ménages sont composés de 1 ou 2 adultes pour les deux cas de figure. Le nombre d'enfants pour les familles s'élève à 1 ou 2. Les familles monoparentales sont sous-représentées mais représentent en moyenne environ 15% de l'échantillon global. En outre, pour l'ensemble des membres du *Dépôt alimentaire NDG* interviewés, environ 46% des hommes et 42% des femmes déclarent vivre seuls en moyenne sur les deux années.

Quant au statut professionnel, on retrouve principalement des retraités ainsi que des employés à temps-plein et à temps-partiel dans le cas des jardins collectifs. Ces résultats sont similaires pour l'ensemble des membres du *Dépôt alimentaire NDG*.

En somme, les participants des divers programmes du *Dépôt alimentaire NDG* et cela tant pour les années 2016 que pour celle de 2017 sont majoritairement des femmes qui ont entre 19 et 83 ans et qui vivent seules. Un bon pourcentage est à la retraite alors qu'un autre pourcentage travaille à temps partiel.

Maintenant que nous avons établi un portrait des personnes qui participent aux activités de l'organisme, et plus spécifiquement au jardinage collectif, nous allons voir dans quelle mesure les activités du programme contribuent à améliorer leurs conditions de vie. Pour cela, nous avons établi une grille d'analyse qui réunit les réponses des répondants en fonction des variables déjà identifiées.

## CHAPITRE III

### PRÉSENTATION DU QUARTIER DE NOTRE-DÂME-DE-GRÂCE : UN TERRITOIRE EN MUTATION OÙ EST ANCRÉ L'ORGANISME LE *DÉPÔT* *ALIMENTAIRE NDG*

Dans ce chapitre, nous allons présenter le quartier dans lequel l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG* a été créé, pour ensuite nous pencher sur le profil de la population qui y habite. En premier lieu, nous présenterons le territoire de Notre-Dame-De-Grâce à travers un bref historique et en dressant le portrait socio-économique du quartier. Nous verrons également comment les conjonctures économiques et démographiques ont modifié le visage de la précarité dans ce quartier. Dans la seconde partie, nous parlerons de l'émergence de la mission de l'organisme que nous étudions, ainsi que de ses principales activités.



### 3.1 Bref historique du quartier de Notre-Dame-de-Grâce

Notre-Dame-de-Grâce est un quartier résidentiel qui accueille 66 495 habitants (Ville de Montréal, 2014). Il est situé dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce dans la ville de Montréal (Ville de Montréal, 2014). Dans les années 1990, Ce quartier est l'un des premiers à Montréal à expérimenter l'agriculture urbaine. En effet, comme nous l'avons mentionné au chapitre 1, ce quartier a été le précurseur d'activités liées à l'agriculture urbaine à Montréal avec son premier jardin collectif, Cantaloup, qui a vu le jour en 1997 et qui a connu un franc succès.

Un retour dans l'histoire permet de voir qu'au 19<sup>e</sup> siècle, il avait une vocation agricole. La paroisse Notre-Dame-de-Grâce couvrait l'étendue du coteau Saint-Pierre, cet immense plateau où prennent place aujourd'hui le quartier de Notre-Dame-De-Grâce et les municipalités de Hampstead, de Montréal-Ouest et d'une partie de celle de Côte-Saint-Luc. Ce secteur a longtemps été un lieu d'agriculture où les habitants y ont cultivé entre autres des pommes qui étaient exportées jusqu'en Angleterre (Benoît et Gratton, 1991). Le melon, reconnu pour sa saveur et son gigantisme, était aussi cultivé sur un vaste territoire appartenant à la famille Décarie (Castonguay, 2012). Cette famille en a implanté la culture à Montréal et le « melon Décarie » était très prisé dans les grands hôtels de Montréal et de New-York. Du fait de la présence de vastes vergers sur son territoire, Notre-Dame-De-Grâce a été surnommé « le verger de Montréal » (Benoît et Gratton, 1991). En fait, ce secteur et Outremont étaient considérés comme les paradis des jardiniers maraîchers comme le rapporte Castonguay : « Les cultivateurs quittent tôt le matin les jardins potagers et les vergers pour atteindre les premiers les marchés publics avec leurs voitures chargées de fruits et de légumes» (Castonguay, 2012 : 5 ).

C'est au tournant des années 1920 que le quartier connaît un processus d'urbanisation, accueillant principalement une population anglophone qui décide de construire de nombreuses écoles et églises. Vers 1930, les derniers vergers disparaissent. À la place

des fermes, s'élèvent des maisons jumelées et des édifices faisant de ce quartier l'un des plus peuplés de la ville. La construction de l'autoroute Décarie, d'une largeur de six voies dans les années 1966-1967, pour relier la gare Snowdown au village Saint-Laurent, transforme le quartier.

Aujourd'hui, NDG est un quartier très vaste et extrêmement diversifié ethniquement. Dans les années 1960, la diaspora jamaïcaine s'est établie aux alentours des avenues Walkley et Fielding. Il y a ensuite eu des vagues d'immigrants en provenance d'Italie, de l'Europe de l'Est, puis de l'Iran (Catonguay, 2012). Depuis 2001, plusieurs secteurs du quartier ont subi une grande vague d'immigration. À titre d'exemple, les secteurs Fielding-Walkey et Saint-Raymond accueillent une population importante de personnes nées dans les Antilles-Bermudes et en Afrique Orientale tandis que les secteurs Westhaven et Benny Farm accueillent une population immigrante née en Asie Orientale, en Asie du sud-est et en Asie méridionale (Statistique Canada, 2016). Nous reviendrons sur ces secteurs qui caractérisent le quartier de NDG dans la prochaine partie. Ainsi, l'immigration joue un rôle clé dans la croissance et le dynamisme de la collectivité qui continue de se transformer en tant que société diversifiée et multiculturelle. Selon les données publiées par Statistique Canada en 2016, le quartier accueille 26 575 immigrants, ce qui représente 40,8 % de la population résidente. Ce taux est plus élevé qu'à Montréal où il se situe à 33,4 %.

Sur un autre plan, le quartier a une longue histoire de mobilisation citoyenne, de pratiques d'entraide et de solidarité qui se matérialisent, entre autre, par la présence d'organismes communautaires dans le paysage du quartier de NDG. En effet, déjà en 1920 l'esprit d'engagement communautaire était présent dans l'arrondissement en particulier avec la fondation du *NDG Citizen's Association* qui a été le tout premier exemple de cette mobilisation communautaire dont les membres se mobilisaient en partie pour identifier les problèmes sociaux jugés trop importants pour le bien-être de la communauté (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018). Dans les années 1940, dans

un contexte marqué par la guerre, le quartier fait face à des problèmes liés à l'insécurité et à la présence d'activités illicites et de petite criminalité, ce qui amène les résidents à s'organiser pour donner naissance en 1942 au *Conseil communautaire de NDG* (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018), évoqué au chapitre 1. Les résidents poursuivent leurs activités dans les années d'après-guerre, faisant campagne pour obtenir des espaces verts, ce qui conduit en 1950 à la création des parcs Benny et Somerland (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018). Le *Conseil* poursuit ses efforts jusque dans les années 1970 pour préserver le caractère de quartier, notamment en s'opposant au développement d'immeubles de hauteur dans le quartier. Il fait aussi campagne pour obtenir du logement social, notamment en plaidant en faveur de l'expansion du logement à loyer modique. Aujourd'hui, le *Conseil* demeure l'interlocuteur de l'arrondissement, et devient un espace d'expression de la parole des citoyens en veillant à ce que les problèmes sociaux urgents soient traités en priorité (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018a).

Après plusieurs années de consolidation, le *Conseil communautaire NDG* élargit ses activités en formant plusieurs comités d'action, notamment : le Comité de la jeunesse qui s'engage à réduire la délinquance juvénile et le comité des transports publics qui veille à ce que les résidents du quartier aient accès à des moyens de transport bon marché (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018a). À partir des années 1970, le *Conseil* met sur pied des comités en organisations communautaires afin de matérialiser des initiatives adoptées par le conseil d'administration (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018a). Sa mission vise à répondre aux besoins des citoyens du quartier, notamment en leur offrant des services, en les mobilisant, en aidant au démarrage d'initiatives locales. Il développe au fil des années des relations avec d'autres organismes du quartier, de même qu'avec certaines institutions. Sur certains enjeux, il développe des pratiques de concertation visant ainsi à partager les informations, de même qu'à élaborer des stratégies communes, ce qui permet de consolider la mobilisation des acteurs.

Lorsque les acteurs se concertent, cela facilite la mobilisation et l'action collective de manière intégrée pour améliorer la qualité de vie à NDG. Pour cela, des espaces et des opportunités sont créés qu'ils se rencontrent, échangent et se mobilisent autour d'enjeux communs et qu'ils puissent développer un fort leadership. Les résidents de NDG sont informés de leurs droits grâce aux services offerts par des organismes comme la Clinique d'impôt, des groupes de conversation en langue seconde, des activités portant sur les droits des locataires, etc. (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018a). Finalement, le *Conseil* appuie des initiatives locales et facilite les efforts de mobilisation autour de questions d'intérêt commun dans la communauté (*Conseil Communautaire de NDG*, 2018a).

### 3.2 Notre Dame de Grâce : un territoire fragmenté où se concentre de la pauvreté

Contrairement à la croyance populaire, NDG n'est pas habité que par des ménages bien nantis comme le démontre le portrait socio-économique des cinq dernières années qui suit. Selon les données publiées par Statistique Canada, en 2016, le pourcentage de ménages à faible revenu pour le quartier de Notre-Dame-De-Grâce est estimé à 27,4 % comparativement à 26,4 % pour la ville de Montréal, et 16,7 % pour l'ensemble du Québec. De même, les familles monoparentales comptent pour 23 % de toutes les familles du quartier de Notre-Dame-De-Grâce, comparativement à 21,9 % pour l'arrondissement, et 21,6 % pour la ville de Montréal.

Par ailleurs, les données de 2016 montrent que le chômage dans le quartier est moins élevé que dans le reste de l'île de Montréal. En effet, le taux de chômage se situe à 8,8 % par rapport à 10,5 % à Montréal, et 7,9 % dans le reste du Québec. Toutefois, ces données montrent l'ampleur des conditions socio-économiques dans lesquelles vivent de nombreuses personnes à Notre-Dame-De-Grâce, surtout dans certaines zones où se concentre la population qui vit les problèmes de pauvreté. D'après un rapport publié en 2016 par le *Gouvernement du Canada* sur les *Stratégies canadiennes de réduction de la pauvreté*, la pauvreté toucherait un certain groupe de population plus que d'autres comme les familles monoparentales (en particulier, des femmes), les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, les personnes âgées et les Autochtones qui sont les plus vulnérables. En effet, les enfants, les nouveaux immigrants, les populations plus « visibles » que d'autres du fait de la langue parlée, de la couleur de la peau ou de l'appartenance ethnique, les personnes vivant seules dans la tranche d'âge de 45 à 64 ans et les travailleurs ayant des emplois précaires ou à faible salaire sont particulièrement exposés au risque de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

D'autres indicateurs nous permettent de comparer les conditions de vie entre la population de Notre-Dame-De-Grâce et celles Montréal. La proportion des logements occupés par des ménages locataires et l'état d'insalubrité des logements y sont également plus élevées dans ce quartier. Près des deux tiers (64,7 %) des logements sont occupés par des ménages locataires.

Ainsi, nous retenons que le quartier est fragmenté spatialement entre des secteurs où les ménages sont à revenus plus élevés et des secteurs où les ménages côtoient la pauvreté. Nous avons identifié les secteurs défavorisés de NDG dans la figure 3.1 à la page 77 dans lesquels résident des populations vulnérables. *L'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal* ainsi que le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* ont identifié en 2006, les secteurs de Fielding-Walkey, Westhaven, Saint-Raymond et Benny Farm comme étant fortement défavorisés en termes économique et social (Chabot, Grant Thornton, 2012).

Comme le démontre le rapport sur *l'environnement bâti* de l'INSPQ en 2016, les résidents qui vivent dans ces quatre secteurs sont majoritairement anglophones et ont généralement un niveau de scolarité et des revenus inférieurs à celui de NDG dans son ensemble. En fait, plus d'un quart des ménages déclare un revenu annuel de moins de 20 000\$ dans le secteur de Fielding-Walkey et plus de 44 % dans le secteur de Westhaven. Dans le secteur Saint-Raymond, c'est plus de 62 % des ménages qui déclarent un revenu annuel de moins de 40 000\$. Les trois quarts des résidents de Fielding-Walkey sont locataires alors que cela atteint 95 % dans le secteur de Westhaven où il y a une forte incidence de personnes âgées vivant seules (54% des résidents sont des personnes âgées de 65 ans et plus). Le secteur Benny Farm a subi une forte croissance démographique depuis 2006 avec la construction des logements sociaux et mixtes. Plus de 67 % de ses ménages déclarent un revenu annuel de moins de 40 000\$ et 42 % de ses résidents sont classés comme ayant un faible revenu. Plus

de 85 % de ses résidents sont locataires et plus de 60 % des personnes âgées du secteur vivent seules.



Source : *Collectif quartier. Réalisé avec le Conseil communautaire de NDG tiré de Portrait sur l'accès aux produits frais dans quatre secteurs ciblés de NDG, mai 2014, p. 20.*

Figure 3.1 Les secteurs défavorisés de NDG

### 3.3 Contexte alimentaire : faible accessibilité aux fruits et légumes

Nous retenons du portrait socio-économique précédent, que les secteurs de Fielding-Walkey, Westhaven, Saint-Raymond et Benny Farm accueillent des populations en situation de précarité, qui peuvent être exposées à l'insécurité alimentaire. En effet, les ménages dont les revenus ne sont pas suffisants pour couvrir leurs besoins se voient forcer de développer des stratégies afin d'assumer leur subsistance. Les observations de Côté, Racine et Rouffignat (1995) montrent qu'en cas d'imprévu, les ménages sacrifient la nourriture car c'est le seul budget qui peut être compressé. Le fait pour des ménages de ne pas avoir accès à des aliments sains et les conditions socio-économiques constituent donc des facteurs qui peuvent incommoder et nuire à la sécurité alimentaire des personnes et des ménages. Rappelons que la sécurité alimentaire peut se définir comme suit :

Toute une population a accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable au point de vue social et culturel, que les individus ont un pouvoir d'achat adéquat et qu'ils ont accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés (Rouffignat, J. et coll. 2002 : 105).

Par ailleurs, les secteurs Westhaven, Saint-Raymond et Walkley-Fielding ont été identifiés en 2006 par la Direction de la Santé Publique comme étant des déserts alimentaires, soit, « des espaces de relative exclusion où les gens souffrent des barrières physiques et économiques pour accéder à une nourriture saine » (Cummins, Steven et Sally Macintyre, 2002 : 436). La DSP considère qu'un secteur est un désert alimentaire lorsque les résidents à faible revenu doivent se déplacer à plus de 500 mètres pour avoir accès aux produits fruits.

Suivant la même logique, les données de l'arrondissement de CDN-NDG sont également révélatrices des enjeux liés à l'insécurité alimentaire sur le territoire. En effet,



plus de 66 % des jeunes de 6<sup>ème</sup> année dans l'arrondissement consomment moins de six fruits et légumes par jour, soit le taux le plus élevé des arrondissements montréalais (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2018). En 2017, 14 100 résidents de l'arrondissement de CDN-NDG (8,5 % de la population) ont eu recours à des services de banque alimentaire (Moisson Montréal, 2017). L'arrondissement occupe la première place parmi tous les arrondissements montréalais quant au nombre de personnes et au taux de la population qui ont eu recours à une banque alimentaire (Moisson Montréal, 2017).

De plus, le quartier connaît une longue histoire de mobilisation autour des enjeux liés à la sécurité alimentaire. En effet, la Table de concertation sur la sécurité alimentaire de NDG a notamment été fondée en 1998 grâce à un financement de la DSP de Montréal. Cette initiative a été présentée à la communauté lors du *Forum NDG* en 2000. En 2003, la Table a organisé un premier forum auquel 45 intervenants issus de plus de 20 organismes, dont le *Dépôt alimentaire NDG*, ont pris part. Deux enjeux principaux sont ressortis de cette consultation : le manque de connaissance des activités en matière de sécurité alimentaire de la part des citoyens à NDG et le transport et l'accessibilité aux produits frais. De nouveau en mars 2012, la Table de concertation sur la sécurité alimentaire de NDG a organisé, *À table NDG!*, un colloque sur la sécurité alimentaire avec les intervenants du quartier. Les thèmes traités par le forum ont mis en lumière un certain nombre de préoccupations dont le partage de l'information et des ressources, l'accessibilité, le transport et la mobilisation.

### 3.4 La nature de l'intervention de l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*

Le *Dépôt alimentaire NDG* est un organisme à but non lucratif qui travaille en collaboration avec d'autres partenaires de la communauté pour s'attaquer aux enjeux de la sécurité alimentaire et réduire les difficultés de la pauvreté dans le quartier de Notre-Dame-De-Grâce. Son histoire remonte dans les années 1986 où des citoyens

préoccupés par l'accès à l'alimentation pour les familles à faible revenu de NDG décident de mettre en place une banque alimentaire. Au début, cette banque alimentaire opère à partir du presbytère de l'église St-Augustin en tant que projet du *Conseil communautaire de NDG*. En 1994, au-delà de servir de banque alimentaire dans NDG, ce projet commence à organiser et à offrir des activités complémentaires comme des programmes de jardinage, de cuisine et de partage. En 2003, ce projet qui opérait sous l'initiative du *Conseil*, devient un organisme de bienfaisance indépendant, appelé le *Dépôt alimentaire NDG*, avec son propre conseil d'administration.

En 2015, le *Dépôt alimentaire NDG* fusionne avec deux autres organismes, *Boîte à Lunch* et *Action Communiterre*, qui oeuvrent pour la sécurité alimentaire de NDG, pour devenir le nouveau *Dépôt alimentaire NDG*, un carrefour alimentaire communautaire qui met en place divers programmes et activités visant à répondre aux besoins de la communauté. Plusieurs de leurs activités se passent dans des écoles, des centres communautaires et des HLMs dans le quartier.

Trois ans après cette fusion, l'organisme se consolide pour devenir le premier centre communautaire d'alimentation au Québec et change de nom pour devenir le *Dépôt centre communautaire d'alimentation*. L'organisme définit sa vision de centre communautaire d'alimentation (CCA) comme suit :

Un lieu accueillant situé dans un quartier défavorisé où se rassembler pour cultiver, cuisiner, partager et promouvoir la bonne nourriture. Les CCA offrent un accès à de la nourriture de haute qualité dans un environnement digne. Les gens acquièrent des compétences en cuisine et en jardinage, et les enfants éveillent leurs papilles gustatives et apprennent à faire des choix alimentaires plus sains. Les gens peuvent agir sur des questions qui les touchent, et y trouver des amis et du soutien. Les CCA offrent une programmation variée, intégrée et adaptée à leurs besoins dans un lieu accueillant où la nourriture cultive la santé, l'espoir, les compétences et l'appartenance (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a : 5).

En tant que centre communautaire d'alimentation qui intervient dans le quartier pour améliorer la sécurité alimentaire de la collectivité, l'organisme a pour objectifs de (*Dépôt alimentaire NDG*, 2017a) :

1. Accroître l'accès à des aliments sains pour les membres de la communauté en situation de faible revenu, de manière digne et respectueuse.
2. Réduire l'isolement social des participants et de renforcer leur lien avec diverses sources de soutien.
3. Développer les saines habitudes, les connaissances et les compétences alimentaires.
4. Favoriser le développement personnel et l'engagement communautaire des participants.
5. Améliorer la compréhension de la pauvreté, de la justice sociale et des lacunes du système alimentaire, et d'aménager un cadre inclusif pour entreprendre des actions efficaces contre ces problèmes.

Ces cinq objectifs sont chapeautés par trois volets, soit, le jardinage, la cuisine et le partage, sur lesquels intervient l'organisme.

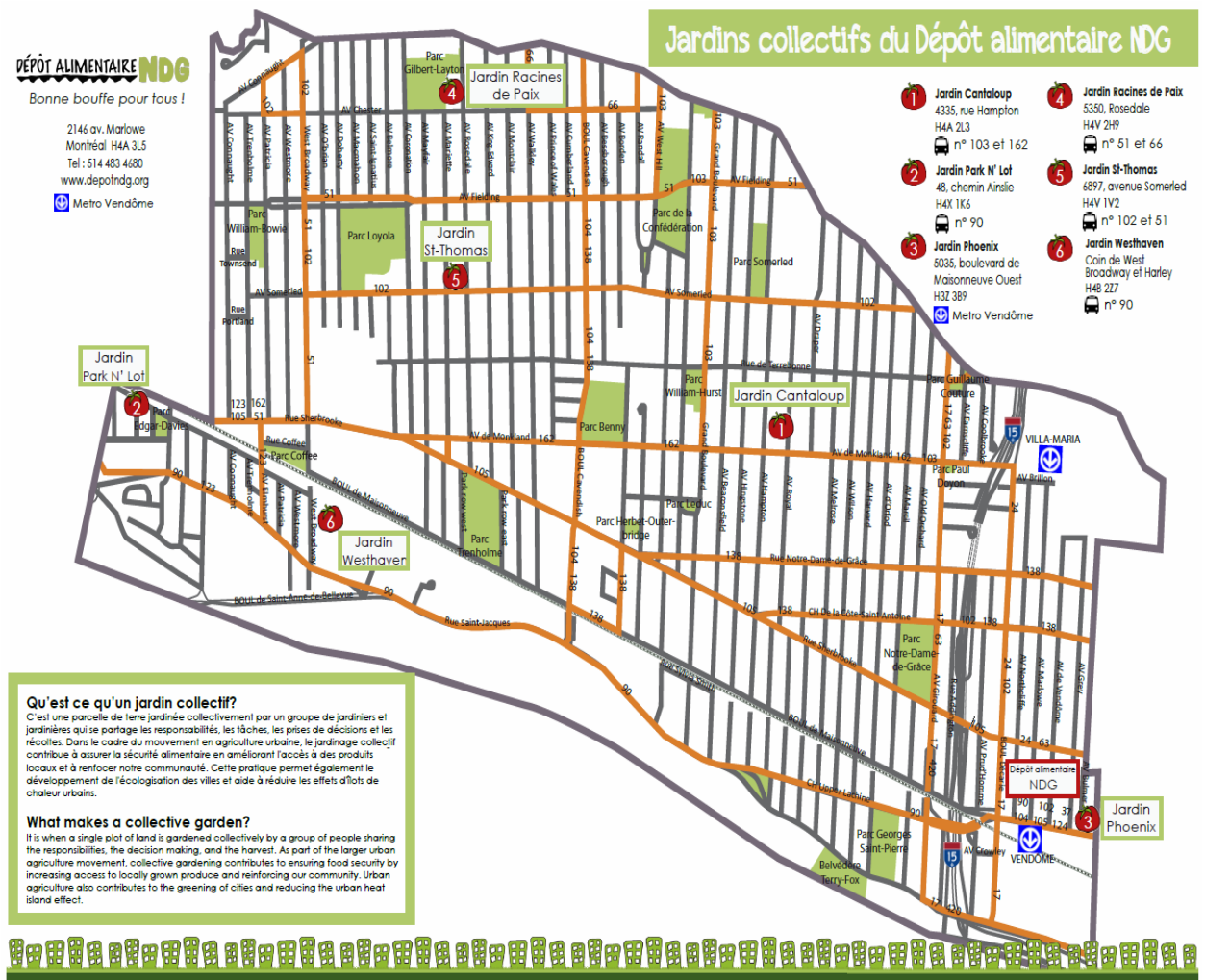
Le premier volet qui est celui du jardinage, comprend des programmes qui visent à améliorer l'accès aux fruits et légumes frais au sein de la communauté de même que pour faciliter l'apprentissage, le développement de compétences et les échanges sociaux. Il comprend des programmes comme les jardins collectifs, les jardins communautaires et les jardins de production, mais également des ateliers de jardinage ouverts à tous les membres de la communauté qui se déroulent à l'intérieur et à l'extérieur dépendamment de la saison. Nous rappelons que les jardins collectifs sont des espaces d'éducation et d'apprentissage supervisés par des animateurs où les membres de chaque jardin apprennent ensemble, partagent les tâches de cultivation et se répartissent les produits frais récoltés. Le *Dépôt alimentaire NDG* compte six jardins

comme le montre la figure 3.2 à la page 83. Les détails de leur année de création et de leur superficie sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les données du jardin collectif du Park’N’lot ne nous ont pas été transmises pour des raisons que l’on ignore.

Tableau 3.1 Caractéristiques des jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG*

Jardins collectifs	Année de création	Superficie en pied carré
Cantaloup	1997	6,483 sq.ft.
Phoenix	2003	2,010 sq.ft
Racines de Paix	2006	?
Saint-Thomas	2012	3,510 sq.ft.
Westhaven	2015	6,659 sq.ft.

Comme la mission de l’organisme le *Dépôt alimentaire NDG* est d’accroître l’accès à des aliments sains pour les membres de la communauté en situation de faible revenu dans le quartier de NDG, il est important de préciser que l’emplacement des jardins collectifs WestHaven, Racines de Paix et Phoenix, ont été positionnés stratégiquement dans les zones défavorisées et sous-desservies de Westhaven et Fielding-Walkley pour augmenter la sécurité alimentaire et palier aux inégalités socio-spatiales dans le quartier.



Source : Le Dépôt alimentaire NDG

Figure 3.2 Les jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG*

En matière d'organisation, chaque séance de jardinage est hebdomadaire et dure trois heures. Les séances débutent mi-avril et terminent mi-octobre, soit pendant six mois à la période estivale. Un animateur horticole employé du *Dépôt alimentaire NDG* est présent pour répartir les tâches à effectuer au début de chaque séance et pour veiller à ce qu'elles soient réalisées. Il partage également ses connaissances en matière d'horticulture et apporte du soutien et des conseils aux membres des jardins. Lors des

inscriptions, le *Dépôt alimentaire NDG* s'assure d'avoir des membres réguliers, c'est-à-dire qu'ils doivent participer à au moins 17 séances sur la totalité des 26 que compte le programme de jardinage collectif. Cette « régularité » assure la pérennité des jardins qui sont entretenus à long terme. Les membres de soutien doivent au moins participer à une séance sur la totalité de la longueur du programme.

Les jardins communautaires sont des espaces réservés aux résidents du quartier qui souhaitent cultiver une parcelle. Les jardins de production produisent des fruits et des légumes pour approvisionner les trois marchés *Bonne Bouffe*. On y aborde des astuces et techniques pour améliorer la santé et la productivité du jardin. Une série d'ateliers de jardinage pour enfants est aussi offerte. Ces ateliers à base de jeux et d'activités interactives visent la promotion d'habitudes de vie saines et la conscientisation aux enjeux environnementaux des jeunes. L'organisme offre aussi une initiative d'économie sociale qui tient des ateliers et construit sur mesure des jardins éducatifs, thérapeutiques et récréatifs dans des écoles, des hôpitaux, des résidences d'aînés et d'autres institutions ainsi que des commerces, des bureaux et des espaces publics dans le grand Montréal.

Le deuxième volet, qui est celui de la cuisine, comprend des ateliers pratiques et gratuits sur la nutrition et la cuisine saine dans ses propres espaces pour cuisiner ainsi que dans les écoles, les centres communautaires et les résidences pour aînés ayant un faible revenu. L'objectif est d'améliorer les connaissances, les compétences et la confiance des participants et ce, de façon amusante et interactive. Ce volet comprend des repas intergénérationnels qui consistent à préparer et partager un repas avec des aînés du quartier. Cette activité a lieu dans six HLMs pour aînés dans Notre-Dame-de-Grâce. Il existe aussi les ateliers de cuisine culturelle qui sont co-animés par un résident du quartier récemment arrivée et dont le but est de préparer et déguster un repas traditionnel de son pays d'origine. L'organisme offre aussi un club de cuisine hebdomadaire qui se rencontre au *Dépôt alimentaire NDG* pour cuisiner, explorer un

nouveau thème et préparer de nouveaux plats. Il y a aussi les pique-niques d'été qui mettent en valeur les produits frais de saison et qui se déroulent dans plusieurs parcs et jardins de Notre-Dame-de-Grâce. *Le Dépôt alimentaire NDG* offre également des ressources en nutrition, des conseils de cuisine, des recettes et des ateliers à sa communauté (nutrition communautaire). Pour terminer, le programme parascolaire interactif *Boîte à Lunch* permet aux jeunes de développer une relation saine à la nourriture par le biais de l'apprentissage de techniques de cuisine et le développement de connaissances en nutrition ainsi que la confection de leurs propres repas et collations. L'objectif étant d'aider les jeunes à développer des relations saines à la nourriture et de renforcer la sécurité alimentaire de leurs familles.

Le troisième et dernier volet, le partage, comprend des programmes diversifiés permettant aux participants d'améliorer leur consommation d'aliments frais et sains, notamment en distribuant des paniers alimentaires d'urgence gratuit et équilibré deux fois par mois contenant des denrées saines et des produits frais aux membres de la communauté ayant un revenu insuffisant. L'organisme offre le programme de *Collations Saines* qui distribue des collations saines pour les enfants d'âge scolaire dans les centres communautaires et les camps d'été, préparées dans des séances de bénévolat par des groupes de jeunes. Il existe aussi les repas communautaires qui sont des repas sains et gratuits servis deux fois par semaine durant les heures de distribution des paniers alimentaires d'urgence, et sont ouverts à tous les membres de la communauté. Ces repas reflètent les options d'aliments qui sont disponibles dans les paniers et démontrent des idées de recettes. Enfin, les marchés *Bonne Bouffe* sont trois marchés temporaires offrant des produits frais, locaux et abordables qui relient les fermes de proximité et les jardins de production à la communauté.

Avec tous ces programmes d'accès aux aliments, de compétences alimentaires et d'agriculture urbaine, le *Dépôt alimentaire NDG* collabore afin de créer un solide noyau d'actions communautaires axé sur la bonne bouffe pour tous, en continuant de tisser

des liens solides avec *Community Food Centres Canada* et en s'inspirant de leur expérience pour construire un lieu de rencontre communautaire centré sur la préparation et le partage d'aliments sains.



## CHAPITRE IV

### LE DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG : UN ORGANISME QUI CONTRIBUE A AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES RÉSIDENTS DE NDG?

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit le territoire de Notre-Dame-De-Grâce et avons vu qu'il s'agit de l'un des secteurs les plus défavorisés sur le plan socioéconomique de Montréal, notamment dans certaines zones du quartier. Nous avons vu aussi que c'est dans ce contexte marqué par l'insécurité alimentaire que l'organisme *Dépôt Alimentaire NDG* a été créé en 1986.

Le présent chapitre s'attarde sur la place qu'occupe l'organisme au sein du territoire de Notre-Dame-De-Grâce en matière de lutte contre l'exclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie des résidents en se penchant sur les activités de jardinage collectif. Pour cela, nous avons divisé ce chapitre en quatre parties. En premier lieu, nous parlons des jardins comme des espaces de production maraîchère pour une sécurité alimentaire. La deuxième partie nous renseigne sur l'impact des jardins sur la santé physique et mentale des membres de la communauté. Troisièmement, nous abordons les jardins comme des lieux d'éducation et des espaces d'*empowerment* pour les individus. Enfin, dans la quatrième partie, nous parlons des jardins comme lieux de création du lien social.

En effectuant la synthèse des données recueillies lors de la recherche documentaire et par le biais de l'analyse des réponses des participants aux questionnaires, nous avons procédé à l'analyse de l'apport des jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG* à la qualité de vie urbaine et à l'amélioration des conditions de vie des résidents. Par conséquent, dans la section qui suit, nous tenterons de déterminer, à partir des données recueillies, les impacts et retombées du jardinage collectif notamment au niveau de la dimension sociale et dans une moindre mesure au niveau des dimensions environnementale et économique.

#### 4.1 Les jardins : des espaces de production maraîchère pour une sécurité alimentaire

Précédemment, nous avons constaté que la pauvreté se concentre dans certains quartiers de la ville de Montréal, dont NDG (Nombré et Herscovitch, 2004). Dans le quartier de NDG en 2016, 25% de la population vit avec moins de 20 000 \$ par année et un enfant sur trois vit dans un ménage qui se situe sous le seuil de pauvreté (*Dépôt alimentaire NDG*, 2016). Plus d'un quart de la population à NDG vit dans un désert alimentaire où l'accès aux aliments frais et sains à coût abordable est limité (*Dépôt alimentaire NDG*, 2016). En effet, le quartier ne garantit pas l'accessibilité aux produits alimentaires du fait de l'absence de l'épicerie n'offrant pas une diversité de produits nutritifs de qualité et accessibles. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, plusieurs zones dans le quartier de NDG, où sont localisées les activités de l'organisme et le *Dépôt alimentaire NDG*, font partie de ces déserts alimentaires.

Afin d'avoir une première appréhension de l'impact du jardinage collectif sur la sécurité alimentaire des individus le tableau 4.1 résume les résultats quantitatifs les plus marquants de notre étude.

Tableau 4.1 Les effets du jardinage collectif sur la sécurité alimentaire des individus

Consomment plus de fruits et légumes		55%
Ont augmenté la variété de fruits et légumes dans leur repas à la maison		69%
Ont essayé de nouveaux aliments		76%
Ont essayé de nouvelles façons de préparer les aliments depuis leur participation aux séances de jardinage		70%
Ont appris de nouvelles recettes et les ont essayé chez eux		88%
Le nombre de repas préparés et consommés à la maison a augmenté depuis leur participation aux séances de jardinage		20%
Les parents confirment que leurs enfants ont acquis de nouvelles habiletés culinaires		90%
Les participants ou /et les membres de leur famille consomment au moins 5 portions de fruits et légumes par jour		78%
Ont modifié leurs habitudes d'achat de produits alimentaires		73%
Leur facture globale d'épicerie a diminué depuis leur participation au programme de jardinage		45%
Moyen de transport	Se déplacent à pied	43%
	Se déplacent en vélo	23%
	Se déplacent en métro /bus	20%
	Se déplacent en voiture	11,5%

#### 4.1.1 Le renforcement de l'accessibilité alimentaire

Plusieurs études ont remarqué que les personnes vivant dans la précarité sont celles qui sont les plus susceptibles de souffrir de l'insécurité alimentaire présente dans les pays occidentaux, surtout en termes d'accessibilité à des aliments nutritifs. Rouffignat cible la capacité des plus démunis de pouvoir acheter leur nourriture (Rouffignat, 1995). Ne disposant pas de revenu suffisamment élevé pour s'approvisionner, les ménages compressent leur budget pour certains besoins, notamment celui de la nourriture. En effet, environ 67 % des participants des jardins collectifs dépensent plus de la moitié de leur revenu pour payer leur loyer et 13 % y consacrent plus de 80 %. L'argent qu'il leur reste après avoir payé le logement et les autres frais est insuffisant pour acheter

assez de nourriture saine pour se nourrir quotidiennement. L'alimentation saine en quantité suffisante est souvent ce qui doit être sacrifiée afin de joindre les deux bouts.

Dans ce contexte, l'un des objectifs des programmes d'agriculture urbaine du *Dépôt alimentaire NDG*, en particulier dans le cadre des jardins collectifs vise à diminuer l'insécurité alimentaire dans le quartier. À ce titre, les questionnaires ont révélé que 82 % des participants estime que le programme de jardinage leur fournit une source importante de nourriture saine et abordable. C'est le cas de cette participante qui déclare avoir « aimé effectuer des tâches dans lesquelles les résultats immédiats sont évidents. La croissance et la production, semaine après semaine, ont également été très satisfaisantes » (Aa95). Plusieurs autres témoignages des répondants viennent renforcer ce constat : « J'ai aimé voir ce que nous avons planté de plus en plus et récolter des légumes et des fruits frais » (Aa85) ; « une très bonne expérience et un excellent rendement de la récolte » (Aa16) ; « Grande année de croissance, avec une quantité de récolte incroyable » (Ba100) ; « bons groupes, beaucoup de plaisir, bon leadership informatif et récoltes extraordinaires » et « Bonne récolte, jardiniers sympathiques, excellent modérateur, mercredi sans pluie » (Ba122).

Toutefois, toutes les personnes ne partagent pas la même opinion quant à la productivité des récoltes comme le déclarent certains individus : « J'ai trouvé que la récolte avait été bien inférieure aux autres années, ce qui était un peu décevant. (Les tomates, les tomatillos, les aubergines, les fraises étaient en baisse de l'année dernière) » (Ba89) ; « Le jardin n'a pas produit aussi bien que prévu » (Ba3) ; « très bonne atmosphère entre les participants, mais productivité un peu basse » (Aa156) ; « Rencontrer des gens et apprendre à jardiner était une bonne chose, mais la récolte a été très décevante, pas du tout ce qui était annoncé » (Aa75).

Les écarts observables entre les différents discours au niveau de la production des jardins collectifs dépendent grandement de l'intensité de la culture et du stade de

développement de certains jardins. En effet, les cinq jardins collectifs de l'organisme du *Dépôt alimentaire NDG* n'ont pas la même superficie et n'ont pas été créés au même moment. Le tableau ci-dessous classe les cinq des six jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG* par année de création, superficie et rendement total des récoltes pour l'année 2018.

Tableau 4.2 Les différents jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG* en fonction de leur année de création, leur superficie et leur rendement de la récolte.

Jardins collectifs	Année de création	Superficie en pied carré	Rendement total de la récolte pour 2018	Rendement total de la récolte par superficie pour 2018
Cantaloup	1997	6,483 sq.ft.	494.7 kg	76.3 g/sq. ft
Phoenix	2003	2,010 sq.ft	191.5 kg	95.3 g/sq. ft
Racines de Paix	2006	?	376.4 kg	?
Saint-Thomas	2012	3,510 sq.ft.	129.1 kg	36.8 g/sq. ft
Westhaven	2015	6,659 sq.ft.	183.3 kg	27.5 g/sq. ft

Source : Le *Dépôt alimentaire NDG*, 2019

La quantité produite par personne est liée à des décisions organisationnelles ou conditionnée selon la superficie du terrain, le type de sol, les variétés de semences, les techniques utilisées (en bac, permaculture, etc.) ou encore par l'organisation du travail dans le jardin. Comme nous l'avons mentionné précédemment, certains jardins nécessitent qu'une seule récolte par semaine, réduisant de ce fait la production des plantes. C'est le cas de ceux qui favorisent les aspects de socialisation et d'éducation, ne permettant pas le travail en tout temps et repoussant souvent des tâches agricoles à la semaine suivante. D'autres jardins nécessitent au contraire le travail en tout temps ce qui implique la présence d'un horticulteur dont le travail spécifique est d'assurer la production et l'entretien des jardins à l'extérieur des périodes de travail collectives.

Enfin, certains jardins se démarquent par une implantation spatiale importante telle qu'une grande superficie de culture, produisant peut-être moins, mais ayant un impact plus important sur le plan de l'aménagement et de l'animation urbaine.

Toutefois, selon le rapport annuel de 2015, environ 1500 kg de fruits et légumes frais ont été récoltés dans les jardins collectifs soit en moyenne 12,5 kg par personne. En moyenne, les jardiniers produisent l'équivalent de 150 dollars et plus d'aliments par personne pendant la saison (*Dépôt alimentaire NDG, 2017a*). Cet apport se fait uniquement durant la saison estivale qui se situe entre la mi-juin et la fin octobre, soit environ pendant 5 mois.

Ceci étant dit, depuis leur participation au programme des jardins collectifs, 55 % affirment consommer plus de fruits et légumes et 69 % avoir augmenté la variété de fruits et légumes dans leur repas à la maison. D'ailleurs, selon le rapport annuel de 2017, plus de 120 variétés de légumes et herbes ont été plantés au cours de la saison. Une répondante reconnaît avoir «appris et goûté différentes variétés que je n'avais jamais eues auparavant (haricots, épinards malabar et tétron, etc.) » (Ba67).

Les résultats ont révélé que 76 % des participants déclarent avoir essayé de nouveaux aliments. Les activités de jardinage font une différence dans la vie des participants sur le plan de la sécurité alimentaire :

Chaque fois, je viens goûter de nouveaux ingrédients et de nouvelles combinaisons de saveurs. C'est une toute nouvelle expérience. Quand je viens ici, je mange des légumes et je les aime. Maintenant, au lieu de manger de la viande rouge à la maison, je me prépare des légumes avec du riz. Je me sens plus en santé (Ba40).

Une bonne formation des animateurs permet aussi de lutter contre l'insécurité alimentaire dans le sens où elle vise à développer les connaissances, les habiletés et la confiance pour choisir, cultiver et préparer de la bonne nourriture. C'est le cas d'une

répondante qui déclare : « Avant, je mangeais des aliments moins sains. Depuis que je viens ici, j'ai appris à faire de meilleurs choix » (Aa18). Par ailleurs, 70 % des répondants affirment avoir appris de nouvelles façons de préparer les aliments depuis qu'ils participent au programme des jardins collectifs. Parmi celles et ceux qui ont appris de nouvelles recettes, 88 % affirment les avoir essayés chez eux comme l'affirme cette répondante : « Je pense que c'est accueillant. C'est agréable de s'asseoir à une table où chacun se connaît. J'ai appris une nouvelle recette en demandant au personnel comment un plat a été cuisiné et je l'ai fait à la maison » (Aa27). D'ailleurs pour 20 % des individus, le nombre de repas préparés et consommés à la maison a augmenté depuis leur implication dans le programme des jardins collectifs. « Je suis toujours au courant des nouveaux légumes et des façons de les faire cuire et j'aime partager mes recettes que je fais chez moi » (Aa32). Des répondants échangent même des idées de recettes pendant les séances de jardinage, les reproduisent chez eux et les apportent pour des événements spéciaux comme en témoigne l'expérience de cette répondante : « J'ai également beaucoup aimé planifier et préparer des plats à base de *potluck* pour les soupers, en particulier pour la célébration d'événements dans la vie d'autres jardiniers, par exemple : une retraite etc...» (Ba82).

Outre les jardins collectifs, l'organisation le *Dépôt alimentaire NDG* en proposant des repas communautaires complets gratuits, des paniers alimentaires d'urgence ainsi que des livraisons à domicile pour les personnes à mobilité réduite, assure à toute la population, sans distinction de statut social et sans discrimination, l'accès à des produits alimentaires appropriés. En 2015, plus de 15 000 paniers alimentaires d'urgence aux familles, individus et aînés de la communauté ont été distribués. Le service de dépannage est offert deux fois par semaine et met l'accent sur le choix et l'abondance de produits frais et sains. Le service de livraison à domicile livre des paniers personnalisés à plus de 75 aînés en perte d'autonomie. Les principaux bénéficiaires de ces services sont les personnes âgées, celles à mobilité réduite, les jeunes familles et les travailleurs à faible revenu qui résident ou qui travaillent dans le quartier. Pour

certain, ces services peuvent être considérés comme un moyen de survie tel que le déclare ce participant : «Venir ici pour se faire servir quelque chose à manger...m'a sauvé de l'itinérance. Ici, l'endroit est vraiment propre, accueillant et amical– Je suis si reconnaissant de l'aide » (Aa201). Pour un autre participant, l'aide alimentaire lui a permis de «manger régulièrement maintenant, 7 jours par semaine et non plus un jour sur deux» (Aa77)..

Le *Dépôt alimentaire NDG*, à travers d'autres programmes telles que les cuisines communautaires, apprend aux personnes à cuisiner, et ce, dès leur plus jeune âge. L'organisme propose aux jeunes des ateliers de cuisine où ils participent à toutes les étapes menant à la conception d'un repas nutritif. Il s'agit de *Boîte à Lunch*. C'est un programme parascolaire amusant et pratique où les adolescents et les jeunes de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année développent des compétences culinaires, apprennent à manger sainement et préparent leurs propres lunchs. D'ailleurs 90 % des parents confirment que leur enfant a acquis de nouvelles habiletés culinaires : « Notre fille adore les ateliers et nous partage tant de choses merveilleuses qu'elle a apprises. Elle veut être en bonne santé et nous dit que nous devons manger des aliments sains. Elle ne veut même plus manger de Fast Food » (Bb19). Un autre parent déclare à propos de son enfant : « il a plus d'initiative à préparer des recettes saines à la maison et en inventer d'autres. Je remarque que depuis le cours de *Boîte à Lunch*, il aime manger des aliments meilleurs pour sa santé » (Aa255). D'ailleurs, 78 % des individus affirment que, eux et/ou les membres de leur famille mangent au moins 5 portions de fruits et légumes par jour (la quantité minimale recommandée) depuis leur participation. Cela leur donne un sentiment de réconfort, de sécurité et de contrôle face à leur alimentation comme le rapporte un répondant : « je suis moins déprimé. Je me sens plus optimiste face à la sécurité alimentaire. C'est une expérience d'apprentissage qui fait partie d'un projet plus vaste et ma santé mentale s'est améliorée » (Ba63). Ces activités d'éducation populaire semble contribuer de façon plus durable à la lutte contre l'insécurité



alimentaire en donnant des outils aux individus qui développent des habiletés et des compétences tout au long du programme.

#### 4.1.2 La proximité et l'accessibilité

De plus, chaque semaine les marchés Bonne Bouffe, une initiative du *Dépôt alimentaire NDG*, offrent des produits locaux, de saison, frais et à prix abordable sur trois sites de NDG situés au centre Walkey, au parc Georges Saint-Pierre et dans l'organisme Head & Hands. Ce sont des espaces qui encouragent les rassemblements et les échanges communautaires autour du thème de la saine alimentation. Selon le rapport annuel de 2015, 3545 kg de produits frais locaux ont été vendus dans les marchés *Bonne Bouffe*. 73% des participants qui fréquentent les marchés ont signalé une modification des habitudes d'achat de produits alimentaires avec la présence du marché Bonne Bouffe comme le déclare cette usagère : « Le marché m'a donné une toute autre appréciation de la nourriture... Vous m'avez appris à me gâter » (Ba141). En plus des marchés et de la distribution alimentaire, les récoltes de fruits et légumes à la fin de chaque séance de jardinage, permet aux répondants d'alléger leur facture globale d'épicerie pour qui, 45 % d'entre eux a diminué depuis leur participation.

Nous avons mentionné au chapitre précédent que trois des jardins collectifs sont situés stratégiquement dans des déserts alimentaires c'est-à-dire dans des zones qui ne permettent pas à la population locale d'avoir accès à des aliments variés, de qualité et accessibles. Permettre à une population d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive passe donc par un accès physique facile et fluide aux denrées alimentaires, dans notre cas aux jardins collectifs qui les produisent. De ce fait, les questions sur le moyen et la durée de transport pour se rendre aux activités de jardinage, nous ont permis de constater que c'est le transport durable qui est le moyen le plus employé par les participants ce qui laisse présager que les sites des jardins sont accessibles assez facilement. En effet, 43 % des individus affirment se déplacer à pied et mettent entre 1

et 45 minutes, 23 % se déplacent en vélo et mettent entre 5 minutes et 1h, 20 % s'y rendent en métro/bus et mettent entre 10 minutes et 1h30min, 11,5 % s'y rendent en voiture et mettent entre 1 minute et 1 heure et enfin, 2,5 % ont un lift.

De plus, les trois marchés du programme *Bonne Bouffe*, qui offrent des produits saisonniers, frais et abordables sont eux aussi localisés dans des déserts alimentaires à Fielding Walkey, Benny Farm et Saint Raymond, de façon à permettre à la communauté de bénéficier de produits frais et locaux à bas prix. C'est le cas d'une répondante qui affirme que « les prix et l'emplacement ont rendu l'achat des produits plus facile » (Aa240).

Bien que ces résultats soient préliminaires, nous considérons dans le cadre de cette recherche que les jardins collectifs permettent aux personnes qui participent aux activités de jardinage d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive aussi bien sur les plans géographique, alimentaire et économique. Les résultats de notre étude et l'interprétation que nous en faisons nous permettent d'affirmer que ces-derniers contribuent à diminuer l'insécurité alimentaire chez les individus en leur donnant accès à des fruits et légumes en quantité mais aussi en qualité. C'est ce que nous dit ce membre des jardins : « C'est l'un de voir une énorme montagne de légumes récoltés sur la table et être émerveillé par la couleur et la haute qualité de ce que nous avons cultivé - se sentir si fier! » (Ab56).

Au fond, nos résultats montrent que les jardins collectifs ont un effet positif sur les individus qui souhaitent prendre le contrôle « de leur vie » à travers leur alimentation. Notre étude va dans la même perspective que Reyburn (2006) qui avançait qu'à Montréal, l'agriculture urbaine symbolise une revendication citoyenne en faveur d'un meilleur accès à une alimentation saine et à des milieux de vie de qualité comme en témoigne notre étude sur les jardins collectifs de NDG.

Nos résultats vont dans la même perspective que Duchemin car nous venons de montrer que la pratique des jardins collectifs contribue à la sécurité alimentaire des familles et des communautés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des participants qui habitent ce quartier.

Pour reprendre les mots de Donadieu et Fleury, les jardins collectifs, en particulier ceux du *Dépôt alimentaire NDG*, constituent une « reconquête de l'espace urbain au nom d'une éthique de la solidarité et de la sécurité » ainsi qu'une façon de changer soi-même son milieu de vie, son habitat et son paysage (Donadieu et Fleury, 2003).

#### 4.2 L'amélioration du bien-être des résidents

Ainsi nous venons de voir que les programmes de jardinage du *Dépôt alimentaire NDG* utilisent l'agriculture urbaine pour améliorer l'accès aux fruits et légumes frais au sein de la communauté. Dans cette section nous allons tenter de démontrer que la participation aux activités de jardinage augmente la consommation de fruits et de légumes sains et nutritifs contribuent ainsi à une meilleure santé globale.

Afin d'avoir une première appréhension de l'impact du jardinage collectif sur le bien-être des individus, le tableau ci-dessous résume les résultats quantitatifs les plus marquants de notre étude, que nous allons développer dans cette section.

Tableau 4.3 Les effets du jardinage collectif sur le bien-être des individus

Mangent plus d'aliments sains		37%
Consomment moins de viande		21%
Consomment moins de sucre		17%
Consomment moins de sel		13%
Prennent le temps de cuisiner chez eux		8%
Mangent moins		6%
Mangent plus		13%
Mangent plus de protéines		4%
L'effet du jardinage sur leur bien-être physique est positif		50%
Ont affirmé que leur santé physique est beaucoup mieux depuis leur participation	Nettement mieux	17%
	Un peu mieux	33%
	Reste la même	50%
Gèrent mieux leurs problèmes de santé depuis leur participation		72%
L'effet du jardinage sur leur bien être nutritionnel est positif		61%
L'effet du jardinage sur leur bien être mental est positif		64%
Ont affirmé que leur santé mentale est	Nettement mieux	21%
	Un peu mieux	38%
	Reste la même	40%

#### 4.2.1 Les jardins : des activités qui participent à la santé physique et mentale des membres de la communauté

Au cours des années 1990, peu de chercheurs se préoccupaient des conséquences de l'insécurité alimentaire sur la santé physique et mentale et sur les conditions de vie des personnes en raison des difficultés qu'ils rencontraient pour les identifier (Hamelin et Bolduc, 2003). Pourtant, à la fin des années 1990, influencées par les études états-uniennes, les études québécoises sur l'insécurité alimentaire en identifient des indicateurs. Les travaux de Che et Chen (2001) ont par exemple montré que l'insécurité alimentaire et la mauvaise alimentation qui va avec, peuvent avoir des conséquences néfastes pour les ménages et les individus. Les observations de Hamelin, Beaudry et Habicht (2002) en étudiant les impacts de l'insécurité alimentaire des ménages à faible

revenu à Québec, dévoilent des manifestations d'ordre comportemental, physiologique et psychologique qui l'accompagnent (Morency, 2007). En effet, l'insécurité alimentaire peut occasionner la faim, la perte d'appétit, la fatigue et la maladie d'un point de vue physiologique et peut contraindre les individus d'agir à l'encontre des normes et valeurs établies d'un point de vue psychologique allant même jusqu'à la dépression, la détresse et la perte de dignité et ont plus souvent recours à la criminalité (Tarasuk, 2001).

En peu de mots, l'insécurité alimentaire a des impacts sur la santé physique et psychologique. Sur les plans personnel, professionnel et parental, elle agit sur la capacité à bien fonctionner tandis qu'au niveau des enfants, les répercussions se font surtout sentir sur leur développement et sur leur capacité d'apprentissage. Sur de nombreux points de vue, l'insécurité alimentaire peut réduire la capacité des individus à prendre en charge leur destinée, compromettant ainsi leur futur en tant qu'acteur de leur propre vie.

En raison d'un manque de compétences, de connaissances et de ressources financières, les gens cuisinent moins et les personnes ayant un revenu insuffisant courent un risque accru de souffrir d'insécurité alimentaire, d'isolement social et de maladies liées à un mauvais régime alimentaire. En effet, les personnes vivant avec de faibles revenus sont plus susceptibles de développer des maladies évitables liées à un mauvais régime alimentaire, de souffrir de problèmes de santé mentale et de se sentir isolées.

En ce sens, les résultats ont révélé que depuis leur participation aux activités de jardinage collectif, le régime alimentaire des participants s'est amélioré pour plusieurs raisons. En effet, les statistiques révèlent que 37 % des individus mangent plus d'aliments sains, 21 % consomment moins de viande, 17 % consomment moins de sucre, 13 % consomment moins de sel, 8 % prennent le temps de cuisiner chez eux, 6 % mangent moins, 13 % mangent plus et 4 % mangent plus de protéines. Plusieurs

personnes s'expriment sur l'évolution de leur régime alimentaire depuis qu'elles participent au programme de jardinage : « [...] Maintenant, au lieu de manger de la viande rouge à la maison, je me prépare des légumes avec du riz. Je me sens plus en santé » (Bb17), « Je mange tellement de légumes et je suis très actif ici » (Bb40) ; « Je mange moins de sucre et moins de sel » (Ab64) ; « Ça m'a aidé à mieux gérer la glycémie en mangeant et en grignotant des fruits et des légumes plutôt que des barres de céréales, etc... » (Ab67); « Je mange plus de légumes et moins de sucres, j'ai donc besoin de moins de médicament » et « La nourriture est saine et de qualité ici » (Ab32).

Parmi les participants du programme de jardinage, 27 % affirment avoir une excellente santé physique, 34 % une très bonne, 25 % une bonne, 11 % une correct et 3 % une mauvaise. Pour 50 % des participants l'effet du jardinage sur leur bien-être physique est positif dans le sens où leur santé physique s'est améliorée depuis qu'ils sont impliqués dans le programme de jardinage collectif. En effet, en raison de leur implication, 17 % des individus affirment que leur santé physique est beaucoup mieux, 33 % déclarent en avoir une un peu mieux et 50 % reste la même. Pour ce membre de la communauté, l'activité physique au sein des jardins semblent être une solution à ses problèmes de santé : « Je suis plus actif socialement et physiquement depuis que je suis ici et ma santé s'est améliorée » (Ab59). Les résultats concernant leur santé physique portaient principalement sur les comportements liés à la santé (par exemple, une alimentation plus saine) ou sur des facteurs pouvant influencer sur la santé (sur le fait de se sentir stressé) plutôt que sur la santé physique réelle. Ceci suggère que les résultats doivent être interprétés avec prudence. Bien que les participants aient été interrogés sur leur santé physique, ils ont peut-être réagi en se basant sur certains des facteurs pouvant influencer sur la santé à long terme, tels que le sentiment de bien-être ou le stress. Pour la plupart, leur santé physique globale a changé dans la mesure où ils ont accès à une alimentation plus saine et ils se sentent moins stressés comme l'affirme une participante des jardins collectifs : « Sur le plan spirituel, je trouve que cet événement diminue mon stress. Je me sens plus enracinée » (Ab52).

Parmi les participants ayant déclaré avoir des problèmes de santé, 72 % d'entre eux affirment mieux gérer leurs problèmes depuis qu'ils participent au programme de jardinage collectif. Parmi celles et ceux qui ont des problèmes de santé, 19 % souffrent de dépression, 19 % de troubles d'anxiété, 15 % d'hypertension artérielle, 13 % de douleur chronique, 7 % de cholestérol élevé, 6 % de maladie cardiaque, 4 % de diabète de type 2, 4 % d'accident vasculaire cérébral et 4 % d'un cancer. Un individu a donné plus de détails concernant l'impact du jardinage sur l'amélioration de son état de santé : « Cela fait baisser la pression artérielle. Je pense que c'est le chou frisé » (Ab14).

On remarque que certains problèmes de santé observés sont directement reliés à l'insécurité alimentaire, surtout dans les quartiers défavorisés. Mais la recherche de la sécurité alimentaire par l'amélioration de la santé est indissociable à la prise en considération des saines habitudes de vie. C'est pourquoi 61 % des participants ont affirmé que l'effet du jardinage sur leur bien-être nutritionnel est positif dans le sens où les jardins collectifs leur fournissent une source importante d'aliments sains.

Pour beaucoup de répondants, les activités en plein air au sein des jardins sont associées au loisir en offrant des espaces de détente et de contact avec la nature. C'est le cas de ces répondants pour qui le jardin semble avoir une fonction thérapeutique : « J'aime beaucoup le jardin. C'est un endroit où je peux laisser aller mes soucis et me détendre un peu » (Ab52); « ça [le jardin] m'empêche de m'inquiéter » (Bb3) ; « Le jardin est très beau, c'est relaxant d'y être » (Bb46) ; « Arroser régulièrement le jardin était une activité relaxante et paisible » (Bb16) ; « ça me procure le même bien-être général » (Bb8) et « J'ai beaucoup appris, rencontré de nouvelles personnes et obtenu des tonnes de légumes délicieux. Tout le monde est si sympathique, c'est aussi une bonne forme d'activité physique modérée en plein air » (Bb40).

C'est également un lieu qui offre la possibilité à des personnes ayant des problèmes de santé similaire de discuter et d'interagir comme le déclare ce membre des jardins

collectifs : « Je discute avec d'autres participants ayant les mêmes problèmes de santé. C'est agréable de partager et d'être en compagnie d'autres personnes plutôt que d'être seul » (Ab1). Le programme des jardins collectifs s'apparente à un lieu d'expression où les participants se sentent écoutés.

Parmi ces participants, 36 % affirment avoir une excellente santé mentale, 27 % déclarent en avoir une très bonne, 25 % une globalement bonne et 13 % une correct. Depuis qu'ils participent aux activités de jardinage collectif, 21 % des individus affirment que leur santé mentale est beaucoup mieux, 38 % déclarent en avoir une un peu mieux et 40 % reste la même. Pour 64 % des participants l'effet du jardinage sur leur bien-être mental est positif dans le sens où leur santé mentale s'est améliorée depuis qu'ils jardinent. Un répondant se confie sur son expérience dans les jardins : « Je restais à la maison, malade et sans argent. Cela a fait une grande différence sur ma santé mentale de venir ici. J'étais désespérément seul, en colère, déprimé et venir ici m'a aidé » (Bb1). C'est aussi le cas d'un répondant qui déclare depuis sa participation aux activités de jardinage : « Je me sens moins déprimé. Je me sens plus optimiste face à la sécurité alimentaire. C'est une expérience d'apprentissage qui fait partie d'un projet plus vaste et ma santé mentale s'est améliorée » (Bb12).

Dans le fond, nos travaux vont dans la même perspective que Vaillancourt et Tremblay (1999) qui affirment que les entreprises d'économie sociale, ici l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*, ont un réel impact sur l'amélioration des conditions de vie dans le domaine de la santé et du bien-être. L'initiative locale des jardins collectifs laisse visiblement beaucoup de place à la capacité des acteurs d'agir sur leur environnement et sur les causes sociales de leurs problèmes, donc de leurs conditions de vie. Par ailleurs, cette initiative a aussi une forte composante collective en ce sens où elle vise en grande partie l'incorporation des « jardiniers » dans des processus collectifs.



### 4.3 Les jardins : des lieux d'éducation et des espaces d'*empowerment* pour les individus

La notion d'*empowerment* individuel nous offre une autre perspective dans la compréhension de l'amélioration des conditions de vie. Selon certains chercheurs comme Moulaert, Delvainquière et Delladetsima (1997) les bonnes conditions de vie d'un individu ne se déterminent pas tant par le revenu mais bien par sa capacité d'agir sur sa propre vie, de se fixer des objectifs et de les atteindre, et de réaliser des projets qui le détachent du cercle vicieux de la précarité.

Du point de vue pratique, la participation des individus aux activités de jardinage collectif suppose un engagement de l'individu mobilisant ses connaissances et ses aptitudes et s'appuie sur des qualités intrinsèques telles que l'estime de soi, les compétences propres de l'individu et le fait de développer sa conscience critique face à son environnement et son ancrage social. Ce questionnement interroge la capacité de la personne à maintenir le contrôle de soi et de son environnement en participant aux activités de jardinage.

Afin d'avoir une première appréhension de l'impact du jardinage collectif sur l'*empowerment* des individus, le tableau ci-dessous résume les résultats quantitatifs les plus marquants de notre étude, que nous allons développer dans cette section.

Tableau 4.4 Les effets du jardinage collectif sur l'*empowerment* des individus

En moyenne, l'expérience des participants au sein des jardins sur une échelle de 1 à 10	8,6
Le travail de l'animateur au sein des jardins est excellent	83%
Les connaissances et habiletés au jardin ont augmenté durant la séance de jardinage	83%
La prise de conscience des individus de l'impact de leur mode de vie sur l'environnement a augmenté	40%
Ont augmenté leur empreinte écologique	43%

#### 4.3.1 L'expérience éducative dans les jardins collectifs : un vecteur de développement des compétences et de renforcement de l'*empowerment* des individus

Le fait d'offrir une meilleure formation aux individus vivant dans une certaine précarité revient à contribuer à l'amélioration de leurs compétences, donc de leur capacité d'agir et par conséquent de leurs conditions de vie.

Comme il a été mentionné dans le chapitre 1 et le chapitre 3, l'éducation est au cœur de la mission de nombreux organismes communautaires et entreprises d'économie sociale porteurs de projets de jardins collectifs urbains. Ces formations visent à faire des individus des acteurs de leur propre vie, ce qui est conforme à l'*empowerment* individuel. Les résultats de notre recherche vont nous permettent de saisir l'importance de l'approche communautaire de l'éducation portée par de tels projets. L'expérience éducative dans les jardins collectifs semble intimement liée à l'action des animateurs qui transmettent leurs savoirs horticoles et savoir-faire à travers des projets communs.

En moyenne, sur une échelle de 1 à 10, l'expérience de jardinage des répondants s'élèvent à 8.6, ce qui signifie qu'elle est très positive. Pour 83 % des répondants, le travail de leur animateur au sein des jardins est excellent.

Comme le mentionnent plusieurs répondants, ces derniers sont très performants et donnent envie d'apprendre : « Animateur très bien informé et accueillant avec énergie et esprit » (Bb16) ; « Bonne direction de mon animateur, beaucoup de friandises de Harvest, la plupart des gens ont contribué, la plupart des semaines ont eu le temps de partager un potluck » (Aa252) ; « J'adore le jardin Cantaloup, l'espace est si beau et je me suis senti très à l'aise. Ma facilitatrice était remarquable en tant que coordinatrice de jardin. Sa passion, sa disponibilité, ses compétences interpersonnelles et sa connaissance des plantes étaient vraiment inspirantes. Je pensais qu'elle était douée pour inspirer une dynamique de groupe positive et respectueuse. » (Aa112) ; « Le partage de l'animateur a été très positif, il a donné beaucoup de détails » (Ab59) ; « J'ai beaucoup appris. Mes collègues jardiniers étaient sympathiques et mon animatrice était si dévouée et si compétente » (Bb20) ; « J'ai adoré être dans le jardin, mon animateur de jardin est formidable et j'ai aimé faire partie de son groupe. » (Bb13) ; « Notre coordinateur est très compétent et il nous a beaucoup aidé à en savoir plus sur les plantes, les insectes et les arbres » (Ab2), « mon animateur m'a donné beaucoup de conseils sur jardinage » (Ab3 2).

Pour d'autres, les animateurs avaient de bonnes qualités mais auraient mérité de donner plus de directives et/ou être davantage organisés : « J'ai passé un très bon moment. Mon facilitateur était très gentil, amusant de passer du temps avec lui, plein de bonnes intentions mais aurait pu parfois donner un peu plus de direction. » (Aa139), « Le coordinateur est très gentil, mais j'aurais souhaité plus d'organisation et de consultation. » (Aa122) ; « L'animatrice n'était pas assez forte pour traiter avec des pigistes - elle était assez aimable mais ne se souciait pas du jardin ni du travail - elle n'était jamais la dernière à quitter ce qui fait partie du travail - elle n'était pas organisée » (Ba13) ; «

L'animatrice n'avait pas les qualités pour nous guider » (Ba27) ; « Très mauvaise organisation / animateur indifférent / récolte médiocre par rapport à l'année dernière / stressant » (Ba67).

Les résultats des questionnaires révèlent que pour 83 % des participants leurs connaissances et habiletés au jardin ont augmenté durant la saison de jardinage. En effet, plusieurs répondants témoignent à ce sujet leur engouement pour le jardinage : « Je n'avais aucune expérience en jardinage à Montréal maintenant je connais la variété de légumes verts et nous avons fait une visite guidée du jardin à chaque session. C'était très instructif et un excellent moyen de voir les progrès des plantes individuelles et des parcelles intercalées » (Ab22) ; « Je n'avais jamais jardiné ni fait pousser ma propre nourriture. Je gagne de nouvelles connaissances chaque année » (Ab66) ; « Je ne savais pas grand-chose au début, mais mon animateur a pris le temps d'expliquer les choses, ce qui était génial et très apprécié » (Bb43); « Comme je ne connaissais rien, quatre sessions ont été très enrichissantes » (Bb22) ; « excellent apprentissage. Des gens formidables. Grande récolte en bonne santé. Atteint mes objectifs » (Bb16); « Dans l'ensemble, j'ai vraiment aimé mon expérience et beaucoup appris » (Ab3). Il arrive même que des techniques transmises par des animateurs soient intégrées et reproduites par des jardiniers de manière à ce que le partage de connaissances perdure au fil du temps : « L'année dernière, mon animatrice a partagé ses connaissances en matière de culture de tomates. Cette année, j'ai pu faire un suivi lors de mon travail à Cantaloup, avec de bons résultats » (Bb27). Dans la même idée, les jardiniers partagent leurs connaissances entre eux comme l'affirme un apprenti : « J'ai adoré quand les « anciens » jardiniers ont partagé leurs connaissances de jardinage » (Ab18).

Ainsi, les témoignages des répondants montrent que le rôle de l'animateur dans les jardins est de favoriser l'appropriation d'une partie du processus d'apprentissage et du projet par les personnes elles-mêmes afin de renforcer leur *empowerment* et leur

engagement. Ces formations visent à faire des individus des sujets de leur propre vie, ce qui est conforme à l'*empowerment* individuel et l'autonomie.

De plus, le rôle actif des individus implique le développement de leurs capacités. Plusieurs individus déclarent être plus actifs depuis qu'ils participent aux activités de jardinage collectifs : « Je suis plus actif socialement et physiquement. » (Ab29) ; « Je mange tellement de légumes et je suis très actif ici. » (Aa205) ; « J'ai adoré le fait que j'avais beaucoup à faire pour rester occupé et que c'était un travail actif » (Aa104).

Évidemment, il ne s'agit pas ici de considérer l'individu comme un consommateur passif, mais de reconnaître qu'il a le potentiel pour résoudre ses propres problèmes en matière de jardinage. Cette reconnaissance implique, entre autres, dans le cas de l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*, de lui offrir des outils lui permettant de développer son autonomie.

#### 4.3.2 L'expérience participative dans les jardins collectifs : un levier de conscientisation critique des répondants face aux réalités sociales environnementales de leur milieu de vie

Bien au-delà des aspects techniques et productifs de l'expérience de jardinage, le programme du jardinage collectif espère amener les participants à développer une conscience sociale, communautaire et environnementale : « Je l'ai aimé! (le jardin) Cela m'a permis de prendre davantage conscience des réalités sociales et environnementales de l'environnement qui nous entoure et de vivre une expérience enrichissante. Je vous remercie » (Ab12).

De plus, les aspects collectifs et sociaux du projet de jardin constituent des ajouts importants à la prise de conscience critique des individus sur leur mode de vie. Selon les propos des répondants B1 et B2 :

Cela me donne le sentiment que le monde peut être meilleur. Que l'on peut respecter nos valeurs et que même si l'on a moins d'argent, on peut quand même bien manger. En assistant chaque séance à la générosité de la nature, cela reflétait ma vision de la vie. Je pourrais partager des astuces et des techniques que j'ai appris c'est mieux que de jardiner seul (Ab6).

Ma vision de la vie s'est améliorée. Je sens que je fais partie de quelque chose de plus grand que moi. Je sens que le jardin est un espace sacré. Cela me permet de me sentir moins seule. J'aime me connecter avec la nature et les gens dans le contexte de la nourriture (Bb37).

Durant la saison de jardinage, la prise de conscience des individus de l'impact de leur mode de vie sur l'environnement a augmenté pour 40%. D'ailleurs, parmi les répondants, 43% déclarent avoir augmenté leurs empreintes écologiques et leurs habitudes environnementales depuis leur participation. En effet, les répondants en participant au programme de jardinage ont développé des techniques de jardinage écoresponsables : « J'ai appris plusieurs techniques, appris à reconnaître et utiliser plusieurs herbes » (Bb15) ; « J'en ai appris davantage sur les engrais naturels, la lutte antiparasitaire naturelle, la préservation des semences, le moment de la récolte, la manière d'arroser correctement et les conditions nécessaires aux plantes » (Bb41) ; « J'ai découvert de nouvelles plantes, et des techniques de permaculture » (Ab34) ; « J'ai appris à propos de la lutte antiparasitaire » (Bb36) ; « Améliorer la terre, combattre écologiquement les insectes et les maladies, composter » ; « Nous avons essayé quelques nouveautés (nouvelles variétés de légumes, nouvelles méthodes de lutte contre les parasites) » (Bb12) ; « Chaque année, je remplis une nouvelle tâche que je n'avais pas accomplie l'année précédente. Comme par exemple, cette année, j'ai fait la fertilisation en émulsion de poisson » (Ab7). Bien que je sois arrivé avec beaucoup de connaissances et d'expérience dans le jardinage, il était très intéressant de trouver de nouvelles choses qui ont fonctionné. Les protecteurs de lit en mousseline blanche (contre les insectes) étaient brillants. Pendant l'été, nous avons une récolte régulière de légumes verts qui auraient été autrement mangés par des insectes nuisibles (Ab50).

Ces témoignages montrent que les individus semblent plus sensibles aux cycles de la nature depuis qu'ils participent aux séances de jardinage. Il semblerait qu'ils aient développé une conception davantage ciblée sur le principe du respect de l'écologie et sur le rapprochement physique des consommateurs aux lieux de production et aux ressources naturelles. De manière plus générale, cette prise de conscience donne aux participants la capacité à analyser le système social et politique et d'en comprendre les influences sur leur vie.

Ainsi, les programmes de jardinage collectif développent des approches en matière d'éducation relative à l'environnement pour les individus à l'importance du respect de la nature et pour encourager à prendre en charge leur propre alimentation. Ils aspirent à donner aux personnes démunies l'accès en quantité suffisante aux aliments biologiques et non transgéniques. Les initiatives en matière d'éducation populaire visent à promouvoir de nouveaux comportements ou attitudes face au milieu de vie.

#### 4.3.3 La participation aux activités de jardinage collectif : un vecteur de l'amélioration de l'estime de soi des individus

L'estime de soi intervient comme facteur de soutien psychologique dans le processus, en renforçant le sentiment de satisfaction personnelle (amour de soi), la capacité à s'auto-évaluer (vision de soi) et la capacité à agir congrûment en regard des objectifs établis (confiance en soi).

Nous avons voulu savoir quelle incidence les activités de jardinage collectif exercent-elles sur l'estime de soi des personnes. Les résultats de nos questionnaires montrent que les projets de jardinage collectif ont une incidence positive sur l'estime de soi des personnes.

C'est le cas d'un participant qui nous a confié avoir repris sa vie en main et a su lui redonner une nouvelle dimension depuis qu'il participe aux activités de jardinage collectif : « Je me sens moins déprimé. Je me sens plus optimiste face à ma sécurité alimentaire et face à moi-même. C'est une expérience d'apprentissage qui fait partie d'un projet plus vaste et ma santé mentale s'est améliorée. » (Bb24).

Le sentiment de fierté à l'égard de leur communauté favorise l'engagement des individus face à l'amélioration des conditions de vie : « Il y a le sens de la communauté, de la saine alimentation et le sentiment d'autonomisation. Ce n'est pas juste de la charité. Vous avez le pouvoir de prendre le contrôle de votre vie et de votre bien-être. Vous avez seulement besoin d'un coup de main. Participer aux activités de jardinage est un sentiment de satisfaction personnelle » (Aa98) ; « Je restais à la maison, malade et sans argent. Cela a fait une grande différence sur ma santé mentale de venir ici. J'étais désespérément seul, en colère, déprimé et venir ici m'a aidé à reprendre confiance en moi » (Ba142).

Ainsi, l'organisme permet à des individus défavorisés ou non, au moyen de la formation de devenir des acteurs de transformation de leur condition de vie. Évidemment, comme nous l'avons vu, il s'agit de permettre aux participants de leur redonner les compétences, les savoirs et les savoir-faire dont ils ont besoin pour développer leur autonomie et leur confiance en eux.

Le développement d'une image de soi plus positive conjugué au sentiment d'être en mesure de faire changer les choses, le développement de connaissances, de compétences et de capacités permettent aux participants de comprendre de façon plus critique les réalités sociales et environnementales qui les entourent afin d'atteindre leurs buts sur le plan personnel.



Pour faire le lien avec les travaux de Rappaport (1984), nos résultats montrent que la réappropriation des jardins collectifs par les participants reflète la volonté de ces derniers de transformer ces endroits en espace de pouvoir en vue d'améliorer leurs conditions de vie. En effet, outre le fait que les expériences et les savoirs horticoles occupent une place centrale en matière d'éducation et de sensibilisation environnementale, le programme des jardins collectifs leur offre des outils qui leurs permettent d'agir sur leur propre vie.

L'activité des jardins collectifs témoigne également de l'importance d'agir à l'échelle locale en plaçant les participants et l'organisme du *Dépôt alimentaire NDG* au cœur du développement de l'agriculture urbaine à NDG.

#### 4.4 Les jardins collectifs : des lieux d'appartenance, de sociabilisation et de consolidation du lien social

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, un bon nombre de projets visant la sécurité alimentaire vise aussi à favoriser la participation sociale des personnes démunies (Bergeron et al, 2002). Dans la partie qui suit, nous constatons en effet le pouvoir de sociabilisation que l'activité de jardinage en milieu urbain peut engendrer sur les individus.

Afin d'avoir une première appréhension de l'impact du jardinage collectif sur le lien social, le tableau ci-dessous résume les résultats quantitatifs les plus marquants de notre étude, que nous allons développer dans cette section.

Tableau 4.5 Les effets du jardinage collectif sur le lien social des individus

Se sentent faire partie d'une communauté au sein des jardins collectifs		98%
Le sentiment d'appartenance aux sein des jardins collectifs	Fort	25%
	Plutôt fort	47%
	Faible	14%
	Plutôt faible	3%
Le sentiment d'appartenance au <i>Dépôt alimentaire NDG</i>	Fort	40%
	Plutôt fort	53%
Les liens d'amitié ont augmenté pendant les séances de jardinage		80%
S'être fait de nouveaux amis		83%
Ont rencontré une personne avec qui ils se sentent proches		49%
Se sont sentis écoutés par leur groupe		87%
Ont participé aux décisions de groupes		83%

#### 4.4.1 Jardiner pour cultiver du lien social

Il est important de rappeler que près de la moitié des participants aux activités du *Dépôt alimentaire NDG* sont des personnes qui vivent seules. Une bonne majorité des participants est retraitée ou travaille encore à temps partiel. Les participants aux divers programmes du *Dépôt alimentaire NDG* et cela tant pour les années 2016 que pour 2017 sont majoritairement des femmes âgées entre 19 et 83 ans. Considérant le fait que les personnes vivant seules ont moins d'occupation liées à l'emploi, nous présumons qu'elles ont davantage de temps pour prendre part aux activités proposées par le *Dépôt alimentaire NDG*.

Après une première lecture faite des résultats effectués dans le cadre de notre propre recherche basée sur des sondages avec des répondants, le désir de développer une dynamique communautaire est perceptible chez les participants. Ce lien social

existerait aussi entre les répondants qui transforment la proximité géographique en proximité sociale.

Les résultats obtenus par le biais de l'analyse des questionnaires nous révèlent que pour 80% des individus, les liens d'amitié pendant les séances de jardinage ont augmenté. En effet, plusieurs participants se sont confiés sur leurs moments préférés pendant la séance de jardinage : « Nous avons organisé un pot de chance où tout le monde a partagé la nourriture. Cela a aidé le groupe à se rapprocher et à créer un lien » (Aa5) . « Partager du thé et des collations autour de la table de pique-nique, entouré d'un jardin luxuriant, est toujours charmant. Jardiner ensemble en été est un plaisir. Beaucoup de rires et de camaraderie. » (Ab8), « C'était très relaxant. J'ai rencontré des personnes intéressantes. Je me suis amusé à apprendre à jardiner » (Ba101); « Notre temps autour de la table de pique-nique grignoter et bavarder, entouré par le jardin, est toujours un régal.» (Ba52) ; « Passer du temps dehors ensemble à partager un café; quand un membre a fait une couronne de fleurs pour ma fille et l'a placée sur sa tête. » (Ab68).

Cela dit, d'autres ne sont pas du même avis : « Il y avait des problèmes avec les jardiniers qui étaient toujours en retard. Mauvais sentiments chez les jardiniers » (Bb16).

Ces activités comme les repas communautaires sont organisées afin d'encourager les relations et les échanges entre les participants. Ce dernier, intégré dans un contexte d'agriculture urbaine, s'avère d'autant plus pertinent qu'il interpelle des personnes d'origines, de statuts socio-économiques et d'âges variés (Daclon-Bouvier, 2001). L'agriculture urbaine propose ainsi un contexte dans lequel les répondants peuvent s'insérer à travers leur participation et dont l'importance s'avère, pour certains d'entre eux, d'une grande pertinence. Comme pour cette répondante : « Ma vision de la vie s'est améliorée. Je sens que je fais partie de quelque chose de plus grand que moi. Je

sens que le jardin est un espace sacré. Cela me permet de me sentir moins seule. » (Ab43).

En dehors des tâches à effectuer dans le jardin, globalement les usagers semblent apprécier passer du temps ensemble et partager des moments entre eux-elles et avec leurs animateurs. D'autant plus que l'ambiance qui règne au sein des séances de jardinage collectif est conviviale. Dans les résultats des questionnaires, l'ambiance est un critère qui revient souvent : « très bonne atmosphère entre les participants » (Ab36), « j'apprends toujours quelque chose de nouveau dans une ambiance conviviale » (Bb9), « ambiance agréable et personnel agréable », « Apprend beaucoup dans la bonne humeur » (Bb24).

Le programme des jardins collectifs piloté par le *Dépôt alimentaire NDG* participe à la création d'une proximité sociale. La proximité sociale est très présente au sein des jardins et résulte des interactions sociales entre les individus qui fréquentent les jardins. En effet, les participants développent des liens de proximité ainsi que des relations fondées sur l'entraide comme nous le rapporte cette usagère : « une très bonne expérience / équipe soudée / animateur super support » (Ab5) et les mères avec leurs enfants : « Un de mes moments favoris était de demander aux membres d'interagir avec ma fille quand elle est venue au jardin. Ça m'a permis de travailler un peu et de me sentir moins isolée avec elle. Un autre moment agréable était de s'asseoir pour déjeuner et partager un repas à la fin d'une session. » (Aa227) ; « Rencontrer d'autres personnes et jardiner étaient très intéressants pour moi et mon fils. » (Aa248) , « C'est très relaxant et agréable d'interagir avec tous les groupes d'âge. » (Ba17) ; « J'ai adoré interagir avec de nouveaux étudiants très enthousiastes en septembre. » (Ba21).

Ceci dit, cette proximité sociale ne rencontre pas toujours les attentes des participants. Une usagère se justifie de ne pas avoir accordé la note de 10/10 sur son expérience au jardin en spécifiant :

La raison pour laquelle je ne lui ai pas donné un 10, c'est à cause de quelques interactions désagréables entre les membres (qui ne m'impliquent pas en soi) et parce que le groupe est légèrement plus petit et compte moins d'enfants que ce que j'avais espéré. (B26).

Pour leur part, 83 % des individus affirment s'être fait de nouveaux amis depuis qu'ils participent aux activités de jardinage tandis que 17 % déclarent ne pas s'en être fait. Parmi les répondants, 49 % assurent avoir rencontré une personne avec qui ils se sentent proche pour parler de ce qui les préoccupe et sur qui ils peuvent compter s'ils demandaient de l'aide. D'ailleurs, plusieurs usagers s'expriment à ce sujet : «J'ai créée de nouvelles amitiés et vécu de nouvelles expériences» (Aa62); « J'ai rencontré des gens formidables, animateur fabuleux, très bonne récolte + variété » (Aa54) ; « Passer du temps avec certains de mes amis les plus proches. » (Ba5) ; « Nouvelles expériences, rencontré plus de nouveaux amis » (Ba15).

#### 4.4.2 Le sentiment d'appartenance à la communauté

Par ailleurs, lorsqu'il était demandé aux participants de préciser les principales raisons pour lesquelles ils participent aux sessions de jardinage collectif, «pour rencontrer de nouvelles personnes ou passer du temps avec des amis ou des voisins », arrive en troisième position avec 36 % des votes. Bien que directement le désir de socialisation ne semble pas être la raison première de pratiquer le jardinage communautaire, il découle de cette activité des interactions qui, à la longue, finissent par apporter un cadre social enrichissant l'activité elle-même en offrant ainsi un réseau social aux participants dont l'importance est pertinente lorsque ces derniers font face à l'isolement. En effet, parmi les membres des jardins collectifs, 98 % déclarent qu'ils se sentent faire partie d'une communauté au sein des jardins collectifs. Ce sentiment d'appartenance est très fort pour 25 % d'entre eux, plutôt fort pour 47 %, plutôt faible pour 14 %, très faible pour 3 % et 10 % n'ont pas d'opinion. Nous pouvons donc avancer que la quasi-totalité des participants des jardins collectifs s'identifie à la communauté locale comme le révèlent les propos de deux membres :

Merci énormément de m'avoir fait découvrir les jardins collectifs. Je me sentais vraiment déconnectée de ma communauté avant de m'y joindre et cela a été un véritable plaisir de voir grandir ce que je plante et de pouvoir le manger quelques semaines plus tard. J'ai été étonnée de la générosité et de l'abondance de la terre (Ab66).

Avoir un sentiment d'appartenance aide à prendre racine dans la communauté et à briser l'isolement. Lorsque vous traversez une période difficile, il y a toujours quelqu'un présent pour vous. J'ai à présent une vie beaucoup plus riche émotionnellement grâce aux liens que j'ai tissés. [Le Dépôt] brise la stigmatisation de la pauvreté en permettant à des gens de différents horizons de se rassembler et de se respecter les uns les autres (Bb47).

Un autre membre semble être du même avis : « J'ai la chance d'apprendre, une communauté s'est créée ici et j'en fais partie » (Ab4).

En ce qui concerne le sentiment d'appartenance au *Dépôt alimentaire NDG* (et non pas aux jardins collectifs uniquement), 40 % des individus reconnaissent en avoir un très fort, 53 % reconnaissent en avoir un plutôt fort et 7 % n'ont pas d'opinion. Ces résultats nous permettent d'avancer que le *Dépôt alimentaire NDG* en tant qu'initiative locale en agriculture urbaine, avec ses activités de jardinage entre autre, joue un rôle dans le développement de la communauté sur le territoire local : « être dans un bon endroit vous fait vous sentir bien. Vous arrivez le matin et vous êtes de bonne humeur toute la journée » (Ab7). Un membre des jardins collectifs va encore plus loin en déclarant que le *Dépôt alimentaire NDG* s'apparente à un membre de sa famille : « j'ai ma mère, le *Dépôt alimentaire* et c'est à peu près ça. C'est si important pour moi. Je me sens comme à la maison. » (Bb9).

En ce qui concerne l'évolution des individus dans la communauté du *Dépôt alimentaire NDG*, autrement dit la sociabilité de chacun et chacune, les résultats révèlent que durant la saison de jardinage, 87 % des répondants se sont sentis écoutés par leur groupe tandis que 7% ne se sont pas sentis écouté. 83% d'entre eux ont participé aux décisions de

groupe alors que pour 7% ce n'est pas le cas. Les propos recueillis de certains répondants montrent qu'ils évoluent en tant que participants à part entière mais aussi au sein d'un groupe : « J'ai adoré la dernière session au *Dépôt alimentaire* où des personnes de différents groupes se sont réunies pour parler de l'été et planifier l'année prochaine. C'était très enrichissant cette année. (Le sorbet au raisin était incroyable aussi!) » (Ab70) ; « J'ai senti qu'il était mieux organisé l'année dernière et également une meilleure participation du groupe » (Ba2); « Travailler physiquement et travailler dans un groupe coopératif » (Aa149).

À contrario, une usagère manifeste son mécontentement en ce qui concerne la cohésion du groupe en rappelant avec ses propres mots la notion de collectivité :

Certaines personnes ont besoin de mieux comprendre ce que signifie collectif ... nous jardinons et PARTAGEONS non pas simplement choisir ce que vous voulez, puis demandez à tout le monde s'il le souhaite, d'une manière qui semble dissuader les gens de dire oui, parce que vous le voulez tout! En outre, les gens doivent vérifier leur ego et leur personnalité et apprendre à s'intégrer dans le flux d'une session de groupe. Et puis, s'il vous plaît, laissez les différends disparaître et ne continuez pas à les ramener à la session pendant des semaines. Le Seigneur a pitié!!! Sérieusement ... laissez tomber (Bb42).

La participation des répondants aux activités de groupe nous informe sur leur comportement au sein de la communauté et souligne leur effort d'intégration. Cette sociabilité se traduit par «le partage de nourriture pendant le pot de chance» (Aa7) , « partager du thé et des collations autour de la table de pique-nique » (Ba178) ou encore « Passer du temps dehors ensemble à partager un café» (Bb40). Le plaisir de « Jardiner ensemble en été est un plaisir » (Aa3) aussi car il y a « Beaucoup de rires et de camaraderie » (Ab59).

Il paraît donc que ce type de projet d'agriculture s'avère être un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui

facilite les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté, et ceci particulièrement pour les personnes devant faire face à un vide social, comme le sont souvent les personnes âgées, les personnes d'origines minoritaires et les personnes socio-économiquement défavorisées.

Nos résultats convergent avec les études de Klein et Champagne (2011) car nous considérons que l'action des organismes communautaires, en mobilisant leur capital social ancré dans le territoire, tentent de lutter contre l'exclusion sociale en favorisant la création des liens sociaux. Comme nous l'avons vu, le *Dépôt alimentaire NDG* en tant qu'organisme communautaire, a su s'insérer dans un territoire local qui est celui de NDG et bâtir des réseaux de concertation entre les participants et les groupes partenaires indispensables au partage et à la mobilisation des ressources. Le quartier de NDG auquel l'organisme du *Dépôt alimentaire NDG* se réfère, est un territoire auquel les participants s'identifient. Dans ce territoire porteur de sens, les pratiques quotidiennes et l'action communautaire sont celles qui sont les plus susceptibles de faire du quartier un lieu où les individus se lient par la solidarité sociale, parce qu'elles peuvent transformer la proximité géographique en proximité sociale et, parce que l'action communautaire peut participer à la création d'une solidarité collective (Morin et Rochefort, 1998).

Ainsi, nous pouvons confirmer l'hypothèse selon laquelle les organisations communautaires en agriculture urbaine, ici le *Dépôt alimentaire NDG*, participent à l'amélioration des conditions de vie des résidents en renforçant le lien social au sein de la communauté.

#### 4.4.3 Les relations entre les participants et le personnel

Les effets de l'organisation ne se limitent pas aux impacts sur la sécurité alimentaire des participants et sur les apprentissages. En effet, l'entreprise fonctionne comme une



communauté où les membres du personnel se lient des liens collectifs comme le mentionne un des membres : « ... c'est comme une famille ... puis, on a des liens serrés » (Bb2). Le fait qu'il y ait des liens serrés entre les répondants et aussi avec leur animateur et le fait que ces derniers participent aux activités de jardinage, crée et renforce un sentiment de confiance mutuellement partagé au sein de l'organisme. Les répondants développent aussi des liens sociaux avec certains membres du personnel du *Dépôt alimentaire NDG*, notamment avec les employés.

En effet, nous avons rapporté les témoignages de plusieurs répondants qui s'expriment à ce sujet : « le personnel du dépôt alimentaire de NDG est très agréable » (Ba172) ; « Ma facilitatrice est très compétente et partage de nombreuses plantes nouvelles et différentes disponibles. J'ai adoré le fait que la responsable en agriculture urbaine soit venue plusieurs fois pour aider et vérifier avec le groupe. » (Ba56) ; « Animateur merveilleux et compétent » (Bb25) ; « bon animateur. très beau groupe de jardinage » (Bb36).

Le personnel participe à des activités de groupe tels que les garden-party et les pique-nique ce qui a pour effet de consolider la solidarité du groupe. Une usagère s'exprime à ce sujet :

C'est une expérience enrichissante : j'ai cherché d'autres raisons de choisir de rencontrer de nouvelles personnes et de passer du temps avec elles est devenu une partie intégrante de cette expérience. Les deux animateurs de Phoenix étaient superbes. La «garden-party» commune à chaque session a été des plus agréables, chacun cherchant et présentant des friandises nutritives pour se régaler. Belle expérience ! (Ab7).

Une répondante s'exprime sur l'esprit communautaire pendant les activités de jardinage en disant qu'« il [le jardin] était mieux organisé que l'année dernière et il y avait également une meilleure participation du groupe » (Bb42).

En plus des échanges interpersonnels qui régissent les relations entre les individus au sein des jardins, les dynamiques sociales inhérentes aux jardins collectifs sont alimentées par un désir et une réflexion de vouloir développer une vie collective et communautaire par le biais d'activités.

#### 4.4.4 L'action collective dans les jardins collectifs

Le jardinage collectif se distingue du jardinage communautaire du fait qu'il s'agit de pratiques qui reposent sur une démarche collective. Cette dernière repose sur un partage d'idées, de propositions et d'échanges puis sur la réalisation collective de tâches et enfin sur un partage collectif de la récolte. Ce type de jardinage qui se caractérise par la mise en commun et le partage favorise implicitement la mise en relation des participants les uns avec les autres. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, cette construction collective repose sur le redéploiement des actions collectives à l'échelle locale.

Au fond, nos résultats vont dans la même perspective que Julien-Denis (2013) qui affirme que les jardins collectifs constituent un espace où se développent des initiatives sociales en sécurité alimentaire novatrices. En effet, les jardins collectifs du *Dépôt alimentaire NDG* sont certes, des formes spatiales propices à l'action collective mais ils sont avant tout un espace vécu par les participants qui investissent leurs actes et leurs valeurs et construisent des pratiques de nature sociale comme l'a si bien dit Roncayolo (2001).

Les résultats de notre étude corréleront avec les études de Fontan et al. (2007) et Melucci (1978) qui ont montré que l'action collective permet de contrer la marginalisation socio-économique d'une partie de la population puisque en effet, l'action collective dans les jardins a permis la création et la consolidation du lien social des participants. De plus, notre étude corréle fortement avec celle de Duchemin (2012) qui avançait que

au-delà du côté « économique » de la production alimentaire, les jardins collectifs sont des projets qui visent majoritairement des objectifs sociaux comme nous venons de le démontrer.

Les quatre concepts qui sont la sécurité alimentaire, le bien-être, l'*empowerment* individuel et le lien social, que nous avons joint à la notion de conditions de vie servent de guide à l'interprétation et à l'évaluation de l'agriculture urbaine. Dans le cadre de cette recherche, nous avons montré selon nos résultats que les jardins collectifs contribuent à la qualité de vie de la collectivité de NDG, ainsi qu'à « l'identification territoriale et au degré d'appartenance à la communauté, à la création d'ambiances et au développement de dynamiques sociales qui stimulent la sociabilité, et à l'édification de la collectivité territoriale et à la constitution de rapports interpersonnels » (Reyburn, 2002 : 13).

## CONCLUSION

L'objectif de notre recherche était de mettre en lumière l'apport des activités d'agriculture urbaine à l'amélioration des conditions de vie des individus qui les pratiquent. De manière plus précise, nous nous sommes penchées sur les pratiques liées au jardinage collectif qui sous-entend que les participants prennent part à un projet commun de manière à augmenter la participation citoyenne du territoire où sont ancrés les jardins (Boulianne, 1999). À la lumière des publications qui portent sur ce sujet, nous avons mené une étude de terrain afin d'identifier les éléments pouvant expliquer en quoi les jardins collectifs sont en mesure d'améliorer les conditions de vie des individus. Notre étude de cas a été réalisée en collaboration avec l'organisme communautaire le *Dépôt alimentaire NDG* porteur de projets d'agriculture urbaine, et particulièrement de jardinage collectif, situé dans le quartier de NDG.

Le portrait territorial de ce quartier a révélé la présence de déserts alimentaires qui soumettent sa population et ses territoires à des enjeux liés à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté et aux inégalités socio-spatiales.

Notre méthode de recherche empirique combine deux questionnaires qui évaluent le programme des jardins collectifs à deux années consécutives, soit 2016 et 2017. Cette démarche de nature qualitative nous a permis d'obtenir de solides données sur l'expérience des individus et recueillir de riches propos pour ensuite analyser et interpréter les résultats. L'objectif visé a été atteint puisque nous avons effectivement été en mesure de proposer une interprétation de ce phénomène en identifiant quatre concepts que nous avons opérationnalisés en considérant leurs variables et leurs indicateurs que nous avons joint à la notion de conditions de vie. Les quatre concepts

sont la sécurité alimentaire, le bien-être, l'*empowerment* individuel et le lien social et servent de guide à l'interprétation et à l'évaluation de l'agriculture urbaine, en particulier des jardins collectifs, à l'amélioration des conditions de vie des individus.

Cette recherche exploratoire et hypothético-déductive, nous a permis de répondre à notre hypothèse qui postule que les jardins collectifs de cet organisme ont un réel impact sur les conditions de vie des participants qui voient augmenter leur *empowerment*, en renforçant la sécurité alimentaire et le bien-être de ces-derniers et en consolidant le lien social.

En effet, nous avons démontré à la lumière de nos résultats que les jardins collectifs permettent aux personnes qui participent aux activités de jardinage d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive aussi bien sur les plans géographique, alimentaire et économique. Les résultats de notre étude et l'interprétation que nous en faisons-nous permettent d'affirmer que ces-derniers contribuent à diminuer l'insécurité alimentaire chez les individus en leur donnant accès à des fruits et légumes en quantité mais aussi en qualité. De plus, on remarque que certains problèmes de santé observés sont directement reliés à l'insécurité alimentaire, surtout dans les quartiers défavorisés. C'est pourquoi l'organisme le *Dépôt alimentaire NDG*, a un réel impact sur l'amélioration des conditions de vie des individus dans le domaine de la santé et du bien-être. Outre le fait que les expériences et les savoirs horticoles occupent une place centrale en matière d'éducation et de sensibilisation environnementale, le programme des jardins collectifs laisse visiblement beaucoup de place à la capacité des acteurs d'agir sur leur environnement et sur les causes sociales de leurs problèmes, donc de leurs conditions de vie. Évidemment, comme nous l'avons vu, il s'agit de permettre aux participants de leur redonner les compétences, les savoirs et les savoir-faire dont ils ont besoin pour développer leur autonomie.

Par ailleurs, cette initiative a aussi une forte composante collective en ce sens où elle vise en grande partie l'incorporation des « jardiniers » dans des processus collectifs. Cet aspect collectif du projet de jardin constitue des ajouts importants au fondement éducatif. Ainsi, bien au-delà des aspects techniques et productifs de l'expérience de jardinage, le programme du jardinage collectif espère amener les participants à développer une conscience sociale, communautaire et environnementale. Cette dynamique sociale et collective, propre aux jardins collectifs, vient renforcer l'*empowerment* des individus qui souhaitent participer à la vie associative. Les jardiniers, en s'impliquant dans la vie associative du quartier, cherchent à fonder une identité collective et à s'enraciner dans le milieu.

Enfin, nous avons montré que la proximité sociale est très présente au sein des jardins et résulte des interactions sociales entre les individus qui fréquentent les jardins. Il paraît donc que ce type de projet d'agriculture s'avère être un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilitent les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté.

Ces résultats nous permettent d'avancer que le *Dépôt alimentaire NDG* en tant qu'initiative locale en agriculture urbaine, avec ses activités de jardinage entre autre, joue un rôle dans le développement de la communauté sur le territoire local. Tout comme Boulianne en rappelle l'intérêt, nous avons montré qu'en prenant part collectivement à un projet de jardinage, les citoyens augmentent la participation au développement local, durable, communautaire et social des territoires et des collectivités en contribuant ainsi à « l'émergence de nouvelles solidarités socioéconomiques et [à] une participation civique accrue » (Boulianne, 1999).

Cette recherche comporte ses forces. D'abord elle relève une recension des écrits assez complète issue de diverses sources scientifiques de 1929 à nos jours. Elle s'ajoute au

petit nombre d'études qui se sont intéressées aux activités de jardinage collectif en apportant des éléments supplémentaires permettant de faciliter la compréhension de ce type de pratique dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des individus. Elle comporte aussi quelques tableaux synthèses qui facilitent la consultation de la masse d'information présente. Nous avons vu que les jardins collectifs, au-delà de leur production maraîchère en milieu urbain ont une vocation plus grande qui va au-delà de l'amélioration des conditions économiques des personnes. En effet, nos résultats montrent de façon concordante, que la compréhension des effets du jardinage collectif sur les conditions de vie des individus nécessite de dépasser le questionnaire sur l'accessibilité à l'alimentation mais de s'intéresser à la santé physique et mentale, la capacité d'agir et le lien social des individus et des collectivités qui sont au centre des préoccupations de l'organisme du *Dépôt alimentaire NDG*.

Notre recherche comporte toutefois ses limites. Le petit nombre de participants faisant partie de notre échantillon limite notre analyse et ses conclusions. Comme chaque jardin collectif est le reflet unique du milieu auquel il appartient, notre analyse ne nous permet pas de généraliser nos résultats.

À la lumière de ces limites, nous recommandons que, lors de projets de recherche, un plus grand échantillon soit utilisé afin de recueillir plus de données. De plus, il aurait pu être pertinent de pousser notre réflexion un peu plus loin et de se pencher sur le rôle de l'agriculture urbaine pour mieux comprendre la place de l'individu vis-à-vis son cadre de vie.

En définitive, cette recherche s'ajoute aux écrits de la littérature scientifique propre au champs d'étude de l'agriculture urbaine. Elle nous permet de constater qu'une étude de données réelles est possible et profitable afin d'identifier l'impact des initiatives des jardins collectifs sur les conditions de vie des individus. Les projets de recherches connexes pourront peut-être, à la lumière de nos recommandations, permettre à d'autres

chercheurs de créer des concepts qui permettent une interprétation plus poussée de ce phénomène.



## ANNEXE A

### QUESTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE L'ORGANISME DU *DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG*

1. Quand avez-vous participé pour la première fois aux programmes du Dépôt alimentaire, Action Communiterre ou Boîte à Lunch ?

Moins d'un mois

1-3 mois

3-6 mois

6-12 mois

1-2 ans

2-5 ans

Plus de 5 ans

Pas de réponses

2. Vous êtes-vous fait de nouveaux amis depuis que vous participez à cette activité ou à d'autres activités de dépôt?

Oui

Non

Pas de réponses

3. Avez-vous rencontré quelqu'un à cette activité ou à d'autres activités de Dépôt à qui vous pouvez vous adresser pour obtenir des conseils ou sur lequel vous pouvez compter en cas de problème ?

Oui

Non

Pas de réponses

4. Est-ce que vous vous sentez appartenir à une communauté ici au dépôt ou à d'autres activités du Dépôt?

Oui

Non

Pas de réponse

5. Est-ce que vous et / ou les membres de votre famille mangez au moins 5 portions de légumes et de fruits par jour (la quantité minimale recommandée)?

Oui

Non

Je ne sais pas

6. La quantité de fruits et de légumes que vous mangez a-t-elle changé en raison de votre participation à ce programme ou à d'autres programmes Depot?

Augmenté

Diminué

N'a pas changé

Pas de réponse/Je ne sais pas

7. Votre régime alimentaire s'est-il amélioré depuis que vous participez à ce programme ou à d'autres programmes du Dépôt alimentaire ?

Manger plus

Manger moins

Cuisiner plus à la maison

Manger plus de nourritures saines

Manger plus de protéines

Manger moins de viandes

Manger moins de sucre

Manger moins de sel

Autres changements positifs (en commentaires)

8. Avez-vous essayé de nouveaux aliments depuis votre arrivée à cette activité ou à d'autres activités du Dépôt?

Oui

Non

Pas de réponses/ je ne sais pas

9. Avez-vous essayé de nouveaux aliments de puis que vous participez à cette activité ?

Oui

Non

Pas de réponses/ Je ne sais pas

10. Avez-vous appris de nouvelles façons de préparer les aliments ici?

Oui

Non

Pas de réponses/Je ne sais pas

11. Au cours d'une semaine type, combien de soirs sur 7, vous ou une autre personne de votre ménage préparez-vous un repas pour que le ménage ait mangé à la maison?

0

1

2

3

4

5

6

7

Pas de réponses/ je ne sais pas

12. Le nombre de repas préparés et consommés à la maison a-t-il augmenté en raison de votre implication dans ce programme ou d'autres programmes du Dépôt alimentaire ?

Oui

Non

Je ne sais pas/ Pas de réponses

13. Vos habitudes d'achat de produits alimentaires ont-elles changé depuis que vous participez à ce programme ou à d'autres programmes du Dépôt?

Oui

Non

Je ne sais pas/ pas de réponses

14. A

Sur une échelle de 1 à 10, où 1 est très malsain et 10, très sain, comment évalueriez-vous votre état de santé PHYSIQUE actuel? (même question pour la santé mentale)

14. B

Votre état

de santé physique et mental a-t-il changé en raison de votre implication dans ce programme ou dans d'autres programmes de dépôt? (même question pour la santé mentale)

Améliorée

Restée la même

Détériorée

Pas de réponses/ je ne sais pas

*Si oui:* dans quelle mesure votre santé physique a-t-elle changé? (même question pour la santé mentale)

15. Quel est ton code postal ?

16. Quand est votre année de naissance ?

17. A quel genre vous identifiez vous ?

18. Dans quel pays êtes-vous né? Si autre que le Canada; En quelle année avez-vous déménagé au Canada?

19. Comment vous rendez vous le plus souvent à cette activité?

En voiture  
En ayant un lift avec quelqu'un  
Métro/bus  
Marche à pied  
Vélo  
Je ne sais pas/ Pas de réponses

20. En moyenne, combien de temps vous faut-il pour accéder à ce programme?

21. Avez-vous actuellement ou avez-vous eu l'un des problèmes de santé suivants?

Diabète de type 2  
Maladie cardiaque  
Attaque cardiaque  
Accident vasculaire cérébral  
Cancer  
Hypertension artérielle  
Taux de cholestérol élevé  
Pas de réponses/ je ne sais pas

*Si oui*, pensez-vous que votre implication dans cette activité ou dans d'autres activités de Dépôt vous a aidé à mieux gérer (vivre avec) l'un de ces problèmes de santé?

Oui  
Non  
Je ne sais pas

22. Combien de personnes vivent dans votre ménage? Si il y a des enfants, quel âge ont-ils? Si vous avez des enfants, êtes-vous un parent célibataire?

23. Quel est votre statut professionnel? Si sans emploi: Êtes-vous actuellement à la recherche d'un emploi?

Employé à temps plein

Employé à temps partiel

Employé saisonnier ou temporaire

Cours de francisation

Retraité

Étudiant

Chômeur

Pas de réponses/ je ne sais pas

24. Quel pourcentage de votre revenu mensuel va au loyer?

25. L'argent qui vous reste-t-il après avoir payé le logement et les autres frais est-il suffisant pour acheter assez de nourriture saine pour vous nourrir tous les jours, ainsi que votre famille (le cas échéant)?

Oui

Non

Je ne sais pas/ Pas de réponses

26. Les programmes du Dépôt, y compris celui-ci, constituent-ils une source importante de nourriture saine?

Oui

Non

Je ne sais pas/ Pas de réponses



## ANNEXE B

### QUESTIONNAIRE DE FIN DU PROGRAMME DES JARDINS COLLECTIFS

#### ❖ **Votre participation aux jardins collectifs**

1. Cette année incluse, depuis combien d'années participez-vous aux activités de jardinage (anciennement avec *Action Communiterre* et maintenant avec le *Dépôt alimentaire NDG*) ?

2. Où avez-vous entendu parlé du programme de jardinage collectif ?

Via un autre programme du Dépôt  
Le site web ou page Facebook du Dépôt  
Via un autre organisme dans la communauté  
Quelqu'un m'a informé  
Je ne sais pas // J'ignore la question

3. Cette saison, j'ai participé à...

1 à 4 séances de jardinage  
5 à 12 séances de jardinage  
13 séances de jardinage ou plus

Je ne sais pas // J'ignore la question

4. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous participez aux sessions de jardinage collectif ? Merci de cocher deux (2) RAISONS LES PLUS IMPORTANTES

Pour avoir plus de fruits et légumes pour moi ou ma famille

Pour apprendre à faire pousser mes propres fruits et légumes

Pour rencontrer de nouvelles personnes ou passer du temps avec des ami(e)s ou des voisin(e)s

Pour passer du temps à l'extérieur et dans la nature

Pour me reposer

Pour initier mon(mes) enfant(s) à l'alimentation et l'environnement

Pour pratiquer une activité à l'extérieur avec mon(mes) enfant(s)

Je ne sais pas // J'ignore la question

Autre :

5. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre expérience dans les jardins collectifs cette saison ? 1 étant Le plus négatif et 10 Le plus positif

Veillez expliquer

6. Pensez-vous que vos connaissances et vos habiletés au jardin ont augmenté durant la saison de jardinage ?

Oui, ils ont augmenté

Ils n'ont pas changé

Je ne sais pas // J'ignore la question

Veillez spécifier

7. Veuillez décrire deux (2) de vos moments préférés de la saison. Cela peut être quelque chose que vous avez appris, un moment partagé, une activité à laquelle vous avez participé, une tâche accomplie, etc.

8. Quel est l'effet du jardinage sur votre...

	Amélioré	N'a pas changé	Détérioré	Je ne sais pas //J'ignore la question
Bien-être physique				
Bien-être mental				
Bien-être nutritionnel				

9. Durant la saison de jardinage....

	Augmenté	N'a pas changé	Diminué	Je ne sais pas // j'ignore la question
Ma consommation de fruits et légumes frais a...				
La variété de légume dans mes repas à la maison...				

Ma facture globale d'épicerie..				
Les liens d'amitié au jardin...				
Ma prise de conscience des impacts de mon mode de vie sur l'environnement...				
Ma pratique de la durabilité / Mes habitudes environnementales(ex . le compostage ou la réduction des déchets, la modification des aliments ou des produits que j'achète , la participation à d'autres initiatives, etc.)				

10. Durant la saison de jardinage....

	Oui	Non	Je ne sais pas // j'ignore la question
--	-----	-----	--

Je me suis senti écouté(e) par mon groupe			
J'ai participé aux décisions de groupe			

11. Comptez-vous participer au programme de jardinage collectif l'année prochaine ?

Oui

Non

Je ne sais pas // J'ignore la question

12. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions par rapport à la saison de jardinage ou au programme de jardins collectifs ?

❖ **Information générale sur les membres**

13. Quel est votre code postal ?

14. Quelle est votre année de naissance ?

15. Dans quel pays êtes-vous né(e) ?

16. Si vous êtes né(e) HORS du Canada, quand avez-vous déménagé au Canada ?

17. Avez-vous des parents nés HORS du Canada ?

Oui

Non

Je ne sais pas // J'ignore la réponse

18. Si vous avez des parents nés HORS du Canada, quel est leur pays d'origine ?

19. À quel genre vous identifiez-vous ?

- Femme
- Homme
- Je ne sais pas // J'ignore la question
- Autre :

20. Quelle est la principale langue parlée à la maison ?

Anglais

Français

Je ne sais pas // J'ignore la réponse

Autre :

21. Combien y a-t-il d'adultes dans votre foyer ?

22. Combien y a-t-il d'enfants dans votre foyer ?

23. Votre foyer est-il monoparentale ?

Oui

Non

Je ne sais pas // J'ignore la question

24. Craignez-vous souvent de manquer de nourriture avant que vous n'ayez de l'argent pour en acheter ?

Oui, souvent

Oui, parfois

Non , jamais  
Je ne sais pas //J'ignore la question

25. Quel est votre statut d'emploi ?

Employé à temps plein  
Employé à temps partiel  
Employé saisonnier ou temporaire  
Classe de francisation  
Retraité(e)  
Étudiant(e)/Élève  
Sans emploi

- Je ne sais pas //J'ignore la question

26. Avez-vous (ou votre famille) participé à d'autres programmes du Dépôt, comme participant ou bénévole ?

Oui  
Non  
Je ne sais pas //J'ignore la question

27. Si oui, lesquels ?

J'ai participé à Boomer café  
J'ai participé aux Pique-niques d'été  
J'ai reçu des paniers de dépannage alimentaire  
J'ai reçu un repas au Dépôt  
J'ai participé (ou, mes enfants ont participé) aux ateliers de cuisine de Boîte-à-Lunch  
J'ai participé aux cuisines communautaires ou à d'autres ateliers de cuisine (Créations collectives, Cuisines Rencontres, Cuisines culturelles)  
J'ai participé (ou acheté des provisions) au marché Bonne Bouffe (Dépôt, Centre Walkley, St-Raymond)  
J'ai fait du bénévolat au Dépôt / dans un de ses programmes / lors d'un événement

## ANNEXE C

### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE



No. de certificat: 1854  
Certificat émis le: 03-07-2019

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	La contribution des initiatives locales en agriculture urbaine dans l'amélioration des conditions de vie des résidents des quartiers défavorisés de Montréal, et en particulier des femmes.
Nom de l'étudiant:	Lucile PUIGGALI
Programme d'études:	Maîtrise en études urbaines (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Anne LATENDRESSE

#### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Graf', written in a cursive style.

Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing



## BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. (2010). *Programme Quartiers 21 : Aménager des quartiers durables*. Cadre de référence. En ligne. Page consultée le 10 juillet 2019.  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D\\_DURABLE\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CADRE\\_DE\\_REFERENCES\\_Q21-FINAL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_DURABLE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CADRE_DE_REFERENCES_Q21-FINAL.PDF).
- Angers, M. (2000). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 3e édition. Anjou (Montréal): Les Éditions CEC, 226 p.
- Appleyard, D. (1981) *Livable Streets*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles.
- Ayalon, R. (2006). *Making Rooftops Bloom: Strategies for encouraging rooftop greening in Montréal*. Montréal, McGill University, McGill University School of Urban Planning, mémoire de maîtrise, 100 p.
- Bacqué, M. (2006). *Empowerment et politiques urbaines aux Etats-Unis. Géographie, économie, société*, vol. 8(1), 107-124.  
doi:10.3166/ges.8.107-124.
- Bacqué M-H et Gauthier M, (2010). *Participation, urbanisme et études urbaines*. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 36-66.
- Bairoch, P. (1985). *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 706 p.
- Baker, S. (2006). *Sustainable Development*. London. Routledge p.245
- Bassand M. (1997) *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 245 p.
- Becker, G. S. (1964 / 1993). *Human capital*. A theoretical and empirical analysis, with special reference to education. Chicago: The University of Chicago Press.

- Bédard, M. (2011). *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie* : Notes et document du cours, 8e édition revue et augmentée, GEO 8011 . Montréal: Université du Québec à Montréal, 347 p.
- Bellemare, G. et Klein, J.-L. (2011) (Dir.) *Innovation sociale et territoire : convergences théoriques et pratiques*. Québec, Qc, Presses de l'Université du Québec, 212 p.
- Benoît, M. et Gratton, R. (1991). *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal, chapitre 1 : Les quartiers du sud-ouest*. Montréal, Guérin littérature.
- Bergeron, A, et Miller, F. (2002). « Les Quartiers 21 à Montréal », Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux, [En ligne] <http://www.a21.qc.ca/17526fr.html>. Page consultée le 22 juin 2019.
- Besse, J-M. (2003). *Du jardin au jardinage, la ruse du paysagiste*. Les Carnets du paysage n° 9 et n° 10, l'École nationale supérieure du paysage, Actes Sud, p. 17-45.
- Bhatt, V, et Kongshaug, R.. (2005). *Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal*. Minimum Cost Housing Group. Montréal. McGill University: 87 p.
- Bouchard, C. et le GTIS. (1999). *Recherches en sciences humaines et sociales et innovations sociales*. Contribution à une politique de l'immatériel. p 1-26.
- Boulianne, M. (2001). *L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou « domestication de l'espace public » ?*. *Anthropologie et Sociétés*, 25(1), 63–80. <https://doi.org/10.7202/000210ar>.
- Boulianne, M. (1999). *Agriculture Urbaine, Rapports Sociaux et Citoyenneté: le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique*, Cahiers du CRISES, Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale. [En ligne]. <https://lajdepot.erudit.org/id/001306dd>. Page consultée le 08 mars 2019.
- Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L et Fréchette, L. (2007) *L'organisation communautaire*. Fondements, approches et champs de pratique. Presses de l'Université du Québec, Québec, 534 pages.
- Bourque, D. (2012). *Intervention communautaire et développement des communautés*. *Reflets*, 18 (1), 40–60. <https://doi.org/10.7202/1012331ar>

- Bouvier-Daclon, N. (2001a). *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin : le cas de Montréal*. Thèse de doctorat, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 149 p.
- Bouvier-Daclon, N, et Sénécal, G. (2001b). *Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu*. *Loisir et Société*. vol. 24, no 2, p. 507-529. En ligne.
- Bowen W.-M., Dunn R.-A., Kasdan D.-O. (2010). *What is “urban studies” ? Context, internal structure and content*. *Journal of Urban Affairs*, 32 (2), p. 199-227
- Castells, M., (1983). *The City and the Grassroots : a cross-cultural theory of urban social movements* [Introduction, partie 1, partie 4, partie 5]
- Castonguay, S. (2012). *L'agriculture sur l'île de Montréal*. In Fougères, D. et Perron, N., *Histoire de Montréal (p.1793-1951)*. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture. (Collection Histoire régionale).
- Chabot, Grant Thornton, (2012). *Portrait du territoire et vision de développement du secteur Walkley-Fielding dans l'arrondissement Côte-Des-Neiges –Notre-Dâme-De-Grâce*. En ligne : [http://preventioncdnndg.org/fielding-walkley/wp-content/uploads/sites/7/2015/07/Walkley-Fielding\\_portrait\\_final.pdf](http://preventioncdnndg.org/fielding-walkley/wp-content/uploads/sites/7/2015/07/Walkley-Fielding_portrait_final.pdf)
- Chapeau, J-M. (2010). Extrait d'une entrevue réalisée dans le cadre du cours de maîtrise ENV 7731. *Agriculture urbaine : concepts, enjeux, impacts et défis*. Février 2019.
- Che, J, et J. Chen. (2001). *L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens*, Statistique Canada, *Rapports sur la santé*, vol. 12, no 4, p.11-24.
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2018). *Portrait des jeunes montréalais de 6e année*. Résultats de l'enquête TOPO 2017 de la Direction régionale de santé publique. Québec.
- Claval, P. (1994). *Un préalable pour penser la ville de demain*, pp. 257-264, in Gobin-Ghorra, Cynthia (sous la direction), *Penser la ville de demain : Qu'est-ce qui institue la ville*, L'Harmattan, Paris
- Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?* Cahiers du CRISES. Collection « Working Papers », no 0314.

- Cloutier G., Collin J.-P., Poitras C. (2011.), *Dix ans d'études urbaines au Québec. Bilan et perspectives d'avenir*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Cockrall-King, J. Boulanger, G. Eisenmann, M et Galarneau, V.(2016). *La révolution de l'agriculture urbaine*. Écosociété.
- Comeau, Y, Favreau, L, Lévesque, B et Mendell, M. (2001). *Quartiers en crise, développement local et économie sociale*.
- Conseil Communautaire de NDG. (2018). *À propos du Conseil communautaire de NDG*. En ligne. Page consultée le 10 novembre 2018. <http://ndg.ca/fr/0-5-partnership-table/8-about-ndg-community-council>.
- Conseil Communautaire de NDG. (2018b). *Table pour la sécurité alimentaire*. En ligne. Page consultée le 10 novembre 2018. <http://ndg.ca/fr/coalition-for-food-security>.
- Cornel, D. (2015). L'accessibilité économique. En ligne. Consulté le 5 janvier 2018. <https://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/a/accessibilite-economique-2/>
- Cosgrove S., (1998). *Community Gardening in Major Canadian Cities : Toronto, Montreal and Vancouver Compared*, Urban Agriculture Notes, <http://www.cityfarmer.org/canadaCC.html>, consulté le 9 avril 2018.
- Côté, É., S. Racine et J.Rouffignat. (1995). *Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires. De la compréhension à l'action*. Revue Service social, vol. 44, no 3, p. 95-114
- Cummins, Steven et Sally Macintyre (2002). *Food deserts: Evidence and assumption in health policy*. British Medical Journal BMJ, Vol. 325, pp 436: 439.
- CRETEAU (2018). *Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2018*. En ligne, page consultée le 15 juin 2019. <http://cretau.ca/wp-content/uploads/2019/06/Portrait-AU-commerciale-2018-final.pdf>.
- Daclon-Bouvier, N. (2001). La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin, mémoire de maîtrise, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 149 p.
- Deshaies, L. (2010). *Évolution de la pensée géographique dans la foulée des mutations de la géographie*. Cahiers de géographie du Québec, 54(151), 49–75. <https://doi.org/10.7202/044367ar>

- Desmarais, A-A (2008). *La Via Campesina*. Une réponse paysanne à la crise alimentaire. Montréal, Les Éditions Écosociété, 316 p.
- Dépôt alimentaire NDG. (2016a). *Rapport annuel 2016*. En ligne. Page consultée le 5 novembre 2018. Rapport\_annuel\_2016\_200618\_FR.pdf.
- Dépôt alimentaire NDG. (2017a). *Rapport annuel 2017*. En ligne. Page consultée le 5 novembre 2018. Rapport\_annuel\_2017\_200618\_FR.pdf.
- Di Méo, G et Buléon, P. (2005). *L'espace social*. Lecture géographique des sociétés. Paris, Armand Colin.
- Di Méo, G. (2008). *Une géographie sociale entre représentations et action*. Montagnes méditerranéennes et développement territorial, Institut de géographie alpine, 2008, pp.13-21.
- Direction de la Santé Publique. (2013a). *Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Une ville et des quartiers qui favorisent l'accès aux aliments santé et leur consommation : Programme de soutien aux initiatives locales 2013-2018*. Cadre de référence. En ligne. Page consultée le 10 mai 2019. [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Saine\\_alimentation/Cadredereference\\_2013-03.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Saine_alimentation/Cadredereference_2013-03.pdf).
- Dodier, R., Rouyer, A. et Séchet, R. (2007). *Introduction*. In Dodier, Rodolphe, Rouyer, Alice et Séchet, Raymonde (dirs.). *Territoires en action et dans l'action*. Rennes (France), Presses Universitaires de Rennes, p. 7-26.
- Donadieu, P, et Fleury, A. (2003). *Les jardiniers restaurent notre monde : le jardinage est-il une utopie urbaine*. Les Carnets du paysage n° 9 et n° 10, 1<sup>re</sup> École nationale supérieure du paysage, Paris, Actes Sud, p. 151-169.
- Doyon, S (2017). *Quand l'agriculture porte main-forte à la nature : produire de façon locale, solidaire et engagée*. Dans : D'espoir et d'environnement? Nouvelles ruralités, activités alternatives et mise en valeur de la nature au Bas-St-Laurent. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Duchemin, E, Wegmuller, F et Legault, A-M. (2008). *Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers*. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 24 septembre 2010, consulté le 22 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10436> ; DOI : 10.4000/vertigo.10436.

- Duchemin, E (2012). *Agriculture urbaine : quelle définition ? une actualisation nécessaire ?* AgriUrbain, Veille scientifique sur la recherche et les projets en agriculture urbaine. Consulté le 08 mars 2019.  
<https://agriurbain.hypotheses.org/2705>
- Duchemin, E. et Vermette, J.- P. (2018). *Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2018*. Carrefour de recherche et d'expertise et de transfert sur l'agriculture urbaine.
- Farrugia, F. (1993). *La crise du lien social essai de sociologie critique*. Paris: L'Harmattan, 223 p. Favreau, Louis, et Lucie Fréchette. (1995). «Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté». *Revue Service social*, vol. 44, no 3, p. 71-93.
- Farrugia, Francis. (1997). *Exclusion, mode d'emploi*. Cahiers internationaux de sociologie, vol. 102, p. 29-57.
- Favreau, L. (1991). *Organisation communautaire et démocratie politique aux États-Unis : l'enjeu de la citoyenneté : entrevue avec Harry Boyle*. *Nouvelles pratiques sociales*, 5 (2), 9–18. <https://doi.org/10.7202/301171ar>
- Fontan, J-M et Yaccarini, C. (1999). *Le technopole Angus : un exemple communautaire de reconversion industrielle en milieu métropolitain*, dans J-M. Fontan, J-L Klein et D-G. Tremblay (dir). *Entre la métropolisation et le village global*, Sainte-Foy. Québec, Presses de l'Université du Québec, p.269.
- Fontan, J-M, Morin, R Hamel, P et Shragge, E. (2003a). *Initiatives communautaires de développement local et gouvernance métropolitaine: quel emboîtement?.* <http://interventionseconomiques.revues.org/977>. Page consultée le 25 février 2018.
- Fontan, Je-M, et Klein J-L. (2003b). *Reconversion économique et initiative locale. L'effet structurant des actions collectives*. In *Reconversion économique et développement territorial*, sous la dir. de Jean-Marc Fontan et JuanLuis Klein et Benoît Lévesque, p. 11-33. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J., Hamel, P. & Morin, R. (2013). *Actions conflictuelles à Montréal depuis 1980 : des mobilisations territorialisées aux échelles multiples*. *Recherches sociographiques*, 54 (1), 9–27. <https://doi.org/10.7202/1015206ar>

- Fontan, J-M, et Klein J-L. (2004a). *Le territoire québécois dans le contexte de la mondialisation*. Revue Cahiers du CRISES : Études théoriques, no 0406, p. 1-16.
- Fontan, J-M, et Klein J-L. (2004b). *La mobilisation du capital socioterritorial: le cas du technopôle Angus*. Lien social et Politiques, no 52, p. 139-149. 146
- Fontan, J-M, Klein J-L et Tremblay D-G. (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique*. Le cas de Montréal. Paris: L'Harmattan, 169 p.
- Fontan, J-M, Hamel, P. Morin, R. et Shragge, E. (2007). *Action collective et développement local en région métropolitaine: le cas de Montréal*. <http://www.deut.uqam.ca/emd/emd22.pdf>. Page consultée le 25 février 2018.
- Fontan, J., Hamel, P. & Morin, R. (2013). *Actions conflictuelles à Montréal depuis 1980 : des mobilisations territorialisées aux échelles multiples*. *Recherches sociographiques*, 54 (1), 9–27. <https://doi.org/10.7202/1015206ar>
- Gagnon, C. (2007). *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Service des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal: 120 p En ligne.
- Gourvil, J-M et Kaiser, M (2008). *Se former au développement social local*. (Action sociale. Métiers et pratiques). Paris: Dunod.
- Gouvernement du Canada. (2016). *Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. En ligne. Page consultée le 10 décembre 2018. [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2018/edsc-esdc/Em12-42-2018-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/edsc-esdc/Em12-42-2018-fra.pdf).
- Greffé, X. (2002). *Le développement local*, Paris, L'Aube, DATAR, Bibliothèque des Territoires, 2002, 200p.
- Griffon M. (2002). *Révolution Verte, Révolution Doublement Verte Quelles technologies, quelles institutions et quelle recherche pour les agricultures de l'avenir ?* CIRAD-FPI. Paris, 1995. Mazoyer M., Roudart L. Histoire des agricultures.
- Hamel, P. (1997). *Démocratie pluraliste et action collective*. In Au-delà du néolibéralisme : Quel rôle pour les mouvements sociaux ? sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne. P. 21-32. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.

- Hamel, P, et Silvestro, M. (2005). *Mouvements urbains et démocratisation des politiques urbaines dans le contexte de la mondialisation*. In *Mouvements urbains et changements institutionnels. L'action collective à l'ère de la mondialisation*, sous la dir. de Louis Guay, Pierre Hamel, Dominique Masson et Jean-Guy Vaillancourt, p. 91-113. Sainte-Foy (Qué.): Presses de l'Université du Québec.
- Hamelin, A-M, Beaudry, M et Habicht, J-P. (2002). *Characterization of Household Food Insecurity in Québec: Food and Feelings*. *Social Science and Medicine*, vol. 54, no 1, p. 119-132.
- Hamelin, A-M, et Bolduc, N. (2003). *La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois*. *Revue Service social*, vol. 50, no 1, p. 57-80. Harvey, David. (1992). "Social justice, Postmodernism and the city". *International Journal of Urban and regional Research*, vol. 16, no 4, p. 588-601.
- Helly, De. (1999). *Une injonction : appartenir et participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen*. *Lien social et Politiques*, no 41 (printemps), p. 35-46
- Holt-Giménez, E. (2008). *The World Food Crisis What's behind it and What we can do about it*. Institute for Food and Development Policy in Oakland, California. USA. <https://foodfirst.org/wp-content/uploads/2013/12/PB16-The-World-Food-Crisis.pdf>
- INSPQ. (2016). *Rapport sur l'environnement bâti*. En ligne. Consultée le 15 mai 2019.
- Jacobs, J. (1961). *Déclin et survie des grandes villes américaines* [« (trad. de l'anglais par Claire Parin, postface Thierry Paquot), *The death and life of great American cities* »], Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos, architecture et urbanisme », 2012, 411 p
- Jacques B. Gélinas. (2000). *La globalisation du monde : Laisser faire ou faire?*, Montréal, Écosociété, p.22-41.
- Julien-Denis, M-È. (2013). *Les pratiques autogestionnaires en agriculture urbaine dans le milieu institutionnel universitaire : le cas du Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD)*, Montréal, UQÀM, Département de Géographie, mémoire de maîtrise, 118 p.
- Kamanzi, P. C., Deniger, M. & Trottier, C. (2010). *L'accès à un emploi permanent après l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires au Canada : le*



*capital social importe-t-il ?* McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill, 45 (1), 93–113. <https://doi.org/10.7202/1000032ar>.

- Kirszbaum, T. (2011). *Pourquoi la France résiste à l'empowerment* p.74-76, in urbanisme, n°380, septembre-octobre 2011.
- Klein J.-L., Pecqueur, B., Koop, K., Soussi, S. A. (2016). *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*. Québec, Qc, Presses de l'Université du Québec, 211 p.
- Latouche S. Azoulay, G et Dillon, J-C. (1993). *La sécurité alimentaire en Afrique, Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies*. In: *Tiers-Monde*, tome 35, n°139. L'ouverture hétérodoxe : politiques et réformes économiques pour les années 90 (sous l'égide de la CNUCED) sous la direction de Yilmaz Akyüz et Jean-Marc Fontaine. pp. 709-711.
- Lebedeva, J. (2008). *Climate change adaptation and mitigation through urban agriculture: A Montréal cas study*. Mémoire, Montréal, School of Urban Planning, McGill, 114p.
- Le Bossé, Y. (1998). *Introduction à l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir*. Cahiers de la recherche en éducation, 5 (3), 349–370. <https://doi.org/10.7202/1017126ar>
- Le Bossé, Y. (2003). *De l' « habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment* , p.30-51, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16, n°2, 2003. <http://id.erudit.org/iderudit/009841ar>.
- Le Couedic, D. (1998). *La nature et la ville : entre pacification et résistance*, in Mercier, G. et J. Bethemont (Eds.), *La ville en quête de nature*, Sillery, Editions du Septentrion, p. 45-63.
- Legault, A-M. (2011). *Les jardins collectifs en milieu urbain : espaces d'éducation relative à l'éco-alimentation*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Montréal : Université du Québec à Montréal. [PDF] 253.
- Leguay, J.P. (2009). *Terres urbaines : places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 352 p.
- Lévesque, B. (2002). *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres?* <http://www.aruces.uqam.ca/Portals/O/cahiers/I-03-2002.pdf>. Page consultée le 25 février 2019.

- Lynch, K. (1969), *L'image de la cité*, Collection Aspects de l'urbanisme, Dunod, Paris
- Massé, B, et Beaudry, M. 2007. *Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité*, Cahiers de l'ARUC-ÉS, No C-01-2008. [En ligne]. <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/O/cahiers/C01-2008.pdf>. Page consultée le 10 mars 2019.
- Meister, A. (1974). *La participation dans les associations*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- Millstone, E et Lang, T. (2008) *The Atlas of Food : Who Eats What, Where, and Why*, Berkley, University of California Press.
- Moisson Montréal (2017). *Bilan-Faim Montréal 2017*. Auteur.
- Morin, R. (1988). *Déclin, réaménagement et réanimation d'un quartier ancien de Montréal*. Urban History Review / Revue d'histoire urbaine, 17 (1), 29–39. <https://doi.org/10.7202/1017699ar>
- Morin, R. & Rochefort, M. (1998). *Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective*. *Lien social et Politiques*, (39), 103–114. <https://doi.org/10.7202/005194ar>
- Mougeot, L. J. A., (2000). *Urban agriculture: Definition, presence, potential and risks*, in Bakker et al (2000), pp1–42
- Mougeot, J.A., Luc (éd.). (2006). *Cultiver de meilleures villes*. Ottawa, Centre de recherche pour le développement international (CRDI).
- Moulaert, F, J-C. Delvainquière et P. Delladetsima. (1997). *Les rapports sociaux dans le développement local: le rôle des mouvements sociaux*. In *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, sous la dir. de Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne. p. 77-97. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.
- Morency, S. (2007). *Une exploration du continuum sécurité - insécurité alimentaire de ménages à faible revenu de la ville de Québec et des facteurs qui y sont associés*. Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 144 pages.
- Murphy, S. et M. Schiavoni, C. (2017). *Dix ans après la crise alimentaire mondiale : relever le défi du droit à l'alimentation*. The Way Out, 2017/10th Anniversary Issue. Right to Food and Nutrition Watch.

[https://www.righttofoodandnutrition.org/files/01.\\_rtfanw-2017\\_eng\\_17\\_12\\_web\\_rz.pdf](https://www.righttofoodandnutrition.org/files/01._rtfanw-2017_eng_17_12_web_rz.pdf)

- Nelson, G. et Prilleltensky, I. (2010). *Community psychology: In pursuit of liberation and wellbeing*. Hampshire, Grande-Bretagne : Palgrave Macmillan.
- Nombré, M-P, et A Herscovitch. (2004). *Rapport sur la pauvreté à Montréal, Document de recherche et de réflexion*. Conférence régionale des élus de Montréal, Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, 64 p.
- Nourry, J.M. (2008). *La terre nourricière*, in Laurent, C. (Ed.), *Histoires de jardins, usages et paysages à Rennes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes & Archives municipales de Rennes, 191 p.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (1996a) *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Rome. En ligne : <http://www.fao.org/3/a-w1358f.pdf>. Page consultée le 15 février 2019.
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (1996b). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et plan d'action du Sommet*. [www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613eOO.htm](http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613eOO.htm). Page consultée le 15 octobre 2018.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (1999a) *L'insécurité alimentaire : la faim au quotidien et la crainte permanente de la famine. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*. En ligne. Page consultée le 16 octobre 2018. <http://www.fao.org/3/a-x3114f.pdf>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2000) *Politiques agricoles et développement économique : Manuel de détermination et de mise en place du système d'information pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide*, Rome, FAO, 344 p.
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2001). *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*. <http://www.oecd.org/fr/education/etudes-pays/1870581.pdf>. Page consultée le 15 juillet 2019.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2008a) *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Rome. En ligne : <http://www.fao.org/3/a-i0100f.pdf>. Page consultée le 15 février 2019.

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2009). *Plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim*. FAO. En ligne. Consulté le 16 octobre 2018.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2010) *Lutter contre la pauvreté et la faim : Quel est le rôle de l'agriculture urbaine ?* En ligne : <http://www.fao.org/3/al377f/al377f00.pdf>. Page consultée le 10 mai 2019.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2017a). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*. FAO. En ligne. Consulté le 18 octobre 2018.
- Organisation Mondiale de la Santé. (1997). *Développement viable et santé : concepts, principes et cadre d'action pour les villes européennes*. Collection Développement viable et santé en Europe. Scherfigsvej, OMS: 61 p.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2003). *Rapport sur la santé dans le monde : 2003 : façonner l'avenir*. En ligne. Page consultée le 10 février 2019 : [https://www.who.int/whr/2003/en/whr03\\_fr.pdf?ua=1](https://www.who.int/whr/2003/en/whr03_fr.pdf?ua=1)
- Ouédraogo, D., Kaboré, M. & Kienou, B. (2007). *Insécurité alimentaire, vulnérabilité et pauvreté en milieu rural au Burkina : une approche en termes de consommation d'énergie*. *Mondes en développement*, 140(4), 65-84. doi:10.3917/med.140.0065.
- Panet-Raymond, J, Rouffignat, J. et Dubois, L. (2002). *Le bénévolat comme passage vers le développement social*. *Revue Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no 2, p. 104-119.
- Pedneault, André, et Roll Grenier. 1996. *Créer un jardin communautaire: l'aménager, le gérer, l'animer*. Mouvement pour l'Agriculture Biologique- Région Métropolitaine. Montréal: 113 p.
- Programme environnementale des Nations Unies : *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992*, disponible en ligne, (page visitée 3 septembre 2018) : <http://www.une-p-9rglDocuments.rnultilingual/Default.asp?DocumentID=78&Artic.1elD=1163&1=fr>
- Rappaport. J. Swift, C. and Hess, R. (1984) *Studies in Empowerment: Steps Toward Understanding and Action*. Haworth, New York.

- Rasse, P. et Debos, F. (2006). *L'alimentation, fait total de la société de communication planétaire*. Communication, vol. 25m no.1, En ligne. Page consultée le 15 février 2019.
- Reyburn, S. (2002). *Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal*. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement. vol. 3, no 2, p. 27–35. En ligne. <http://vertigo.revues.org/3794>.
- Reyburn, S. (2006). *Évaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie*. Montréal, INRS-UQÀM, Études urbaines, thèse de doctorat, 246 p.
- Rochemman, J. (2017). *Le développement social* : Notes et document de cours, EUT8230. Montréal: Université du Québec à Montréal, 25 p.
- Richer, Sylvie F., et F. Vallerand. (1998). *Construction et validation de l'Échelle du sentiment d'appartenance sociale*. Revue Européenne de psychologie appliquée, vol. 48, no 2, p. 129-137
- Roseland, M. (1992) *Le développement durable des centres urbains : Guide à l'intention des pouvoirs locaux et municipaux*, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Ottawa
- Saint-Jacques, M. et D.Sévigny (2003). *Défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais. Guide d'accompagnement de la carte de la défavorisation du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*. Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.
- Schraub, S. (2002). *Mesure de la qualité de vie en oncologie*. Bull Cancer, 79 (1992), pp. 193-204.
- Schultz, T. W. (1963). *The economic value of education*. New York/London: Columbia University.
- Sénécal, G et Saint-Laurent, D (1999) - *Espaces libres et enjeux écologiques : deux récits du développement urbain à Montréal*. Recherches sociographiques, 40 (1), 33–54. <https://doi.org/10.7202/057243ar>
- Soubeyran, O. (2005). *Épistémologie de la géographie*. Grenoble (France), UJF, Institut de Géographie Alpine, notes de cours personnelles.
- Statistique Canada. 2016. Recensement de la population de NDG 2016. Institut de la statistique du Québec, recensement du Canada, 2016 [En ligne]. Page consultée le 07 juillet 2019.

- Tarasuk, V. (2001). *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt\\_formats/hpfbdgpsa/pdf/nutrition/food\\_sec\\_en\\_tire-sec\\_aliments\\_entier-fra.pdf](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfbdgpsa/pdf/nutrition/food_sec_en_tire-sec_aliments_entier-fra.pdf). Page consultée en avril 2019.
- Taveau, B. (2016). *Les chiffres de l'agriculture urbaine et périurbaine. Vers un nouveau territorial*. *Le Monde*.
- Togni, S. J. (2016). *The Uti Kulintjaku project: The path for clear thinking. An evaluation of an innovative, aboriginal-led approach to developing bi-cultural understanding of mental health and wellbeing*. *Australian Psychologist*, 1-12
- Vaillancourt, Y. et L. Tremblay (dir). (2001). *L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada : une perspective interprovinciale*. Montréal, LAREPPS.
- Van Veenhuizen, R. (2006). *Cities Farming for the Future*, La Haye, RUAF Foundation, IDRC and IIRR, 460 p.
- Vermeersch, S. (2006). *Liens territoriaux, liens sociaux le territoire, support ou prétexte?* *Espaces et sociétés*, Vol. 3, no 126, p. 53-68.
- Ville de Montréal. (2010). *Plan de développement durable 2005-2009*. En ligne. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs!page/d\\_durable\\_fr/media/documents/plan.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs!page/d_durable_fr/media/documents/plan.pdf). Page consultée le 21 mars 2019.
- Ville de Montréal. (2011). *Plan de développement durable 2010-2015*. En ligne. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7017,70777573&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7017,70777573&_dad=portal&_schema=PORTAL). Page consultée le 21 mars 2019.
- Ville de Montréal (2014). *Portrait sociodémographique : Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce*. En ligne. Page consulté le 17 décembre 2018. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL\\_SOCIODEMO\\_CDN-NDG.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIODEMO_CDN-NDG.PDF).
- Ville de Montréal. (2019). *Poules en milieu urbain. Rosemont-la-Petite-Patrie*. En ligne. Page consultée le 15 mai 2019. [https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7357,142753376&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,142753376&_dad=portal&_schema=PORTAL)
- Ville de Vancouver (2009). *Vancouver 2020 – A Bright Green Future*. En ligne. Page consultée le 16 avril 2019. <https://vancouver.ca/files/cov/greenest-city-2020-action-plan-2015-2020.pdf>.

- Wegmuller, F. & Duchemin, E. (2010). *Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au cotein du programme des jardins communautaires*. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 10(2), 0-0.
- Zimmer, M. (2008). *Les enjeux des jardins collectifs à Montréal*. In: *Économie et solidarités*, Vol. 39, no 1, p. 179-186.